

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN

1887

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE



QUÉBEC

CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS,

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1888.

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1887.

A Son Honneur,

L'Honorable A. R. ANGERS,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR :

Je vous sou mets aujourd'hui, tel que requis par la loi, le rapport annuel des diverses transactions du Département des Terres de la Couronne, pendant l'exercice financier expiré le 30 juin dernier(1887).

Le revenu total provenant de ces transactions, durant cette période, a été de \$652,986,95.

TERRES PUBLIQUES

Il a été vendu 97,502 acres des terres dites de la Couronne pour le prix de \$36,720,24. Sur ces nouvelles ventes et en à compte sur celles faites antérieurement, il a été perçu \$38,583,02..

Les terres vendues et les produits en provenant se subdivisent comme suit :

Pour fins agricoles :	\$35,035,18.
Travaux miniers :	\$ 1,046,00.
Comportant privilège de pêche (lacs et rivières)	\$ 2,501,84.

Quarante-deux lots contenant 3,444 acres en superficie, situés sur certains chemins de colonisation ont été octroyés gratuitement.

Le 30 juin 1886, il y avait, dans la Province de Québec, 6,968,009 acres de terre subdivisés en lots de fermes ; il y a été ajouté, depuis, 93,267 acres, récemment arpentés, plus 55,168 acres réunis au Domaine de la Couronne par le fait de ventes annulées : ce qui constituait, le 30 juin 1887, déduction faite des terres vendues et octroyées pendant les 12 mois précédents [100,946 acres], une superficie de 7,015,498 acres actuellement disponibles.

RÉSERVES DU CLERGÉ

Il a été vendu 3,360 acres de ces réserves, pour la somme de \$1,694,23, et la perception sur ces ventes ainsi que sur les ventes antérieures s'est élevée à \$1,093,40. Le 30 juin dernier, l'étendue de ces réserves était de 138,985 acres.

BIENS DES JÉSUITES

Les Biens des Jésuites ont rapporté au Trésor la somme de \$12,428,72. Les frais de perception se sont élevés à \$1,887,83.

DOMAINE DE LA COURONNE

Il a été perçu \$2,244,66 à compte des anciennes et des nouvelles ventes de lots de grèves. Le domaine proprement dit a donné \$890,05. Les dépenses occasionnées par ce service ont été de \$1034,02.

SEIGNEURIE DE LAUZON

Les ventes de terres, dans cette seigneurie, n'ont rapporté que \$586,42 ; et les frais de perception se sont élevés à \$238,23.

MINES D'OR

Les honoraires des permis accordés aux personnes engagées dans cette exploitation ont donné la somme de \$28,00 ; et les dépenses encourues pour le prélève-

ment de ces honoraires ainsi que pour le maintien de la police ont été de \$2,416,80.

PÊCHERIES

Les sommes perçues pour baux et permis de pêche sur les rivières à saumon et sur certains lacs de l'intérieur s'élèvent à \$6,855,00.

BOIS ET FORÊTS

Les droits de coupe, permis, rentes foncières, etc, s'élèvent à \$582,619,53.

Il a aussi été perçu, en outre des sommes ci-dessus spécifiées, \$2,313,58, sous forme d'honoraires provenant de diverses sources; plus \$5,090,64 placés au compte des dépôts.

J'ai l'honneur de vous renvoyer, pour des renseignements détaillés, aux appendices qui suivent.

Le tout respectueusement soumis.

P. GARNEAU,

Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 1er Mai, 1888.

APPENDICE

AU RAPPORT DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR

LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1887.

TABLE DES APPENDICES

APPENDICES	PAGE
1.—Liste des officiers, Clercs et Messagers du Département.....	5
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne.....	7
3.—L iste spéciale de certaines Agences des Terres et des Bois de la Couronne.....	8
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des mines d'Or, etc.....	9
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc.....	10
6.—Etat du nombre d'acres vendus, etc., et arpentés, aussi du nombre d'acres disponibles le 30 juin 1887.....	11
7.—Etat des terres octroyées par Lettres Patentes.....	12
8.—Etat des recettes du Département.....	13
9.—Etat des dépenses do.....	14
10.—Etat des montants payés aux Garde-forestiers.....	15
11.— do do do pour inspections de terres.....	17
12.—Arpentages.....	18
13.—Tableau indiquant les sommes payées sur les arpentages complétés ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès, etc.....	20
14.—Revenu des Bois et Forêts.....	23
15.—Etat général des Bois et Forêts.....	24
16.—ETAT COMPARATIF des bois manufacturés, chaque année, depuis 1867, etc.....	29
17.—Tableau indiquant les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, les noms et résidences des Agents, etc.....	30
18.—Tableau donnant le nom des chemins de colonisation, le nom des Agents et le nombre de locations émises du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887, inclusivement, etc.....	35
19.—Conditions des ventes de terre.....	36
20.—Etat donnant le nom des Gardes-forestiers pour l'année expirée le 30 juin 1887.....	38
21.—Extrait du rapport du relevé des lacs et rivières, dans le canton de Radnor et la seigneurie du cap de la Madeleine, fait en 1886, par James Barnard, A. P.....	41
22.—Extrait du rapport sur l'arpentage des lacs et rivières dans le comté de Champlain, par J. M. Croteau, A. P.....	42
23.—Extrait du rapport sur l'arpentage de lacs et rivières dans les comtés de Champlain et Portneuf, par J. M. Croteau, A. P.....	43
24.—Extrait du rapport sur l'arpentage des rivières Tavachiche, Eaux mortes, etc., par P. P. V. Du Tremblay, A. P.....	45
25.—Extrait du rapport du relevé des rivières Musquairo et Kegashka, par MM. G. E. Forgues et N. P. Tremblay, A. P.....	44
26.—Extrait du rapport sur l'arpentage de lacs et rivières compris entre la Batiscan et la Métahetchouan, par T. C. de la Chevrotière, A. P.....	45
27.—Extrait du rapport sur l'arpentage des rivières à Moise et Croche, par F. Lagé, A. P.....	46
28.—Extrait du rapport sur l'arpentage des rivières Upikauba, aux Ecorces, etc., par Jean Maltais, A. P.....	46
29.—Extrait du rapport sur la rivière Metahetchouan et ses tributaires, par E. Casgrain, A. P.....	47
30.—Extrait du rapport sur l'arpentage du site de village sur la devanture des lots 1 et 2 dans le 1er rang du Canton Villeneuve, par E. J. Raiboth, A. P.....	43

31.—Rapport d'inspection du terrain entre les lacs des Cédres, ou Kiskisiuk et le lac St Jean par H. O'Sullivan, A. P.....	49
32.—Extrait du rapport sur le réarpentage et la division en demi-lots de parties des rangs 9, 10, 11 et 12 du canton Marlow, dans le comté de Beauce, par J. G. Bignell, A. P.....	50
33.—Extrait du rapport sur le réarpentage et la division en demi-lots de partie des rangs nord-ouest 5, 6, 7, 8 et 9, du canton Rishborough dans le comté de Beauce, par J. G. Bignell, A. P.....	51
34.—Extrait du rapport sur l'arpentage de partie du canton Baskatouge, par J. E. Woods, A. P.....	52
35.—Extrait du rapport sur l'arpentage de partie du canton Pope, sur la rivière du Lièvre, dans le comté d'Ottawa, par E. J. Bainboth, A. P.....	52
36.—Extrait du rapport sur l'arpentage de partie du canton McGill, dans le comté d'Ottawa, par E. J. Bainboth, A. P.....	53
37.—Extrait du rapport sur l'arpentage de partie de la rivière du Diable et ses tributaires dans les comtés de Terrebonne et Montcalm, par G. E. MacMartin, A. P.....	54
38.—Tableau spécial des officiers, etc., employés dans différents bureaux du cadastre.....	57
39.—Tableau général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre, ainsi que par les Arpenteurs qui ont opéré à prix fixe.....	58
40.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District de Montréal.....	59
41.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District des Trois-Rivières et Bonaventure.....	61
42.—Tableau Synoptique des travaux du Cadastre du comté de Bonaventure.....	64
43.—Etat démontrant les dépenses des différents bureaux du Cadastre, etc.....	65
44.—Etat résumé des dépenses totales faites par le Département des Terres de la Couronne, P. Q., concernant le Cadastrage.....	67
45.—Rapport sur les affaires de pêche et de chasse par J. N. Proulx, surintendant de la chasse et des pêcheries, P. Q.....	68
46.—Etat relatif au poisson pris à la ligne dans les rivières.....	70
47.—Etat relatif au poisson pris à la ligne dans les lacs.....	72
48.—Résumé des rapports des Garde-pêches.....	74
49.—Etat donnant le nom des Clubs de chasse et de pêche incorporés sous l'autorité de l'acte 48 Vic. ch. 12, etc.....	87
50.—Liste des Garde-chasse de la Province de Québec.....	88
51.—Liste des clercs surnuméraires employés dans le Département des Terres de la Couronne.....	90
52.—Etat comparatif d'une partie du travail exécuté dans le Département des Terres de la Couronne, de 1877 à 1887.....	91
53.—Rapport sur les gaz naturels combustibles, par J. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement.....	92

APPENDICE No. 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Division.	Nom.	Fonctions.	Date de la nomination.	Traite- ment.	Par qui nommé.	REMARQUES.
	Hon. W. W. Lynch	Commissaire.....	1882, Août 1.....	\$ 4,000	<i>Gazette Officielle.</i>	} A résigné le 27 janvier 1887.
	Hon. P. Garneau	Commissaire.....	1887, Janvier 29.....	\$ 4,000	<i>Gazette Officielle.</i>	
	E. E. Taché.....	Assistant-Commissaire.....	1861, Avril 3.....	2,400	Commissaire des Terres.	
	C. E. Gauvin.....	Surintendant.....	1872, Octobre 29.....	1,400	Ordre en Conseil	
	Jules Taché.....	Dessinateur et Arpenteur.....	1868, Juillet 6.....	1,400	Commissaire des Terres.	
	P. M. A. Genest.....	do do	1872, Octobre 13.....	1,100	Ordre en Conseil.	
	Henry O'Sullivan.....	Inspecteur.....	1882, Février 23.....	1,050	do	
	D. C. Morency.....	do	1882, Juin 30.....	1,000	do	
Arpentages.....	F. X. Genest.....	Dessinateur et Arpenteur.....	1878, Août 1.....	750	do	
	Félix Chassé.....	Clerc.....	1855, Mai 28.....	1,200	Commissaire des Terres.	
	Thos. Morkill.....	do	1858, Avril 24.....	1,200	do	
	G. Rinfret.....	Dessinateur.....	1881, Décembre 12.....	450	Ordre en Conseil,	
	D. C. Mackenzie.....	Comptable et Caissier.....	1860, Janvier 18.....	1,500	Commissaire des Terres.	
Comptes.....	Is. Enoch Lepage.....	Assistant-Comptable.....	1874, Janvier 7.....	1,000	Ordre en Conseil	
	Chas. A. Parant.....	Cl. et préposé à la papeterie	1874, Novembre 27.....	750	do	
	A. Paré.....	Surintendant.....	1867, Novembre 2.....	1,600	do	
Bois et Forêts.....	Victor Déroux.....	Clerc.....	1873, Octobre 7.....	1,000	do	
	T. P. Morin.....	do	1875, Mars 23.....	750	do	
	W. H. Hatch.....	do	1882, Juin 13.....	600	do	
Ventes des terres.....	W. E. Collins.....	Surintendant.....	1859, Novembre 28.....	1,700	do	
Section Ouest.....	C. O. Lavoie.....	Clerc.....	1882, Mars 23.....	800	do	
	Jas. Creighton.....	do	1881, Janvier 23.....	600	do	
Ventes des terres.....	L. L. Rivard.....	Surintendant.....	1868, Juin 16.....	1,800	do	
Section Est.....	J. M. Turcotte.....	Clerc.....	1876, Février 17.....	850	do	
Biens des Jésuites, Do- maine de la Couron- ne, Seigneurie de Lauzon etc.....	F. Keroack.....	do	1875, Octobre 7.....	800	do	
	A. Dumais.....	do	1882, Février 10.....	800	do	
	Jos. Grenier.....	do	1880, Mars 23.....	600	do	
	Arthur Faucher.....	do	1882, Octobre 30.....	600	do	

APPENDICE No. 1.—(Suite.)

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Division.	Nom.	Fonctions.	Date de la nomination.	Traite- ment.	Par qui nommé.	REMARQUES.
Bureau du Régistrare, de la Chasse et des Pêcheries.....	J. N. Proulx.....	Régistrare et Suint.....	1871, Mai 27.....	1,350	Ordre en Conseil.	
	P. Picard.....	Asst. Bureau des Pêcheries	1876, Juillet 8.....	800	do	
	L. H. B. Garneau..	Assistant-Régistrare	1878, Février 6.....	750	do	
Cadastre.....	F. M. Lachaine...	Inspecteur	1869, Août 7.....	1,400	do	
	G. A. Varin.....	Secrétaire	1866, Mai 21.....	1,300	do	
	Chas. Chartré.....	Assist.-Sec.....	1876, Juillet 25.....	900	do	
	L. N. Dufresne....	Dessinateur	1874, Novembre 25...	800	do	
Messagers.....	J. Caron.....	Concierge.....	1876, Mai 23.....	400	Commissaire des Terres.	
	Jos. Fiset.....	Messenger	1878, Janvier 17.....	460	Ordre en Conseil.	
	A. Lacasse.....	Messenger	1880, Décembre 9.....	350	do	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, &c., donnant le nom de leur Agence respective, leur résidence, leur traitement annuel, la date de leur nomination et le montant payé à chacun d'eux pour commission sur perceptions à compte des terres, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Date de la nomination.	Commission payée sur perceptions.	REMARQUES.
Wm. Clarke.....	Coulonge (partie de)...	Bryson (Morehead).	\$800	30 janvier, 1883..	\$121 89	
Ls. Gendreau.....	Lac Témiscamingue.....	Baie des Pères.....	600	10 mars, 1887.....	
R. W. Farley.....	Gatineau.....	Hull.....	800	23 mai 1886.....	173 41	
J. A. Cameron.....	Petite Nation (partie de)	Thurso.....	800	16 avril 1875.....	89 32	
Edwin Kemp sous-agent.	Magog.....	Waterloo.....	400	20 nov. 1883.....	298 13	
Chs. Patton.....	St. François.....	Robinson.....	600	29 mai 1878.....	67 92	A résigné le 3 août 1886.
L. Farwell.....	do.....	do (Sherbrooke)	600	26 nov. 1886.....	250 56	
Ant. Gagnon.....	Arthabaska.....	Arthabaskaville.....	800	13 août 1869.....	299 95	
W. H. B. C. de Lery....	Chaudière.....	St. François.....	600	24 octobre 1885..	194 06	
J. E. Cayouette, sous-agt.	do.....	Ste. Claire.....	400	17 mars 1881.....	Pas de commission allouée.
F. F. Gagnon.....	Grandville.....	Rivière du Loup....	800	29 déc. 1881.....	60 71	
Geo. Sylvain.....	Rimouski Ouest.....	Rimouski.....	800	2 octobre 1878..	66 74	
Alex. Fraser.....	Rimouski Est.....	Matane.....	400	13 août 1885.....	73 95	
Wm. Maguire.....	Bonaventure.....	New Carlisle.....	600	9 avril 1883.....	200	
Octave Martin, sous-agt.	do.....	St. Alexis Matapedia	200	1 janvier 1884..	Pas de commission allouée.
C. H. Duberger.....	Saguenay (partie de)...	Tadoussac.....	500	11 sept. 1882....	11 64	Discontinué le 2 juin 1887.
Auguste Gingras.....	do do.....	do.....	500	2 juin 1887.....	
J. A. J. Kane.....	do do.....	Malbaie.....	400	7 août 1883.....	Pas de com. Disc. 2 Juin 1887.
L. A. Boulianne.....	do do.....	do.....	400	2 juin 1887.....	
J. O. Tremblay.....	Lac St. Jean (partie de).	Chicoutimi.....	800	13 août 1869.....	200	
George Audet.....	do do.....	Roberval.....	400	26 mars 1886....	80 41	
J. E. Boly.....	St. Charles.....	Québec.....	600	1 fév. 1880.....	77 98	
Elie Lacerte.....	St. Maurice.....	Trois Rivières....	200	9 octobre 1886..	15 55	
J. B. Delfausse.....	L'Assomption (partie de)	Joliette.....	800	13 août 1869....	109 09	
C. J. Marchand.....	do & P. Nation (p. de)	Ste Agathe des Monts	600	15 mars 1879....	94 74	
W. H. Annett.....	Gaspé (partie de).....	Gaspé (Bassin de)..	400	11 octobre 1877..	21 44	
Edm. Flynn, sous-agt....	do do.....	Percé.....	250	27 juillet 1882..	Pas de commission.
L. Roy, senior.....	do do.....	Cap Chat.....	300	3 fév. 1870.....	13 34	
E. Renault.....	Montmagny.....	Montmagny.....	800	5 fev. 1873.....	75 38	
A. B. Fillion.....	Petite Nation (partie de)	Grenville.....	550	20 déc. 1872....	257 01	
Jos. Comeau.....	Gatineau & Coulonge (p.d.)	Maniwaki.....	400	27 mai 1882.....	122 56	
O. B. Kemp.....	Inspecteur des agences..	Waterloo.....	1,000	22 mars 1882....	

Département des Terres de la Couronne, Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ, *Assistant-Commissaire.*

APPENDICE No. 3.

LISTE SPÉCIALE de certaines Agences des Terres et des Bois de la Couronne, indiquant aussi le nom, la date de la nomination et le traitement des Agents et autres Officiers préposés à la direction de ces bureaux, etc., pour les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Nom.	Agence.	Date de la nomination.	Traitement Annuel.	Commission sur ventes des terres.	REMARQUES.
Didace Tassé..... J. P. Laundry, Clerc....	Ottawa Inférieur.....	30 Juillet 1884....	\$1,200	Agent des bois seulement.
		1 Mars 1874.....	806	
E. Lacerte, Agent.... Wm. Lamb, Clerc....	St. Maurice.....	9 Octobre 1886....	1,200	\$15,55	Agent des bois et des terres.
		2 Sept. 1861.....	800	
John Poupore..... C. S. McNutt, Assistant J. Ritchie, Clerc.... E. T. Smith, Clerc.... A. J. Russell, Jr.,.... Dessinateur..... John Darby, Clerc.... Siméon C. Larose, Clc. James Slater, Clerc...]	Ottawa Supérieur.....	28 Octobre 1882....	*2,600	} Pas de commission.	Agent des bois seulement. L'Agent des bois de la Couronne à Ottawa, agit pour les Provinces d'Ontario et de Québec, et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral n'est pas encore déterminée.
		13 Avril 1858.....	*1,800		
		22 Juin 1864.....	*1,400		
		25 Juin 1864.....	*1,000		
		1 Sept. 1869.....	1,200		
		1 Mai 1875.....	850		
		10 Août, 1875....	850		
	7 Avril, 1877.....	850			
W. J. Macdonald.....	Ottawa.....	28 Octobre, 1882.	150	
H. J. Chaloner, Agent	Percepteur général des droits sur les bois et les glissoires, Québec	11 Mai, 1882.....	*†.....	Pas de commis'n allouée.	Les remarques ci-dessus s'appliquent aussi à cet officier. O. C. 17 Septembre, 1883. O. C. 7 Novembre, 1872.
H. J. Miller, Assistant		22 Sep., 1883.....	*1,200	
Pierre Miller, Clerc...]		7 Novb., 1872....	*1,100	

* Ces salaires sont payés par le gouvernement fédéral.

† Montant du salaire non déterminé.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines, pour les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Nom.	Agence.	Date de la nomination.	Commission et salaire.	REMARQUES.
Laurin, Jos.....	Agent du Domaine de la Couronne et de Commutation, Censive de Québec, Surintendant des lots de grèves et d'eau profonde, et Agent pour la Seigneurie de Lauzon.....	1855, Septembre 5, et 1868, Janvier 3.....	\$ 432 73	Commission.
Varin, J. B.....	Agent de perception et de commutation. Biens des Jésuites, District de Montréal.	1840, Avril 1.....	199 11	do
Lottinville, F.....	Agent de perception et de commutation, Cap de la Magdeleine et Biens des Jésuites, ville de Trois-Rivières.....	1855, Juin 1.....	4 40	do a résigné le 9 Octobre 1886.
Lacerte, E.....	Agent de perception, Seigneurie de Batiscan (partie de).....	1886, Octobre 9.....	6 34	do
Massicotte, N. P...	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan (partie de)....	1880, Juillet 20.....	14 03	do
Huot, P.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec.	1868, Janvier 3.....	869 48	do
H. J. J. Duchesnay.	Inspecteur de mines, division de la Chaudière.....	1878, Février 4.....	1,000 00	Salaire.

6

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ÉTAT donnant le nombre d'acres vendus ainsi que les sommes perçues, par ventes ou autrement, à compte des Terres du Clergé et de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

	Source des perceptions.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
			\$ cts.	\$ cts.
	Terres de la Couronne.....	97,502	36,720 24	38,583 02
	Terres du Clergé.....	3,360	1,694 23	1,093 40
		100,862	\$38,414 47	39,676 42

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1887.

APPENDICE No. 6.

TABLEAU montrant le nombre d'acres vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, ainsi que le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er juillet 1867 au 30 juin 1887.

Année.	Acres vendus.	Octrois gratuits.	Acres arpentés.	Acres disponibles.	—
1er Juillet 1867 au 31 Décembre 1868.....	202,703	10,502	54,014	6,170,275	
1er Janv. 1869 au 30 Juin 1870.....	151,103	8,051	538,256	6,549,477	
1er Juillet 1870 ".....	163,056	21,302	120,498	6,485,617	
1er " 1871 ".....	168,183	11,212	174,320	6,480,542	
1er " 1872 ".....	125,622	7,130	57,584	6,406,374	
1er " 1873 ".....	162,770	4,271	118,979	6,358,312	
1er " 1874 ".....	88,200	4,015	28,453	6,294,550	
1er " 1875 ".....	69,240	3,606	86,657	6,308,361	
1er " 1876 ".....	78,329	5,790	54,801	6,279,042	
1er " 1877 ".....	132,659	7,963	57,610	6,259,778	
1er " 1878 ".....	176,910	17,424	68,876	6,208,326	
1er " 1879 ".....	123,443	9,027	179,961	6,325,579	
1er " 1880 ".....	173,392	7,042	222,570	6,399,975	
1er " 1881 ".....	214,367	7,901	358,721	6,572,653	
1er " 1882 ".....	202,898	8,233	117,335	6,539,161	
1er " 1883 ".....	132,491	6,099	285,987	6,769,901	
1er " 1884 ".....	116,024	3,405	130,356	6,815,562	
1er " 1885 ".....	99,019	3,474	229,436	6,968,009	
1er " 1886 ".....	97,502	3,444	93,267	7,015,498	
Total.....	2,677,911	149,891	2,977,681		

RÉSUMÉ.

Acres disponibles le 1er juillet 1886.....		6,968,009 acres.
Acres octroyés du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887.....	{ Par ventes..... 97,502 Octrois gratuits 3,444 }	100,946
		6,867,063
Ajouter le nombre d'acres arpentés.....	93,267	
Aussi la superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne par révocations de ventes etc.....	55,168	
		148,435
Nombre d'acres disponibles le 30 juin 1887.....		7,015,498

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 7.

Tableau relatif aux terres octroyées par Lettres Patentes, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887.

Octrois de 100 acres et audessous.		Octrois au-dessus de 100 acres et audessous de 500 acres.		Octrois de 500 acres et au-dessus, en vertu de transports, etc.			Montant total d'octrois.	Nombre total d'acres.	Par octrois gratuits ou autrement.	Grand total d'acres octroyés.
Octrois	Acres	Octrois	Acres	Nombre d'octrois	A qui faits	Acres				
492	37,792	171	27,483				492	37,792		Acres. Octroyés antérieurement au 30 juin 1886..... 6,648,079 Octroyés du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887..... } 69,962 <hr/> 6,718,041
				1	Hon. Geo. Bryson.....	595	171	27 483		
				1	W. E. Edwards.....	748				
						1,343	2	1 343		
							465	66,618	Ventes Octrois gratuits	
41	3,344						41	3,344		
							706	69,962		

12

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 8.

ETAT des recettes du Département des Terres de la Couronne pour les douze mois expirés le 30 juin 1887.

	\$	cts.	\$	cts.
Bois et forêts.....			582,619	53
Terres de la Couronne {				
Terrains agricoles.....			38,583	02
" " miniers.....				
Cadastre.....			8	15
Honoraires de locations.....	69	00		
" d'enregistrement.....	426	50		
" de transports.....	25	10		
" de certificats d'établissement.....	905	49		
" d'inspections.....	480	00		
" de patentes.....	77	48		
" de recherches.....	12	00		
" de révocations de ventes.....	318	01	2,313	58
Terres du Clergé.....			1,093	40
Biens des Jésuites.....			12,428	72
Domaine de la Couronne.....			3,134	71
Seigneurie de Lauzon.....			586	42
Mines d'or.....			28	00
Pêcheries, locations de droits de pêche.....			6,855	00
Permis de chasse.....			125	00
Honoraires casuels.....			8	63
Déboursés des agents—Remboursements.....			30	00
Arpentages.....			3	00
Service spécial.....			9	25
Fonds provenant de l'incorporation des clubs de pêche et de chasse, destinés à la protection du gibier et du poisson.....			60	00
Mines.....			8	00
Explorations des mines (honoraires).....			2	00
<i>Comptes en suspens.</i>			647,896	41
Dépôts à-compte des terres.....			5,090	64
			\$632,987	05

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 9.

ETAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne pour les douze mois
expirés le 30 juin 1887.

	\$	cts.	\$	cts.
Cadastré.....			29,000	00
Arpentages.....			38,600	00
Biens des Jésuites.....			1,887	83
Domaine de la Couronne.....			1,034	02
Seigneurie de Lauzon.....			238	23
Mines d'or.....			2,416	80
Traitement des Agents.....			20,546	28
Déboursés des Agents {	Frais de voyages.....	2,317	86	
	Pour Garde-Forestiers.....	17,605	98	
	Pour inspections de terres.....	2,442	60	22,396 44
Commission aux Agents.....			2,975	78
Port de lettres.....			1,077	15
Bois et Forêts.....			1,642	89
Terres de la Couronne.....			108	71
Service spécial.....			7,011	59
Publication d'avis dans les journaux.....			265	90
Déboursés judiciaires.....			1,102	22
Pêcheries.....			1,200	00
Exploration des mines.....			2,500	00
Observation des lois de chasse.....			92	15
Protection des Forêts contre les incendies.....			5,000	00
Dépôts à-compte des bois.....			15	01
			<hr/>	
			139,111	00
<i>Comptes en suspens.</i>				
Dépôts à-compte des terres.....		2,548	39	
Remboursements.....		12,451	61	15,000 00
			<hr/>	
			154,111	00
			<hr/>	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

APPENDICE No. 10.

ETAT des sommes d'argent payées aux Garde-Forestiers, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

<i>Agence de Magog :</i>		\$	cts
R. Brack.....		146	50
<i>Agence de St. François :</i>			
P. W. Nagle.....	1,179	50	
D. Dragon.....	9	00	
		1,188	50
<i>Agence d'Arthabaska :</i>			
B. Lachance.....	126	50	
Aug. Grenier.....	75	00	
P. W. Nagle.....	200	00	
Phidime Pichet.....	53	15	
Jérémie Demers.....	112	00	
		566	65
<i>Agence de la Chaudière :</i>			
J. A. Letourneau.....	148	00	
E. J. Milne.....	536	00	
J. E. Cayonette.....	117	00	
N. Audet.....	65	25	
		866	2
<i>Agence de Montmagny :</i>			
Jos. Bureau.....	47	74	
Eusèbe Couture.....	437	50	
Elie Chouinard.....	461	50	
H. Lamontagne.....	261	50	
Théodule Rouleau.....	188	00	
		1,396	24
<i>Agence de Grandville :</i>			
François Pelletier.....	122	22	
Jos. Landry.....	10	00	
J. B. Lepage.....	40	42	
Lathus Pelletier.....	190	00	
Jules Bélanger.....	109	00	
Narcisse Lemieux.....	41	05	
P. Levesque.....	20	30	
Cyrille Leclerc.....	110	00	
		642	99
<i>Agence de Rimouski-ouest :</i>			
Hilary Roy.....	411	00	
Joseph Beaulieu.....	125	00	
Joseph Bureau.....	60	00	
		596	00
<i>Agence de Rimouski-est :</i>			
Dr. J. P. Pelletier.....	544	78	
Vital Roy.....	430	00	
Jean Joncas.....	93	00	
Joseph Bureau.....	50	63	
		1,118	41
Reporté.....		6,521	54

APPENDICE No. 10.—*Suite.*

ETAT des sommes d'argent payées aux Garde-Forestiers, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

	\$ cts	\$ cts.
Montant rapporté.....		6,521 51
<i>Agence de Gaspé :</i>		
James Jones.....	252 00	
Albert Dugas.....	489 40	741 40
<i>Agence de Bonaventure :</i>		
André Arseneau.....	70 00	
Amos Hall.....	38 50	
James Robertson.....	142 00	
François Giroux.....	84 00	
Octave Martin.....	51 00	
James Walker.....	10 50	
Godfroy Bédard.....	75 00	471 00
<i>Agence du Lac St.-Jean :</i>		
A. Lalberté.....	394 00	
Jos. Jean.....	530 00	
Jérôme Duchêne.....	275 00	
Geo. Audet.....	51 00	
Joseph Paradis.....	18 00	
Napoléon Bergeron.....	10 00	
F. Gagnon.....	233 75	1,514 75
<i>Agence du Saguenay :</i>		
J. A. Puize.....	571 50	
J. McLaren.....	699 76	1,271 26
<i>Agence de St.-Charles :</i>		
Joseph Bureau.....	134 32	
Eug. O'Sullivan.....	916 40	
Ulric Gauvreau.....	50 00	
Jos. Bellenger.....	198 50	
Godfroy Bédard.....	18 00	1,317 22
<i>Agence du St.-Maurice :</i>		
A. St-Onge.....	10 00	
J. B. G. Lajoie.....	104 70	
A. R. Lafèche.....	74 00	
Sam. Boucher.....	57 00	245 70
<i>Agence de l'Ottawa Inférieur :</i>		
James Currie.....	247 35	
J. A. Cameron.....	236 50	
A. B. Filion.....	328 64	
Ed. Lessard.....	309 32	1,121 81
<i>Agence de l'Ottawa Supérieur :</i>		
James McCool.....	1,021 00	
Mathias Joanis.....	984 00	
J. S. Poupore.....	558 60	
Andrew Grant.....	806 70	
Benj. Bainbridge.....	1,031 00	4,401 30
Total.....		17,605 98

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

APPENDICE No. 11.

ETAT des sommes d'argent payées aux Gardes-Forestiers, etc., etc., pour inspections de terres pendant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

	\$ cts	\$ cts.
<i>Agence de Gatineau :</i>		
Benj. Bainbridge.....	378 00	
Jos. Bureau.....	158 70	
Mat. Joannis.....	60 00	596 70
<i>Agence de Petite Nation:</i>		
A. B. Fili n.....	355 64	
Jos. Bureau.....	181 90	
N. E. Angers.....	61 38	598 92
<i>Agence de la Chaudière :</i>		
J. A. Létourneau.....	6 00	
F. O. A. Legendre.....	4 00	
Nap. Audet.....	217 25	227 25
<i>Agence de Montmagny :</i>		
Eusèbe Couture.....	60 00	
Élie Chouinard.....	50 00	110 00
<i>Agence de Grandville :</i>		
Isidore Dubé.....		112 00
<i>Agence de Rimouski-Est :</i>		
J. B. Lepage.....		326 81
<i>Agence de Bonaventure :</i>		
Révd. F. de B. Boutin.....		50 00
<i>Agence du St. Maurice :</i>		
A. R. Lafèche.....		108 89
<i>Agence de l'Assomption :</i>		
Joseph Bureau.....	100 79	
J. B. G. Lajoie.....	211 25	312 04
		2,412 60

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

APPENDICE No. 12.

TABLEAU des arpentages, explorations, etc, complétés durant les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres disponibles	Remarques.
H. Legendre.....	Arpentage du canton Mékinac.....	\$ 977 60	14 339	Y compris le coût d'arpentage de 51 milles de lignes extérieures et 37 m. de rivières.
G. B. du Tremblay.....	“ “ Dequen (partie).....	4,690 67	29,830	
T. C. de Lachevrotière...	“ “ Masson.....	2,158 75	24,392	
J. G. Bignell.....	“ “ Colrairie (partie).....	312 60	151	
J.A. Martin.....	“ “ Lesage.....	2,447 02	24,555	
		10,586 64	93,267	
A. J. Ross.....	“ du lac Mégantic.....	160 20		
J. C. Desmeules.....	“ de chemins dans les cantons Saguenay et Callières.....	1,670 88		
Jas. Roney.....	“ de chemins dans Aldfield, Thorne, Leslie et Cawood.....	693 77		
G. P. Roy.....	“ additionnel dans Standon.....	356 85	2,925	81 $\frac{3}{4}$ milles Acres
W. Henderson.....	Ligne entre 6 ^{em} et 7 ^{em} rangs de Wolfestown.....	23 00		Vérification
J. Bignell.....	Inspection des Rivières Moise et Croche.....	621 00		51 $\frac{6}{8}$ milles
J. C. Desmeules.....	Exploration des terres en front des rivières Ste. Anne, Malbaie et Desneiges.....	901 89		
J. M. Croteau.....	Arpentage de lacs dans Portneuf.....	843 00		
H. O'Sullivan.....	Vérification d'arpentage de Suffolk.....	590 38		
do	Inspection de chemins dans Témiscouata.....	1,098 00		183 milles
D. C. Morency.....	“ d'arpentage de Humqui et Lepage.....	115 77		
do	“ “ de Forsyth.....	240 31		16 milles
do	“ “ de Tring.....	78 52		
do	“ “ de Standon.....	120 53		
do	“ “ d'Ashburton.....	172 10		
do	Vérification “ d'Aston.....	321 62		
do	“ “ Lepage et Nemtavé.....	438 14		
W. A. Ashe.....	Inspection des cantons Duhamel et Laverlochère.....	436 80		
G. Dugas.....	Inspection du canton Tourelle.....	281 00		
		\$19,750 40		

93,267 acres subdivisés en lots de ferme, au coût de 10 $\frac{1}{2}$ cents l'acre.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 13.

TABLEAU indiquant les sommes d'argent payées pour les arpentages complétés et acquittés en entier, ainsi qu'à titre d'avances faites sur ceux en voie de progrès, durant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comté.	Montants payés	
			\$	cts.
G. B. du Tremblay	Canton Dequen		4,390	67
idem.	Canton en arrière du Lac St.-Jean		200	00
Jos. Bureau	Exploration dans le canton Painchaud		80	00
Jean Maltais	Relevé des rivières aux Ecorces et Upikauba		2,026	50
idem.	Canton Ross		125	00
L. J. E. Garon	Cantons Lepage et Nemtayé	Rimouski	282	37
J. G. Bignell	Cantons Gayhurst, Marlow et Risborough	Beauce	1,839	57
do	Village de Colrairie		309	00
Jas. Roney	Relevés de chemins dans Aldfield etc	Pontiac	543	77
F. X. Genest	Vérifications dans les cantons Angers et Ristigouche	Bonaventure	240	00
Wm. Tremblay	Canton Delisle		956	52
T. C. de Lachevotière	Canton Masson		708	75
idem	Relevé des tributaires de la rivière Batiscan		150	00
John Bignell	Vérification des rivières Croche, Moïse etc		621	00
C. A. Bélanger	Canton Angers		347	00
B. Magrath	do Chichester		150	00
E. J. Rainboth	do Bouchette		72	00
idem	do McGill, Pope et Wurtele		610	33
idem	Lots de village dans Villeneuve		379	08
J. C. Demeules	Relevé des rivières Ste. Anne, Malbaie, aux Canards etc		1,112	96
idem	Cantons Callière et Saguenay		174	54
N. C. Mathieu	Cantons Grandin et Wolfe		125	00
J. A. Martin	do Lesage		245	32
P. T. C. Dumais	do Duhamel et Laverlochère	Ottawa	802	09
H. Legendre	do Mekinac		157	50
James Barnard	Relevé de rivière dans la seigneurie du cap de la Magdelaine		340	00
Forgue & Tremblay	do des rivières Goynish, Kegashika, Musquarro et Washécoutai		2,073	00
Jérémie Laporte	Canton Brassard		1,125	85
N. P. Tremblay	Relevé de chemins dans Egan et Lytton		50	00
James McArthur	Canton Hinks		606	05
	Reporté		20,843	87

APPENDICE No. 13.—*Suite.*

TABLEAU indiquant les sommes d'argent payées pour les arpentages complétés et acquittés en entier, ainsi qu'à titre d'avances faites sur ceux en voie de progrès, durant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comté.	Montants payés.
Hector LeBer.....	Relevé de la rivière Mastigonche.....		965
F. A. Tétu.....	do do St Augustin.....		350
P. G. Roy.....	Canton de Standon.....		56 85
A. L. Poudrier.....	do Cox.....	Gaspé.....	168
Geo. Garon.....	do Chénier.....		1,800
Ant. Gagnon.....	Lots dans Wolfestown.....	Wolfé.....	23
John Johnston.....	Canton de Blake.....		550
R. W. Farley.....	Partie du rang 7 de Bowman.....	Ottawa.....	66 04
C. A. Bouquet.....	Canton de Port Daniel.....	Gaspé.....	250
J. E. Woods.....	do Baskatonge.....		900
J. M. Croteau.....	Relevé de la Riv. Jeannotte, etc, etc.....	Portneuf.....	1,078 58
J. W. d'Amours.....	Relevé de chemins.....	Témiscouata.....	914
Elzéar Boivin.....	Canton Ferland.....		200
Albert Talbot.....	Relevé de Riv. dans le voisinage du lac Edouard.....	Portneuf.....	288
Félix Pagé.....	do do Croche et Moise.....		486
C. S. Lepage.....	do do Casapscull.....	Bonaventure.....	350
idem.....	Canton Cap Chat.....	Gaspé.....	200
P. P. V. du Tremblay.....	Relevé des rivières Eaux Mortes et Towachiche.....	Portneuf et Champlain.....	1,034
N. V. Lefrançois.....	Canton Lasalle.....	Portneuf.....	188
idem.....	Plan et rapport du relevé de ligne entre Gaudarville et la Seigneurie St. Gabriel.....	do.....	21 41
E. A. LeBoutiller.....	Canton Tourelle.....	Gaspé.....	300
Eug. Fafard.....	Relevé de la rivière Ste. Anne etc.....	Québec.....	120
Gédéon Gagnon.....	do des rivières à la Truite et Marguerite.....	Saguenay.....	500
M. O'Sullivan.....	Vérification d'arpentages dans la province.....		2,647 88
D. C. Morency.....	do do do.....		2,693 28
J. Beauchemin.....	Copie de plan et rapport de partie de l'arpentage de Wickham.....		17
L. N. Bernatchez.....	Copie du plan du relevé de ligne entre Farnham et L'Ange-Gardien.....		18 24
E. O'Sullivan.....	Voyage à St. Raymond pour affaire d'arpentage.....	Portneuf.....	12
J. A. Demers.....	Pour un Théodolite.....		90
J. U. Beaudry.....	Copie d'un vieux plan du Labrador.....		30
	Reporté.....		37,161 15

APPENDICE No. 13—Fin.

TABLEAU indiquant les sommes d'argent payées pour les arpentages complétés et acquittés en entier, ainsi qu'à titre d'avances faites sur ceux en voie de progrès, durant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comté.	Montants payés.
	Rapporté		37,161 15
F. Kennedy.....	Pour un instrument d'arpentage.....		44 ...
P. J. Mullarky.....	Copie de plan de la ligne centrale de Templeton		6 ...
J. E. Woods.....	Copie de plan et notes d'arpentage de Hull, etc.....		4 ...
Télesphore Roy.....	Exploration dans Cap-Chat	Gaspé	134 50
J. B. G. Lajoie.....	“ “ Grandison et Wolfe.....	Argenteuil.....	151 15
J. A. Letourneau.....	“ “ Marlow et Risborough.....	Beauce	69 ...
L. P. Hubert N. P.....	Acte d'achat de terrain à Trois Rivières pour un méridien		4 ...
W. A. Ashc.....	Vérification dans Duhamel, Laverlochère et Masson.....	Pontiac et Maskinongé.....	708 10
W. & L. Gurley.....	Pour un transit et une chaîne		309 ...
R. Campbell.....	Transport de propriété à Lennoxville pour un méridien		9 10
			<u>\$38,600 00</u>

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 14.

BOIS ET FORETS.

ETAT du revenu perçu durant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Sommes perçues dans les districts suivants :—		\$	cts.	\$	cts.
Haut Ottawa—par	John Poupore.....	349,488	17		
do	" H. J. Chaloner.....	9,328	40	358,816	57
Bas Ottawa	" D. Tassé.....			61,951	05
St. Maurice	" Succession A. Dubord.....	2,115	62		
do	" E. Lacerte.....	52,474	30	54,589	92
St. François	" L. Farwell.....	7,638	96		
do	" H. J. Chaloner.....	19	60	7,658	56
Arctabaska	" Ant. Gagnon.....	8,758	71		
do	" H. J. Chaloner.....	13	52	8,772	23
Chaudière	" W. H. B. C. de Léry.....	11,442	26		
do	" H. J. Chaloner.....	14	64	11,456	90
Montmagny	" Eug. Renault.....			8,758	81
Grandville	" F. F. Gagnon.....			5,388	60
Rimouski Ouest	" Geo. Sylvain.....			10,718	64
Rimouski Est	" Alex. Fraser.....	5,751	13		
do	" H. J. Chaloner.....	217	47	5,968	60
Bonaventure	" Wm. Maguire.....			3,724	70
Gaspé	" W. H. Annett.....			4,719	40
do	" Louis Roy.....			851	75
Saguenay Est	" C. H. Duberger.....	12,952	67		
do	" H. J. Chaloner.....	23	20	12,975	87
Saguenay Ouest	" J. A. J. Kane.....	427	24		
do	" H. J. Chaloner.....	24	89	452	13
Lac St. Jean	" J. O. Tremblay.....	19,672	77		
do	" H. J. Chaloner.....	12	40	19,685	17
St. Charles	" J. E. Boily.....	6,098	17		
do	" H. J. Chaloner.....	32	46	6,130	63
				\$582,619	53

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 15.

ETAT GÉNÉRAL des bois manufacturés durant la saison 1885-86, et des sommes perçues à compte des coupes de bois, rentes foncières, primes (Bonus) etc, durant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

NOMS DES AGENTS.	Superficie sous licences renouvelées durant l'année. Milles carrés.	Billots de sciage.				Petits billots de pin.		Pin blanc.	
		Pin blanc 17 pcs. de diamètre et au-dessus.	Pin blanc au dessous de 17 pcs. de diamètre.	Epinette.	Bois franc.	Pièces.	Etalons.	Pièces.	Pieds.
John Poupore.....	19,799 ³ / ₄	695,215	1,135,296	8,190	4,507	306,505	71,759	10,979	522,890
D. Tassé.....	5,317 ¹ / ₈	124,118	174,376	25,160	1,363			102	2,093
Succession Dubord et E. Lacerte...	7,032	54,325	139,632	104,155				23	547
L. Farwell.....	328	6,456	1,227	85,855	450				
Antoine Gagnon.....	185 ⁵ / ₁₆	500	3,772	124,800	466				
W. H. B. C. de Lery.....	707 ¹ / ₂	971	9,288	149,121	183				
Eugène Renault.....	664 ¹ / ₂	466	854	126,188	2				
F. F. Gagnon.....	894 ¹ / ₂	713	7,342	39,813					
George Sylvain.....	1,175 ¹ / ₂	625	1,134	132,783				26	520
Alexander Fraser.....	863	170	268	51,547				7	219
Wm. Maguire.....	664 ¹ / ₂	648	1,609	22,833	806			45	1,200
W. H. Annett.....	172 ³ / ₄	733	2,949	27,038					
Louis Roy.....	384		145	254					
C. H. Duberger.....	1,909 ¹ / ₂	3,045	17,752	93,983				22	550
J. A. J. Kane.....	62	5	36	450					
J. O. Tremblay.....	2,155 ¹ / ₂	640	947	258,466					
J. E. Boily.....	125	364	993	93,841					
	42,440 ⁹ / ₂₄	888,994	1,497,620	1,344,477	7,783	306,505	74,759	11,204	528,019

APPENDICE No. 15.—*Suite.*

NOMS DES AGENTS.	Pin Rouge.		Frêne.		Epinette Rouge.		Orme.		Merisier.		Epinette.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
John Poupore.....	241	9,852	7	253								
D. Tassé.....			57	1,356	75	1,891						
Succession Dubord et E. Lacerte...									630	3,254	25	800
L. Farwell.....					25	625	99	1,380	551	1,630		
Antoine Gagnon.....									148	2,576		
W. H. B. C. de Léry.....			40	973					32	502		
Eugène Renault.....												
F. F. Gagnon.....												
George Sylvain.....											60	2,000
Alexander Fraser.....											22	625
Wm. Maguire.....									10	160		
W. H. Annett.....									170	1,962		
Louis Roy.....												
C. H. Duberger.....												
J. A. J. Kane.....												
J. O. Tremblay.....												
J. E. Boily.....									68	1,059		
	241	9,852	104	2,582	100	2,516	99	1,380	1,609	11,143	107	3,425

APPENDICE No. 15.—*Suite.*

NOMS DES AGENTS.	Cèdre.		Bois d'Estacades, Pin plat et Bois de dimension.		Petite Epinette.		Petit Cèdre.		Bois de chauffage.		Ecorce de pruche.
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds linéaires.	Dur. Cordes.	Mou. Cordes.	Cordes.
John Poupore.....			25,330	755,698	454	13,166	779	20,491			
D. Tassé.....			2,236	84,728						373½	2
Succession Dubord et E. Lacerte.....					300	9,425			162		87
L. Farwell.....										150	
Antoine Gagnon.....											316¾
W. H. B. C. de Léry.....	57	110					80	2,485	379½		
Eugène Renault.....					80	2,035				302	
F. F. Gagnon.....	36	1,534			60	1,140				231	
George Sylvain.....			5	120			445	11,169	373		
Alexander Fraser.....				500			1,864	45,714	167¾	13½	
Wm. Maguire.....									180	44	
W. H. Annett.....					268	7,696					
Louis Roy.....									371		
C. H. Dubergier.....			30	750			400	10,000	143	350	
J. A. J. Kane.....									103	102	
J. O. Tremblay.....									130	46	
J. E. Boily.....									1,890	245	
	93	1,644	27,601	841,796	1,162	33,462	3,568	89,859	3,899	1,857	405¾

APPENDICE No. 15.—*Suite.*

NOMS DES AGENTS.	Bois à Bardeaux.	Bouleau Blanc.	Pin.	Bardeaux.	Perches.	Piquets.	Espars.	Courbes.	Colombages.	Poteaux de Télégraphe.	Traverses de chemin de fer.
	Cordes.	Cordes.	Cordes.	M.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
John Poupore										3,276	6,327
D.Tassé				285½	17,746	4,487	9,019			250	
Succession Dubord et E. Lacerte			3,738¾							1,524	54,107
L. Farwell								45		851	7,409
Antoine Gagnon	86¾						180			49	14,064
W. H. B. C. de Léry											2,694
Eugène Renault					1,487	1,150					
F. F. Gagnon	54			65	1,400	2,000	24			930	
George Sylvain	14					29,970					6,147
Alexander Fraser		2,900				2,500					
Wm. Maguire									440		9,011
W. H. Annett				1,000							
Louis Roy											
C. H. Duberger				1,024	850	150				180	
J. A. J. Kane						100					
J. O. Tremblay		450		858						300	
J. E. Boily				85							1,681
	154¾	3,350	3,738¾	3,317½	21,483	40,357	9,223	45	440	7,360	101,440

APPENDICE NO. 15.— *Suite.*

NOMS DES AGENTS.	Intérêt.	Infractions et Frais.	Droits.	Rentes foncières.	Primes.	Primes de transferts.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
John Poupore.....	3,710 40	105 20	312,619 45	40,228 07	2,153 45	358,816 57
D. Tassé.....	1,175 81	340 65	48,825 87	10,926 22	682 50	61,951 05
Succession Dubord et E. Lacerte...	2,607 85	38 28	35,893 79	15,584 00	466 00	54,589 92
L. Farwell.....	88 28	1,151 10	5,662 18	757 00	7,658 56
Antoine Gagnon.....	22 00	352 86	7,930 87	463 50	3 00	8,772 23
W. H. B. C. de Lery.....	183 93	194 13	9,619 49	1,414 52	44 83	11,456 90
Eugène Renault.....	246 11	7,157 70	1,355 00	8,758 81
F. F. Gagnon.....	156 35	3,410 75	1,806 50	15 00	5,388 60
George Sylvain.....	214 90	65 26	8,046 48	2,365 50	26 50	10,718 64
Alexander Fraser.....	78 56	69 69	4,081 35	1,739 00	5,968 60
Wm. Maguire.....	17 68	407 04	1,659 45	1,640 53	3,724 70
W. H. Annett.....	41 47	11 65	2,120 28	2,076 00	470 00	4,719 40
Louis Roy.....	83 75	768 00	851 75
C. H. Duberger.....	367 14	14 37	7,975 36	4,619 00	12,975 87
J. A. J. Kane.....	30 24	54 89	310 00	27 00	452 13
J. O. Tremblay.....	346 89	276 20	14,710 08	4,352 00	19,685 17
J. E. Boily.....	103 76	11 22	5,765 66	249 99	6,130 63
	9,391 37	3,037 65	475,617 40	90,684 83	470 00	3,418 28	582,619 53

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 16.

ETAT COMPARATIF des bois manufacturés chaque année, depuis 1867, et des sommes provenant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transferts et droits perçus durant la même période.

Années.	Billots de sciage.		Bois carrés, pin blanc et pin rouge.		Merisier, orme, érable, etc.		Petite épinette rouge, pin, épinette, bois d'estacades et bois plat.		Courbes, genoux, piquets, traverses, etc.		Bois de chauffage, bois à latites, écorces etc.		Sommes provenant des infractions.		Rentes foncières.	Primes (Bonus.)	Primes de transferts.	Droits.	Total.			
	Pin.	Epinette et bois franc.	Pièces	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Cordes	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.		
1866-67	1,101,800	370,785	83,953	4,892,699	3,813	71,916	6,308	1,446	3,404	66	22,401	03	3,928	50	65,381	77	95,115	96	
1867-68	1,533,385	407,523	44,256	2,453,975	2,694	43,104	2,643	1,105	2,823	27	55,055	06	74,894	97	198,977	82	331,751	12	
1868-69	1,514,806	386,947	67,198	3,590,416	4,858	94,951	22,680	1,156	7,208	37	64,089	20	22,518	37	1,584	00	267,468	08	362,868	02
1869-70	1,471,252	448,330	72,533	3,983,158	3,222	33,199	9,713	1,812	3,122	68	63,297	43	62,437	34	4,790	00	272,833	12	406,480	57
1870-71	1,669,852	369,676	94,657	5,017,439	2,345	46,372	53,423	4,351	4,102	44	86,783	01	56,191	81	4,686	00	292,989	42	444,752	68
1871-72	2,029,852	435,986	97,657	5,267,013	4,665	86,150	16,644	1,200	3,186	67	90,950	84	68,941	18	9,242	66	346,361	27	518,682	62
1872-73	2,243,714	890,388	80,976	3,138,229	8,628	147,815	148,105	7,428	32,906	06	97,220	37	31,385	93	5,384	00	361,080	51	527,976	87
1873-74	2,387,868	1,102,100	79,338	3,777,657	31,741	829,582	169,682	5,003	15,280	21	90,565	04	3,259	50	15,361	00	108,169	12	532,734	87
1874-75	1,466,247	606,234	76,773	2,937,385	36,595	913,173	109,277	10,979	11,025	65	96,881	82	572	00	3,764	07	274,530	64	386,774	18
1875-76	1,183,976	781,819	111,529	5,453,890	32,758	722,332	60,587	18,244	10,686	72	94,588	07	16,658	82	269,685	24	391,618	85
1876-77	1,176,642	832,794	80,898	4,004,052	14,064	262,237	105,023	2,873	10,915	20	85,385	12	6,410	00	248,612	84	351,323	16
1877-78	1,032,880	797,440	65,838	3,247,243	6,735	191,777	123,273	3,347	8,684	01	87,558	04	418	00	526	00	217,664	04	314,880	09
1878-79	1,179,045	655,857	59,510	3,155,458	9,426	261,008	240,026	2,674	12,065	94	96,157	86	3,219	75	231,437	89	342,881	44
1879-80	1,791,813	1,208,184	33,605	1,596,243	5,722	144,617	19,986	582,949	209,202	4,602	7,611	48	94,633	90	132,774	25	4,548	88	303,950	25	543,518	76
1880-81	2,418,958	1,308,315	58,527	2,587,143	4,962	157,272	23,247	830,218	193,194	6,726	12,069	09	111,113	78	26,921	25	4,239	70	514,252	57	668,596	39
1881-82	2,611,986	1,418,635	81,797	4,038,135	5,152	126,238	47,640	1,082,750	501,335	8,218	17,006	21	94,424	68	2,055	00	3,441	48	567,815	97	684,743	34
1882-83	2,642,648	1,311,382	67,873	3,148,678	3,569	88,984	25,952	4,849,402	320,153	11,920	13,363	26	83,399	92	246	27	910	75	562,836	93	660,757	13
1883-84	1,705,565	723,679	26,111	1,303,501	9,841	183,089	19,121	574,156	118,983	29,984	9,449	77	99,884	86	68,145	61	2,565	25	350,070	28	530,115	77
1884-85	2,187,098	1,038,957	6,148	222,552	5,781	148,526	14,650	603,012	155,587	12,699	13,047	63	100,548	76	112	00	3,646	09	411,220	32	528,574	80
1885-86	2,693,119	1,352,260	11,445	537,871	2,112	22,690	32,331	965,117	183,665	13,405	12,429	02	90,684	83	470	00	3,418	28	475,617	40	582,619	53

29

Département des Terres de la Couronne,

E. E. TACHÉ,

Québec, 30 juin 1887.

Assistant-Commissaire.

 APPENDICE No. 17.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, le nom et résidence des agents, le nombre d'acres encore disponibles, à titre d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

 CHEMIN TACHÉ.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.
 F. F. GAGNON, do Rivière-du-Loup (en bas).
 EUG. RENAULT, do Montmagny.

.....acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie construit et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse; les cantons de Montminy et Patton, dans le comté de l'Islet; ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamook, dans le comté de Kamouraska; les cantons Armand, Demers, Hocquart et Raudot, dans le comté de Témiscouata; ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau, et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin Matapédia.

 CHEMIN MATANE ET CAP CHAT.

ALEXANDER FRASER, Agent, Matane,
 L. ROY, do Cap Chat.

2,630 acres disponibles.

Ce chemin part de St. Jérôme, dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu, dans le même comté, et le canton de Cap Chat, jusqu'à Ste. Anne, dans le comté de Gaspé.

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

W. B. C. DELERY, Agent, St. François, Beauce.
 J. E. CAYOUILLE, do Ste. Claire, Dorchester.

.....acres disponibles.

Ce chemin traverse une partie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

8,550 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton de Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne provinciale,

CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,400 acres disponibles.

Le chemin Elgin, dans le canton de l'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean-Port-Joly, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division, entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

 CHEMIN LAC ST. JEAN.

J. E. BOLLIV, Agent, St. Roch, Québec.
 GEORGE AUDET, do, Roberval, Chicoutimi.

15,458 acres disponibles.

Le chemin du lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi.

 CHEMIN MARITIME (RIVE SUD).

W. H. ANNETT, Agent, Bassin de Gaspé.
 LOUIS ROY, do Cap Chat.

18,220 acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste. Anne des Monts, et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont Louis, le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Étang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

 CHEMIN MARITIME. (RIVE NORD).

AUGUSTE GINGRAS, Agent, Tadoussac.
 L. A. BOULIANNE, do Malbaie.

10,729½ acres disponibles.

Le chemin maritime de la Rive Nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie de Mount Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadoussac, Bergeronnes, Escoumains, et Iberville, dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

- 1o. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit de l'obtenir.
- 2o. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année, respectivement, y construire une maison et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente pour cet octroi.
- 3o. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée; ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
- 4o. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considéré comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
- 5o. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location ou par vente.

60. Il ne sera coupé de bois sur ce terrain avant l'émission des Lettres Patentes que pour défrichement, chauffage, bâtisses et clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. De plus, cette location est et sera sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force, et le preneur du permis sera obligé de se conformer aux dispositions de l'acte général des mines de Québec de 1880 et ses amendements, ainsi qu'à la réserve du bois de pin, conformément à l'acte 45 Vict., ch. 10, et à celle de trois chaînes de profondeur le long de tous les lacs et rivières, conformément au règlement concernant les pêcheries.

NOTE—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels-de-ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres pour les lieux de culte public et cent acres pour fermes modèles ou industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 18.

TABLEAU montrant le nom des chemins de colonisation, le nom des Agents et le nombre de locations émises sur ces chemins, du 1er juillet 1886 jusqu'au 30 juin 1887, inclusivement, etc.

Chemins.	Agents.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annulées	No. d'acres.
Taché	G. Sylvain, F. F. Gagnon, E. Renault	22	1,740	23	2,223
Témiscouata	F. F. Gagnon	4	403
Matapédia	Geo. Sylvain et Wm. Maguire.....	5	473	1	101
Kempt.....	do do do	2	260	1	100
Matane et Cap Chat...	Louis Roy et Alexander Fraser....	3	266½
Elgin.....	Eug. Renault.....
Etchemin	W. B. C. De Léry.....	1	58
Mailloux.....	Eug. Renault.....	4	250	1	100
Lambton.....	W. B. C. De Léry.....	1	53½
Ware et Langevin.....	do
Lac St Jean.....	J. E. Boily.....
Maritime (rive sud)...	W. H. Annett et L. Roy.....
Maritime (rive nord)...	A. Gingras et L. A. Boulianne.....
Kennebec	W. B. C. De Léry.....
	Total,	42	3444	26	2524

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

APPENDICE No. 19.

CONDITIONS DES VENTES DE TERRE.

N.B.—Ces conditions sont comprises dans la formule suivante du reçu donné à l'acquéreur lors de la vente d'une terre aux conditions d'établissement :

AGENCE DES TERRES DE LA COURONNE.

No.

\$

18

Reçu de

la somme de

étant le premier versement d'un cinquième du prix d'achat de _____ acres
de terre contenus dans _____ lot . . . No. _____ dans le
rang du township de _____ P. Q., la balance étant payable
en quatre versements égaux annuels, avec intérêt de cette date.

Cette vente, si elle n'est pas désapprouvée par le Commissaire des Terres de la Couronne, est faite sujette aux conditions suivantes, savoir : L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la présente vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle égale à au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt. Il ne sera coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôtures; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera reconnu dans aucun cas où il y aura eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente. Les lettres-patentes n'émaneront dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre sera payé en entier. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres que lui. Cette vente est aussi sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force, et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux dispositions de l'acte général des mines de Québec de 1880 et ses amendements. La dite vente sera aussi sujette à la réserve du bois de pin, conformément à l'acte 45 Vict., chap. 10, et à celle de trois chaînes de profondeur le long de tous les lacs et rivières, conformément au règlement concernant les pêcheries.

AGENT.

AVIS.—Lorsque le Commissaire des Terres de la Couronne est convaincu qu'un acquéreur de terres publiques ou son cessionnaire, représentant ou ayant cause, s'est rendu coupable d'aucune fraude ou abus, ou a enfreint ou négligé d'accomplir quelque condition de la vente, aussi lorsqu'une vente a été faite par méprise ou erreur, il peut annuler telle vente, reprendre la terre y désignée, et en disposer de même que si elle n'eût jamais été vendue. (Voir 20^e section 32 Vict. chap. 11.)

APPENDICE No. 20.

ETAT donnant le nom des Garde-Forestiers en exercice durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1887—aussi de ceux nommés depuis cette dernière date jusqu'à la publication du présent rapport, ainsi que la date de leur nomination, leur résidence et l'étendue de la division dont ils ont charge.

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
J. E. Cayouette.....	10 novembre 1874..	Ste. Claire.....	Cantons Frampton, Standon, Cranbourne, Ware, Langevin, Watford.
Eusèbe Couture.....	21 mars 1874.....	N. Dame de Buckland....	Agence de Montmagny (partie ouest.)
Dr. J. P. Pelletier.....	19 octobre 1880....	Matane	Agence de Rimouski (partie centre.)
Vital Roy.....	23 février 1882....	St. Fabien.....	" " (partie est.)
Hilary Roy.....	24 mars 1880.....	St. Anaclet.....	" " (partie ouest.)
Jos. Beaulieu.....	15 mars 1883.....	Rimouski.....	Le long du chemin de fer Intercolonial.
Octave Martin.....	St. Alexis de Matapédia..	Agence de Bonaventure (partie ouest.)
Amos Hall.....	New Carlisle	" " (partie est.)
James Jones.....	21 septembre 1880..	Petit Pabos	Agence de Gaspé (partie est.)
Jos. Gauthier dit Larouche	13 Septembre 1885..	Chicoutimi.....	Agence de Lac St. Jean (partie nord.)
Alp. Laliberté.....	25 janvier 1881....	Canton Normandin.....	" " (parties N. O., S. E. et sud.)
Jérôme Duchesne.....	29 novembre 1886..	St. Gédéon.....	" " (partie N. E.)
John McLaren.....	25 février 1880....	Port au Persil	Agence de Comté de Saguenay [partie à l'ouest Rivière Sault-au-Mouton.]
J. A. Puize.....	2 avril 1883.....	Mille Vaches.....	" " " [partie à l'est Rivière Sault-au-Mouton.]
Ulric Gauvreau, (à résigné.)	Valcartier.....	Agence de St. Charles [partie est.]
Jos Bellenger.....	8 février 1883.....	N. D. des Anges.....	" " [partie ouest.]
S. J. Poupore.....	8 février 1883.....	Allumette Island	Division de l'Ottawa Supérieur [partie ouest et nord ouest.]
James McCool.....	20 décembre 1880..	Ottawa	" " " [partie centre et sud.]
Mathias Joanis.....	19 février 1881....	Maniwaki	" " " [partie N. E.]
Andrew Grant.....	8 février 1883.....	Bristol	" " " [partie centre et sud-est.]
J. A. Cameron.....	Thurso	" " " Inférieur [partie ouest.]
A. B. Fillion.....	Grenville.....	Comté d'Argenteuil.
Ed. Lessard	24 mars 1880.....	St. Jean de Matha.....	Comtés de Terrebonne et L'Assomption.—Comtés de Berthier, Joliette, Montcalm [parties de]
Dr. Wm. Ferron	4 février 1880.....	St. Paulin.....	Comté de St. Maurice.
S. Boucher	26 janvier 1881....	do	Comté de Maskinongé [partie de.]
P. W. Nagle.....	12 décembre 1879..	Sherbrooke	Comtés de Richmond, Compton.—Beauce [partie de.]
David Dragon.....	9 février 1883.....	Paquetteville.....	Comtés de Compton, Clifton, Auckland, Hereford.
Auguste Grenier.....	12 juillet 1884.....	Garthby	Comtés de Wolfe, Drummond et Megantic [parties de.]

APPENDICE No. 20.—*Suite.*

ETAT donnant le nom des Garde-Forestiers en exercice durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1887—aussi de ceux nommés depuis cette dernière date jusqu'à la publication du présent rapport, ainsi que la date de leur nomination, leur résidence et l'étendue de la division dont ils ont charge.

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
Phidime Pichet.....	21 décembre 1886....	St. Adrien de Ham Nord..	Comtés de Wolfe, Drummond et Mégantic (partie de.)
Alfred Letourneau.....	11 juillet 1884.....	St. Joseph (Beauce).....	Agence de la Chaudière [partie N. E.]
Ls. Nap. Audet.....	11 juillet 1885.....	Lambton	" " [partie S. O.]
H. Lamontagne.....	26 janvier 1884.....	N. D. Aux. de Euckland..	Agence de Montmagny (frontière.)
Robert Brack.....	Drummondville.....	Comté de Drummond.
Jas. Mairs.....	Melbourne.....	Comté Richmond.
A. R. Laffèche.....	19 janvier 1886.....	Ste. Anne de la Pêrad ...	Seigneurie de Batiscan.
Alphonse Poirier.....	17 octobre 1887.....	Lauzon Lévis.....	Cantons Coleraine, Thetford, Broughton, Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth
Louis Lapointe.....	23 septembre 1887..	St. Jean Port Joli.....	Aylmer, compris [Agence de la Chaudière.] Comté de l'Islet.
Elias Mailloux.....	21 mars 1887.....	Isle Verte.....	Comté Témiscouata.
Cyrille Leclerc.....	21 mars 1887.....	St. Jean de Dieu.....	" "
Jos. Hudon dit Beaulieu..	14 novembre 1887..	St. Paschal.....	Comté Kamouraska.
Pierre Levesque.....	21 mars 1887.....	St. Pacôme.....	" "
Narcisse Lemieux.....	26 avril 1887.....	St. Clément.....	Comté Témiscouata.
Wm. Stuart.....	18 novembre 1887..	New Richmond.....	Comté Bonaventure.
Auguste Leclerc.....	1er juin 1887.....	Ste. Anne des Monts	Agence de Gaspé.
Albert Roy.....	20 septembre 1887..	Grande Ba.e.....	Lac St. Jean.
Michel Murphy.....	29 août 1887.....	Stoneham	Agence St. Charles,
Godfroy Bédard.....	22 avril 1887.....	St Félix Cap Rouge.....	Service spécial.
Edouard Jobin.....	22 septembre 1887..	Charlesbourg	Service spécial.
Gladu, L. A.....	23 octobre 1887....	St. Polycarpe	District de la Gatin-au.
Chs. Pagé.....	23 juin 1887.....	Trois Rivières.....	Partie E. St. Maurice.
Casimir Veillette.....	7 juillet 1887.....	do	Partie O. Rivières St. Maurice.
Adolphe Girouard.....	21 mars 1887.....	Stanford.....	Partie O. de l'Agence d'Arthabaska.
Chs. Robitaille.....	27 juin 1887.....	Ste. Sophie.....	Comté Mégantic.
P. D. Chéné.....	16 juin 1887.....	Hull.....	Ottawa Inférieur, partie.)
Félix Thibaudcau.....	31 août 1887.....	Maria	Agence de Bonaventure.
Jos. Doherty.....	Escuminac.....	

APPENDICE No. 20.—*Fin.*

ETAT donnant le nom des Garde-Forestiers en exercice durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1887—aussi de ceux nommés depuis cette dernière date jusqu'à la publication du présent rapport, ainsi que la date de leur nomination, leur résidence et l'étendue de la division dont ils ont charge.

Noms.	Date de la nomination	Résidence.	Etendue de l'agence.
Pierre Cyr.....	Robitaille
Auguste. Gagné.....	20 septembre 1887..	St. Jérôme.....	Partie du Lac St. Jean.
Alp. Gagnon.....	31 mars 1887.....	Somerset.....	Comté Charlevoix.
L. A. Pouliot.....	22 décembre 1887...	Amqui.....	Vallée de la Matapédia.

Département des Terres de la Couronne,
Québec.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

RAPPORTS D'ARPENTAGES.

APPENDICE NO. 21.

EXTRAIT DU RAPPORT DU RELEVÉ DES LACS ET RIVIÈRES, DANS LE CANTON DE RADNOR ET LA SEIGNEURIE DU CAP DE LA MADELAINE, FAIT EN 1886.—Par JAMES BARNARD, A. P.

“ La région renfermée par les rivières susdites forme environ cent milles en superficie que l'on peut partager en trois plateaux, chacun à une élévation plus grande que l'autre.

ELÉVATION DU TERRAIN.

“ Le premier, celui de la petite rivière des Cinq, commence à près d'un mille du St. Maurice, avec une élévation d'environ quatre cents pieds (400) audessus du St. Maurice, contient environ dix-huit milles carrés, d'un terrain généralement uni. Ce plateau est à peu près le même que celui de la rivière Bouchard. Le second plateau est celui du Grand Lac des Cinq, environ cent pieds (100) plus élevé que le premier et se continue jusqu'aux Lacs à la Pêche, où il se confond avec le premier. Le troisième plateau est celui du Lac Fou, environ deux cents pieds (200) au-dessus du précédent, et sept cents pieds (700) au-dessus du St. Maurice. Ce dernier plateau couvrirait environ vingt-quatre milles carrés, et le second autant, ou plus même que les deux autres réunis.

POUVOIRS D'EAU.

“ La rivière des Cinq, qui paraît prendre son nom de cinq rapides qui s'étendraient du St. Maurice jusqu'aux premières eaux navigables de la rivière Matawin, donne quatre forts pouvoirs d'eau, dont le dernier en aval a, à lui seul, environ deux cents pieds de chute. La rivière Folle en donne sept, dont quelques uns de trente pieds de chute. La rivière Bouchard en donne quatre, et la rivière à la Pêche deux, tous très puissants.

LE BOIS.

“ Si, dans cette région, l'on ne rencontre plus de pin en quantité notable, l'épinette le cèdre, la pruche s'y trouvent en abondance.

“ J'ai remarqué les érablières des lacs à la Pêche, dont quelques unes sont exploitées.

“ Les hauteurs entre le lac Fou et le lac Bouchard sont couronnées de beaux bois francs, où l'on voit du chêne. On a commencé à exploiter le cèdre près du lac Bouchard. Bien que le cèdre se rencontre d'ordinaire dans les savaanes, on voit cependant en mains endroits dans la région décrite en ce rapport des cèdrières considérables sur des hauteurs. J'y ai mesuré un cèdre de onze pieds de circonférence. J'y ai vu aussi de l'orme, du frêne et du tilleul de belle futaie, du noyer tendre et le *Pembina* qui sont considérés comme indices d'un bon sol.

LE SOL.

“ Bien que dans la région dont il s’agit ici, j’aie rencontré une quinzaine de caps de roche, je crois qu’il s’y trouve généralement une couche de terre suffisante pour la culture, à l’exception toutefois d’une montagne sur la ligne entre Radnor et la Seigneurie de Batiscan, dévastée par le feu, et présentant à la surface des rochers nus.

“ Une évidence de la profondeur du sol, c’est que l’on y voit très peu de bois renversé. Et à l’encontre de ce que l’on voit souvent ailleurs dans les Laurentides, le sol ici m’a paru peu rocheux, et exceptionnellement exempt de cailloux, avec peu de mines de fer pour influencer l’aiguille aimantée.

“ Le sol est généralement de bonne terre jaune à partir de la petite rivière des Cinq jusqu’à la Matawin, avec des traces d’argile, et devient plus argileuse en descendant la Rivière à la Pêche et la rivière Bouchard jusque près du St. Maurice, où les bancs d’argile affleurent à la surface.

AMÉLIORATIONS DU SOL ET BATISSES.

“ J’ai remarqué, à partir du lac Edouard en descendant la rivière à la Pêche, les vestiges d’un chemin que le gouvernement a fait construire, il y a plus de quinze ans, avec un pont de vingt-quatre pieds d’ouverture, encore solide.

“ On voit un commencement de défrichement au Lac Étienne, un autre au lac Parker, un troisième au 1er lac à la Pêche où se trouve un assez bon logement que MM. Boyer, Parker & Cie ont fait bâtir. Ces MM. ont aussi fait commencer une construction sur le lac Fou.

DISTANCE AUX ÉTABLISSEMENTS DES COLONS.

“ Il y a maintenant une chaîne d’établissements de colons depuis les Piles à venir au lac du Français ou 4me lac à la Pêche, environ six milles de distance, et dans les limites de la nouvelle paroisse des Piles. Cela s’est tout fait depuis environ dix ans, et vu le développement que prend ici le commerce de bois, et la facilité croissante des communications, la région des lacs et rivières que j’ai relevés sera recherchée pour les fins de la colonisation, et fournira le site à de nouvelles paroisses. Le District des Trois Rivières vous devra d’avoir préparé cet événement, en mettant en lumière cette région par des opérations qui pourront servir de bases à de nouvelles subdivisions en lots de ferme.”

APPENDICE No. 22.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L’ARPENTAGE DE LACS ET RIVIÈRES
DANS LE COMTÉ DE CHAMPLAIN.—Par J. M. CROTEAU, A. P.

“ Le sol de la contrée que j’ai parcourue est de formation granitique, n’offrant aucun caractère particulier, il est très montagneux et tout à fait impropre à la culture.

“ La forêt se compose généralement d’arbres très petits, excepté près des bords de la Batiscan, où l’on rencontre du merisier susceptible d’être exploité. Le sapin, l’épinette et le bouleau sont les essences qui dominent.

“ Les lacs, d'un aspect fort pittoresque, sont en général très poissonneux ; les espèces que l'on y rencontre le plus sont la truite et le goujon.”

APPENDICE No. 23.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE LACS ET RIVIÈRES
DANS LES COMTÉS DE CHAMPLAIN ET PORTNEUF.

—Par J. M. CROTEAU, A. P.

“ Les lacs sont tous assez poissonneux, et les espèces qui s'y trouvent sont la truite et le goujon. Il en a été pris, les années dernières, des quantités considérables, tellement que, si ce système eût continué encore quelques années, ces lacs auraient été épuisés : grâce aux lois actuelles, ils redeviendront ce qu'ils étaient.

“ Le sol est très pierreux, et est en général impropre à la culture. Il se trouve cependant des endroits fertiles, mais leur étendue est trop petite pour former des établissements.

“ Les essences forestières sont le sapin, l'épinette et le bouleau, d'une petite venue.”

APPENDICE No. 24.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DES RIVIÈRES TAWACHICHE, EAUX MORTES, ETC.—Par P. P. V. DU TREMBLAY, A. P.

“ La rivière Tawachiche, située dans le comté de Portneuf, à trente milles du fleuve St. Laurent, par 46° 50" de latitude Nord, et 72° 28' 30" de longitude Ouest, au point de départ, est un des affluents de la rivière Batiscau. Cette rivière n'est pas beaucoup poissonneuse, cependant le grand lac Maskesy et plus particulièrement le lac Roberge qui l'alimentent abondent en grosses truites. Ces deux lacs sont, en vérité, de magnifiques places de pêche.

“ La rivière aux Eaux Mortes, sa branche Nord, et ses affluents la rivière aux Brochets, la crique Prononvault, la décharge du petit lac des Iles et la décharge du lac à la Vase, que j'ai aussi arpentées, sont situées dans le comté de Champlain, un peu plus au nord que la précédente et se déchargent dans le lac Mekinac. Ces rivières ne sont pas non plus beaucoup poissonneuses, excepté la rivière aux Brochets où l'on fait une pêche abondante de brochets. Mais ce poisson se tient plus particulièrement dans les lacs aux Chats et aux Brochets, qui se trouvent sur la dite rivière aux Brochets. Les lacs Hamel, à la Damè, au Castor, et principalement le lac à la Truite, qui sont situés sur la branche Nord de la rivière Aux-Eaux Mortes, sont aussi de bonnes places pour la pêche à la truite. Il en est de même pour les lacs à l'Ours, Dussault, et spécialement le lac Desrochers, situés sur la branche principale de la rivière Aux-Eaux-Mortes. Mais les meilleures places de pêche à la truite et aux brochets sont certainement dans le petit lac des Iles, le lac Long et surtout le lac Travers.

“ Je suis heureux de vous dire que ces rivières traversent un terrain généralement propre à la culture et aux établissements. Ce terrain est aussi couvert d'épinette, de merisier, et d'autres bois de commerce, à part du pin qu'on ne voit qu'en petite quantité aux deux endroits marqués sur le plan ci-joint.

“ Le chemin de fer des Basses Laurentides, dans la partie ou il est parachevé, passe dans le terrain que j'ai arpenté, le long et à l'ouest de la rivière Tawachiche jusqu'à près d'un demi-mille du lac à Lauguste ; de là, s'il est construit suivant son tracé actuel, il se dirigera un peu vers l'est, passera entre le lac MasKetsy et le lac Roberge, et entre le petit lac des Iles et le lac Long pour ensuite suivre une direction le plus au nord possible, tel qu'il est figuré sur le plan ci-joint. Ce chemin serait plus utile s'il passait plus au sud, dans les meilleures terres du Canton de Chavigny et de la paroisse de Notre-Dame des Anges, pour aller aboutir à un point plus rapproché sur le chemin de fer du lac St. Jean. Il est difficile de présumer les raisons qui ont pu décider la compagnie chargée de faire ce chemin à lui donner cette direction trop au nord, et une plus grande longueur inutile. Seulement, la construction de ce chemin est subventionnée d'une somme d'au delà de \$10,000 par mille, mais elle ne coûte pas au delà de \$7,000 par mille, ce qui laisserait aux entrepreneurs un bénéfice net de plus de \$3,000 par mille, à part la propriété qui doit valoir encore plus. Je crois humblement que, dans l'intérêt du gouvernement et du public, il serait urgent qu'un officier compétent serait nommé aux fins de surveiller et de contrôler le tracé et la construction de tous les chemins de fer qui sont subventionnés par le gouvernement.

“ Les avantages naturels qu'offre le terrain que j'ai parcouru dans cet arpentage, les bois de commerce, les pouvoirs d'eau, les places de pêche et de chasse, la présence d'un chemin de fer qui la traverse, donnent à cette contrée la plus grande importance et en font un foyer avantageux pour la colonisation.

“ Je prends la liberté de vous recommander, comme chose utile, l'exploration et l'arpentage d'une partie de ces terrains.”

APPENDICE No. 25.

EXTRAIT DU RAPPORT DU RELEVÉ DES RIVIÈRES MUSQUARRO ET KEGASHKA.—Par M. M. C. E. FORGUES ET N. P. TREMBLAY, A. P.

“ La rivière Musquarro coule à travers les montagnes des Laurentides et se jette dans le Golfe St. Laurent, à quarante cinq milles environ, en bas de la rivière Natashquan.

“ Cette rivière est navigable pour les canots de bois jusqu'ou nous avons terminé nos travaux d'arpentage, tel qu'indiqué sur le plan que nous avons transmis au département.

“ Il n'y a aucun terrain propre à la culture sur les bords de cette rivière, les bois sont l'épinette noire et le sapin qui parviennent rarement à une grosseur dépassant sept.

ou huit pouces de diamètre. Arrivés à cette dimension il sèche par manque de matière nutritive, et encore n'en croit-il que dans les ravins, au bord des lacs ou des rivières.

“ Les seuls poissons qui fréquentent cette rivière et les lacs, sont la truite et le saumon. Ce dernier n'a pas été nombreux cette année, mais en revanche, la truite a été très abondante. Il y a dans les lacs une espèce de poisson dont je n'ai pu identifier le nom, il est à peu près de la même grosseur que la truite, et sa chair est aussi bonne.

“ Le climat est très salubre, mais un peu froid.

“ La compagnie de la Baie d'Hudson a un poste très considérable sur cette rivière à environ trois milles du fleuve. Les Sauvages qui visitent ce poste sont au nombre de plusieurs centaines de familles.

“ Nous avons indiqué sur le plan les remous à Saumon (pools).

Nous avons commencé nos travaux où finit la marée, c'est-à-dire où le Capt. Bayfield a terminé ses opérations géodésiques.

“ A la rivière Kegashka, le sol et le climat sont en tout semblables à ceux de la Musquarro, la distance entre ces deux cours d'eau n'étant que de quinze milles.

“ Le bois est le même aussi, seulement, il devient un peu plus gros, et se trouve en plus grande quantité.

“ Monsieur W. Fourneau a cette rivière à bail depuis plusieurs années. Il n'a pris cette année que vingt-cinq quarts de saumon et truite ; elle est plus fréquentée par le saumon que la Musquarro.

Les montagnes qui bordent ces rivières sont, à peu de chose près, semblables ; elle varient en hauteur jusqu'à cinq cents pieds. ”

APPENDICE No. 26.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE LACS ET RIVIÈRES COMPRIS ENTRE LA BATISCAN ET LA METABETCHOUAN.

—Par T. C. DELACHEVROTIÈRE, A. P.

“ La grande partie des lacs rencontrés durant mes travaux sont très poissonneux, la truite à chair rouge doit être abondante, surtout dans les lacs aux Biscuits, Travers, Trois Cariboux, Brûlé, etc. etc. par les essais de pêche que j'ai pu faire en passant.

“ Le bois le plus commun, est l'épinette blanche et noire, le bouleau et quelques fois le merisier ; l'aulne est commun dans le fond des rivières ; le pin est très rare.

“ A part les alentours du lac Brûlé et du petit lac des Chicots, je n'ai pas remarqué que le feu ait ravagé ailleurs, car tout le bois est vert et d'une belle venue.

“ Les montagnes ne sont ni hautes ni escarpées. Les terrains que j'ai remarqués être propres à la culture sont de chaque côté de la rivière Sauvage, et dans la vallée de la Métabetchouan ; ailleurs, je suis persuadé que le terrain est trop pauvre et trop rocheux pour être cultivé. ”

APPENDICE No. 27.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DES RIVIÈRES À MOISE
ET CROCHE.—Par F. PAGÉ, A. P.

“ Le terrain, dans le voisinage de ces rivières, est en général accidenté, et montagneux ; cependant, le long de la rivière à Moïse, il se rencontre quelques petits vallons très propres à la culture ; une exploration plus étendue, de chaque côté de cette rivière ferait encore mieux connaître cette partie du pays qui s'étend de la rivière allant vers le lac des Passes.

“ Le bois le plus commun, le long de ces rivières, est l'épinette, le sapin et le bouleau ; on rencontre aussi, en quelques endroits, l'épinette rouge, et l'épinette connue sous le nom *d'épinette à chatte*.

“ Le sol est généralement sablonneux, sable rouge, mêlé de gravier, et ailleurs, terre noire.”

APPENDICE No. 28.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DES RIVIÈRES UPIKAUBA,
AUX ÉCORCES, Etc., Etc.—Par JEAN MALTAIS, A. P.

“ L'aspect de ces rivières et de leurs abords est assez pittoresque. Il y a environ dix milles de rapides à l'embouchure de l'Upikauba, bordés de montagnes escarpées, que le feu a complètement déboisées, et en arrière desquelles le sol, quoique assez montagneux, est cependant couvert d'un magnifique bois vert, consistant en épinettes blanches à billots, épinettes noires, sapins et bouleaux.

Au-dessus, jusqu'au point où j'ai terminé, des rapides situés de distance en distance contrastent avec la monotonie des eaux mortes. Ici encore, on y remarque des montagnes, mais plus basses et plus éloignées des bords de la rivière, ainsi qu'une riche croissance de bois de commerce, surtout l'épinette blanche à billots ; mais sur les rives de son principal tributaire, le Petit Pikauba, ce bois y est encore en plus grande abondance. Le sol y est moins montagneux ; seulement, quelques élévations et du terrain plan.

“ Le cours de la rivière aux Écorces offre à peu près les mêmes perspectives. Cinq milles de rapides à son embouchure, après quoi des eaux mortes, quelques petits rapides et un lac qui porte le même nom. Le sol de chaque côté généralement plan, bien qu'on y remarque encore quelques petites élévations, est couvert de magnifiques forêts de bois de commerce, lequel est le même que sur la rivière Upikauba.....

“ Cette partie du pays offre aussi des avantages. Il y a presque autant de places de moulins que de rapides. Le poisson abonde dans ses rivières. Déjà de nombreux chantiers sont commencés sur les rivières Upikauba, ses tributaires Petit Pikauba, Upika et Petit Pika, sur la rivière aux Écorces et son tributaire la rivière aux Canots. Pen-

dant longtemps encore il y aura là du bois à exploiter. Enfin, la terre étant en plusieurs endroits d'une excellente qualité, est très propre à la colonisation, et nous pouvons espérer que, lorsque les voies de communication seront plus faciles, dans un avenir plus ou moins éloigné, nous y verrons des colons en voie de prospérité. ”

APPENDICE No. 29.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE LA RIVIÈRE MÉTABETCHOUAN ET SES TRIBUTAIRES.—Par EUGÈNE CASGRAIN. A. P.

“ Commençant mes opérations à la partie ouest du lac St. Henri, qui est formé par la rivière Métabetchouan, j'ai relevé ce lac au moins trois milles de longueur et trois quarts de mille de largeur, avec des bords s'élevant en différents endroits presque perpendiculairement, le bois se composant d'épinette grise, épinette rouge et bouleau, et se rétrécissant à son extrémité sud sur une largeur de 150 pieds. Il y a en cet endroit une chute de 30 pieds, ou plutôt deux de 15 pieds, qui séparent ce dernier du lac Hugh, à peu près trois milles de long, sur trente chaînes de large, que je relevai complètement jusqu'à l'entrée de la rivière Métabetchouan. Ensuite, je continuai par le relevé de cette dernière, en remontant son cours, rencontrant, à trente chaînes du susdit lac Hugh, un fort rapide, long d'un mille, et une chute de quinze pieds, puis un parcours de 30 chaînes d'une eau tranquille, avant d'arriver à son confluent avec la rivière Metascouac. De là, discontinuant pour quelque temps le relevé de la rivière, je fis le relevé de la rivière et des lacs Métascouac jusqu'au 5me lac inclusivement, et une partie de ses deux branches venant de l'Est. Cette rivière ainsi que ses branches presque sans courant, serpente à travers un terrain plan qui a été ravagé par le feu, de même que les montagnes les plus rapprochées ; on y voit encore des épinettes rouges desséchées par le feu. Le terrain y est exempt de roches, et étant cultivé on y ferait de belles prairies.

“ Je descendis le cours de cette rivière, et je continuai le relevé de la rivière Métabetchouan, le lac A sur le plan, le lac à la Place et d'autres petits lacs, jusqu'à la rivière No. 2, un des tributaires venant de l'est, que je relevai sur le parcours de cinq milles et un quart.

“ Ensuite, je continuai le relevé de la rivière Métabetchouan sans interruption jusqu'au lac aux Rognons, un parcours d'environ dix milles, rencontrant trois rapides ; le premier est long de trois-quarts de mille, avec une chute de vingt-cinq pieds, le second d'un mille, le troisième est une succession de chutes et rapides de plus de 200 pieds de hauteur, sur une distance de près de deux milles, et complètement renfermé par de hautes montagnes sur ses deux bords.

“ Sur les premiers huit milles, en partant du lac à la Place, à l'exception des deux rapides, la rivière, presque sans courant, regorge de truites et serpente à travers de magnifiques prairies naturelles où l'herbe sauvage pousse d'une manière luxuriante, procurant de splendides pâturages à l'orignal et au caribou qui abondent dans ces localités. Les montagnes sont peu élevées et sont couvertes de bouleaux et de trembles, et sur les bas fonds, d'épinettes grises, rouges, noires et sapins. On arrive à la source de cette rivière dans le lac aux Rognons alimenté par la décharge du lac des Mâles et celle du lac des Iles, qui se jette dans cette première à un demi-mille avant d'arriver au lac aux Rognons. Je fis d'abord le relevé de ce lac dont le pourtour est de 8½ milles; les montagnes qui l'entourent des côtés est et ouest sont boisées en épinette, sapin et bouleau; au sud est une plaine où passe la charge du lac aux Rognons.

“ J'ai terminé mes opérations par le relevé d'une partie de la décharge du lac des Iles, venant du Nord-est, sur un parcours de quatre milles et trente et une chaînes, et celle du lac au Mâle venant du Sud-est et qui a onze milles de longueur. Leur cours est capricieux, par leurs sinuosités, mais facile et d'une largeur moyenne de trente-cinq pieds, le sol est de médiocre qualité partout où il n'est pas montagneux, c'est un terrain rocheux ou sablonneux; le bois de commerce est rare, c'est aussi la même végétation d'épinette noire et de tremble de petites dimensions.”

APPENDICE No. 30.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DU “ SITE DE VILLAGE ” SUR LA DEVANTURE DES LOTS 1 ET 2 DANS LE 1ER RANG DU CANTON VILLENEUVE.—Par E. J. RAINBOTH, A. P.

L'ouvrage accompli par moi consistait dans l'arpentage préliminaire des lots sur la rivière, du chemin construit par le Gouvernement Fédéral, et de partie de la ligne de division entre les cantons Portland et Villeneuve, et une exploration complète de l'intérieur du “ Site de village, ” puis ensuite un projet conforme à la nature du terrain et aux améliorations existantes, et dont j'ai soumis un plan à votre Département pour être approuvé.

Je reçus alors instruction d'arpenter sur le terrain, ce que je fis en conséquence, en tirant toutes les lignes marquées en rouge sur le plan avec un transit solaire, et plantant des poteaux et des bornes de pierre là où c'était nécessaire. Ce “ Site de village ” se trouve sur une pointe de terre située vis-à-vis et tout-à-fait en vue des “ Grandes Chutes ” sur la rivière du Lièvre. Ces chutes offrent un spectacle grandiose et splendide à voir; leur hauteur presque perpendiculaire est estimée à 190 pieds. Elles sont fréquemment visitées par les excursionnistes et les touristes, dont l'un des premiers fut Lord Dufferin,

qui fit le voyage sur le premier bateau " l'Eddy May " qui naviguait sur cette rivière. Maintenant, le grand obstacle se trouve dans les " Longs Rapides " à environ trois milles en suivant le courant, lesquels ne sont navigables pour les steamers que peu de temps durant les hautes eaux du printemps. Cette difficulté cependant sera bientôt sur les hautes montées vu que le gouvernement Fédéral construit actuellement aux " Petit Rapides," environ douze milles en suivant le courant, une écluse et des vannes qui devront inonder les " Longs Rapides," permettant ainsi à un steamer de remonter les cascades et peut-être même le " Grand Remous " au pied des chutes.

Il n'y a aucun doute que ce sera alors le refuge favori des touristes ; et plusieurs personnes, après que mon arpentage fut terminé, inspectaient les lots dans le but d'acheter et d'y construire des résidences d'été et des hôtels.

Le terrain est, pour la plus grande partie, montagneux et rocheux, plus particulièrement dans la partie nord-est, et recouvert d'une épaisse croissance de bois franc et de pruche, avec de l'épinette, du sapin et du cèdre, sur les bords de la rivière. Et en conséquence mon arpentage n'avancait pas rapidement, vu la nature raboteuse du terrain, la somme de travail extra et le petit nombre d'hommes composant mon parti, et je fus obligé de prendre un soin particulier pour accomplir et compléter tous les détails de l'ouvrage de la manière la plus exacte et la plus durable, à cause de la certitude dans laquelle j'étais que ce territoire acquerrait une valeur considérable.

Il n'y a pas de doute que c'est un terrain très riche en minéraux, vu que l'on voyait évidemment en plusieurs endroits du mica en gros morceaux et de l'apatite ou phosphate de chaux.

APPENDICE No. 31.

RAPPORT D'INSPECTION DU TERRAIN ENTRE LE LAC DES CÈDRES, OU KISKISINK, ET LE LAC ST. JEAN.

QUÉBEC, 8 mars 1887.

E. E. TACHÉ, ECR.

ASSISTANT-COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,

QUÉBEC.

MONSIEUR,

Pour me conformer à votre demande verbale m'enjoignant de vous faire un rapport sur la nature du pays entre le Lac des Cèdres, ou Kiskisink, et le Lac St. Jean par la vallée de la Métabetchouan qui est traversée par la ligne du chemin de fer que j'ai arpentée pour M. Beemer, j'ai l'honneur de vous faire l'exposé suivant.

Depuis le Lac des Cèdres jusqu'à l'extrémité inférieure du Lac Magnagami ou Méta-

betchouan, une distance d'environ quatre milles, le pays est rocheux et montagneux, et il y a très peu de terrain ou de bois de quelque valeur.

Plus bas que le lac Métabetchouan le pays est décidément meilleur, et l'on trouve quelques belles étendues de terrain plan principalement sur le côté ouest de la rivière.

Des feux de forêt ont ravagé une partie considérable du côté est de la rivière et aussi une partie du côté sud qui est maintenant toute couverte de bouleau et de tremble.

En quelques endroits, les montagnes se rejoignent, mais la majeure partie du terrain le long de la rivière, depuis le Lac Magnagami, en descendant jusqu'à l'arrière ligne du canton de Métabetchouan, une distance d'à peu près trente milles, est propre à des établissements.

A environ mi-chemin entre le Lac à la Carpe et Lac Magnagami, il paraît y avoir une étendue de bonne terre. Le sol est excessivement riche sur les deux côtés de la rivière ; c'est en général un fond de riche argile recouvert d'une marne abondante d'une couleur brune foncée.

Dans le canton de Dequen le sol est excellent le long de la rivière, et le terrain non arpenté sur le côté opposé ou côté est paraît être aussi excellent.

Les chasseurs, qui travaillent avec moi à cet arpentage, disent qu'il y a quatre à cinq milles en profondeur de terrain propre à la culture sur chaque côté de la rivière, mais je crains qu'une grande partie de ce terrain ne soit plutôt pierreux.

Bois.

Il y a une quantité considérable d'épinette blanche et quelques excellentes épinettes rouges chaque côté de la rivière.

Les vieux brûlés sont recouverts d'une épaisse croissance de bouleau, tremble et sapin, et comme les pouvoirs d'eau ne sont pas rares, il n'y a pas d'endroit qui promette plus pour une manufacture de pulpe ou pour d'autres manufactures qui emploient la qualité de bois ci-dessus mentionnée. Le chemin de fer a été construit sur la vallée de la Métabetchouan.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé) HENRY O'SULLIVAN,

Inspecteur d'arpentages.

APPENDICE No. 32.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LE RÉARPENTAGE ET LA DIVISION EN DEMI-LOTS DE PARTIES DES RANGS 9, 10, 11 et 12 DU CANTON MARLOW, DANS LE COMTÉ DE BEAUCE.

—Par J. G. BIGNELL, A. P.

“ Cette partie du canton Marlow est très unie (bien qu'il existe en réalité

une élévation qui va graduellement vers le sud-est) à l'exception de la vallée de la rivière Samson le long de laquelle il y a une rive escarpée et assez élevée, tantôt sur un côté et tantôt sur l'autre, et quelques fois près de la rivière, puis encore à une certaine distance de là, formant une petite bande de terrain d'alluvion. Mais dans tous les cas l'étendue de cette prairie est au plus de quatre ou cinq chaînes. On rencontre encore quelques vallées de ruisseaux ou ravins ; mais, dans son ensemble, cette partie de Marlow peut être rangée parmi les endroits plats.

La majeure partie de cette division de Marlow contient quelques excellentes terres, principalement le long des rivières Chaudière et Samson où l'on trouve du bois franc et du bois mou. Le sol est principalement un composé de marne, d'argile et de terre noire. En quelques endroits, là surtout où la terre est humide, le sol est pierreux et recouvert d'une épaisse couche de mousse. Le bois de pin a été tout ou presque tout enlevé, il y a quelques années, de même qu'une quantité considérable d'épinette ; mais il reste bien encore une quantité considérable de cette dernière en certains endroits, et elle est de qualité supérieure.

Un couple de colons se sont établis là et ont commencé à défricher la terre ; d'autres, sans aucun doute, suivront aussitôt que les moyens de communication seront devenus plus faciles.

J'ai remarqué bon nombre d'épinettes sèches encore debout. Elles paraissent être dans cet état depuis cinq à huit ans. ”

APPENDICE No. 33.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LE RÉARPEMENT ET LA DIVISION EN DEMI-LOTS DE PARTIE DES RANGS NORD-OUEST 5, 6, 7, 8 ET 9 DU CANTON RISBOROUGH DANS LE COMTÉ DE BEAUCE.—Par J. G. BIGNELL, A. P.

L'aspect général de cette partie de Risborough est presque complètement différent du reste de ce canton en autant qu'elle est beaucoup plus unie. Il y a bien une élévation tant soit peu graduelle depuis la rivière Chaudière en gagnant vers le sud-est ou vers la Ligne Provinciale. Cet endroit est toutefois quelque peu accidenté, mais pas montagneux comme d'autres parties de ce canton. On rencontre de temps en temps, comme partout ailleurs, quelques ravins au fond desquels il y a presque toujours un cours d'eau. Règle générale ici, les ravins n'ont pas un long parcours.

Le sol en général est excellent et se compose en majeure partie de terre glaise et d'un peu de terre noire. Il est quelque peu pierreux, mais en même temps très fertile. J'ai obtenu cette information de personnes qui ont pris des lots dans cette partie arpentée depuis quelques années, y ont fait des défrichements sur une étendue plus ou moins considérable, résident sur leurs lots et où ils ont déjà fait deux ou trois récoltes. J'ai entré les noms de ces personnes sur mon plan, et j'ai aussi consigné l'étendue approximative de leurs améliorations.

Une grande quantité de bois de commerce de toute sorte a été enlevée, mais il reste encore, en quelques endroits, beaucoup d'épinette de bonne grosseur et de qualité supérieure.

J'ai remarqué un certain nombre d'épinettes sèches et comme mortes. Elles paraissent être dans cet état depuis cinq à huit ans. Ici la dimension de ces arbres n'est pas aussi grande que dans Marlow."

APPENDICE No. 34.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE PARTIE DU
CANTON BASKATONGE.—Par J. E. Woods, A. P.

"Le terrain compris dans cet arpentage est généralement plan : quelques plateaux couvrent une étendue d'environ 400 acres. Le sol est une terre meuble quelquefois sablonneuse, et pierreuse sur les sommets. La partie ouest du canton est montagneuse mais renferme la meilleure terre, autant qu'il est possible d'en juger par la qualité du bois.

On rencontre partout dans le canton du sapin et du bouleau, il y a quelques épinettes blanches et quelques épinettes rouges, mais trop petites pour le commerce de bois. Le cèdre croit à une grande hauteur dans quelques-uns des endroits plats ; il reste encore quelques petits pins le long de la rivière.

Environ 300 acres de terrain sont cultivés, sur les lots de la rivière, dans le rang VII, par Gilmour et Cie., Hamilton et frères, David Gagnier, Joseph David et cinq ou six autres. Il n'y aurait pas besoin d'un arpentage spécial pour déterminer l'étendue de terrain que chacun d'eux réclame. Ces terres produisent d'excellentes récoltes de foin, d'avoine et spécialement de légumes. Il a été récolté du bon blé, mais il est peu cultivé attendu que le moulin à farine le plus proche se trouve à 25 milles de distance.

Un bon chemin carrossable s'étend à travers le canton, dont la position est démontrée aussi bien que possible sur le plan. Il n'y a pas de doute que les terres qui longent ce chemin seraient d'abord prises, si les lignes de rang, le long du dit chemin, étaient arpentées.

Près de la traverse de la rivière Baskatonge on a élevé un pont solide sur des tréteaux.

APPENDICE No. 35.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON POPE, SUR LA RIVIÈRE DU LIÈVRE, DANS LE
COMTÉ D'OTTAWA.—Par E. J. Rainboth, A. P.

"Ce canton est très beau; pays plat, sol de terre grasse et sablonneuse de première qualité, recouvert de bon bois mêlé, et propre, sous tous les rapports, à des établissements. La plus belle ferme sur la rivière est située à l'angle nord-est de ce canton ; c'est la ferme de MM. James McLaren & Cie., "La ferme de la Montagne," sur laquelle ils ont 400 acres en culture.

Les "Montagnes du Diable" commencent dans la partie nord de ce canton, environ cinq milles en arrière de la rivière, et vont dans cette direction aussi loin que la vue peut s'étendre.

Les belles étendues de terrain, dont ce canton fait partie, ne seront colonisées convenablement et rapidement que lorsqu'un chemin de colonisation aura été construit, soit en haut de la Rivière du Lièvre ou depuis les chemins de la Gatineau, vu qu'à présent la seule voie praticable est la navigation sur la rivière. Et pour ce faire, il faut être un canotier habile; et, comme un grand nombre des nouveaux colons n'ont pas cette habileté, ils se découragent facilement et en peu de temps. En effet, un certain nombre, dans Robertson et dans Campbell, ont, pour cette raison, abandonné leurs lots depuis l'année dernière.

Le chemin de colonisation appelé le "Chemin Chapleau", fait depuis la Rivière Rouge jusqu'à la Lièvre, n'a pas été un succès en ce qui concerne les établissements sur cette rivière, vu que n'importe quel trafic doit chercher son débouché naturel en suivant le cours de cette rivière, et j'en ai eu la preuve évidente.

L'écluse construite par le Gouvernement Fédéral aux "Rapides Babeesh" pour faciliter la navigation sur cette rivière, a été un véritable fiasco. C'est de l'argent (environ dix mille piastres) complètement gaspillé, vu que les eaux du printemps dernier ont formé un nouveau chenal autour de l'extrémité est de l'écluse, et cela est resté dans le même état depuis.

Il n'y a pas de bois de pin de valeur pour le commerce dans ce canton, et le seul pouvoir d'eau sur cette rivière est aux "Rapides de la Tortue," près de l'angle sud-est du dit canton.

Le territoire situé au-delà de ce canton est encore bon et propre à la colonisation."

APPENDICE No. 36.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON MCGILL, DANS LE COMTÉ D'OTTAWA.—Par E. J. RAINBOTH, A. P.

"Les rangs deux et trois sont relativement plats, le sol étant un composé de terre glaise sablonneuse et presque entièrement recouvert de brûlés.

La partie nord des rangs quatre et cinq est montagneuse et rocheuse, et impropre à la culture, tandis que les extrémités sud qui bordent la petite rivière au Serpent sont propres à des établissements, le sol consistant en une terre glaise sablonneuse avec de beau bois mêlé. Il y a un brûlé qui court diagonalement à travers le rang quatre. Les M. M. Elie et frères, ont une belle scierie située sur cette petite rivière dans ce rang; il y a aussi une boutique de forgeron et de charpentier, et on a l'intention de construire, à la prochaine saison, un moulin à farine près de la scierie.

Les parties des rangs 6 et 7 sont bien convenables pour des établissements, principalement le long de la rivière au Serpent, bien qu'il y ait beaucoup de terrain pierreux le long de la ligne qui les divise, le sol consistant en sable et terre glaise sablonneuse avec de bon bois mêlé.

Le terrain, le long de la ligne de centre, est très inégal, montagneux et rocheux ; et sur la ligne extérieure d'en bas, il est uni et le sol est principalement formé d'une terre grasse sablonneuse.

Il n'y a pas de pin de valeur, mais il y a en revanche beaucoup de bon cèdre.

Il y a un certain nombre de colons dans ce canton (une liste des noms de ceux établis dans la partie comprise dans mon arpentage est ci-jointe) qui fait partie de la municipalité des cantons unis de Blake, Bigelow, Wells et McGill, dont le centre de commerce est le village de Notre-Dame de Laus, dans le canton Wells, où il y a des magasins, des hôtels, une église, une école et un bureau de poste.

Il y a de précieux dépôts d'apatite ou phosphate de chaux dans ce canton et dans les cantons voisins."

APPENDICE No. 37.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE PARTIE DE LA RIVIÈRE DU DIABLE ET SES TRIBUTAIRES, DANS LES COMTES DE TERREBONNE ET MONTCALM.—PAR G. E. MACMARTIN, A. P.

"Le nom de cette rivière paraît avoir été bien choisi, si l'on en juge par les chutes, rapides, remous etc, que l'on rencontre dans cette périlleuse et pénible tâche de l'arpentage d'une des rivières les plus agitées. Depuis sa source, les eaux de cette rivière passent par une suite de commotions violentes, faisant à certains endroits un bruit tellement assourdissant qu'aucun son au monde ne pourrait être entendu, puis des détours calmes suivis de torrents qui se précipitent avec la rapidité d'un cheval à la course, et de là traversent les lacs. Cette rivière continue ainsi à serpenter entre le pied de la montagne Tremblante et celui de la montagne Bleue ; et, de là, traversant la Tuque, un véritable pinacle, elle continue sa course autour des ombres de cette mystérieuse montagne Tremblante, où, se joignant à la rivière Boulé, elle devient une rivière importante. La rivière Boulé est de même agitée et déserte, et ces deux pouvoirs d'eau réunis pourraient être estimés à une force de plusieurs millions de chevaux.

Aspect.

En général, près de la source des rivières le pays est plat et ondulé, et de même en est-il pour la rivière du Diable et ses tributaires. Le terrain est d'abord uni, et à mesure que l'on descend, les collines s'élèvent et les montagnes se dessinent, et le pays devient tour à tour uni, ondulé et montagneux ; mais l'aspect du pays est certainement favorable à la colonisation. Les lacs intérieurs sont en petit nombre et sans importance.

Sol.

On ne voit pas de sol fertile le long de cette rivière. C'est ou une terre glaise légère ou une terre meuble jaune et sablonneuse, et bien qu'en l'examinant, l'impression soit qu'elle n'est pas de qualité pour assurer des établissements, néanmoins il semble bien y avoir un nombre de colons qui attendent vivement le jour où cette contrée sera arpentée et ouverte à la colonisation; et je n'ai pas le moindre doute que si leur désir était comblé, il y aurait, dans peu de temps, des établissements aussi prospères qu'à St-Jovite, qui, je m'en rappelle, était, il y a sept ans, un endroit aussi silencieux que la forêt. Où trouver dans le Canada un pareil avancement? Aucun endroit dans le nord-ouest avec sa richesse renommée n'a fait plus de progrès. J'ai trouvé là une ville avec des églises, magasins, hôtels, moulins à farine et à carde, scieries et des commerçants de toutes sortes. Déjà des préparatifs se faisaient pour bâtir une nouvelle église paroissiale devant coûter \$15,000. Il y a aussi un système d'aqueduc complet, et chaque famille s'approvisionne de bonne eau pour une somme variant de 4 à 6 piastres par année. Et tout ce progrès s'est opéré dans l'espace de 7 ans. Il y a en outre un joli village à 5 milles environ vers l'est connu sous le nom de St-Faustin, et qui est aussi prospère. Ces deux places se trouvent situés dans un rayon de 4 ou 5 milles d'un pays non arpenté. Les gens sont intelligents, sobres et industrieux. Telle est la classe de colons que j'ai trouvés peuplant le nord de notre pays, et telle est la classe de ceux qui demandent plus de terrain pour y coloniser.

Bois.

Contrairement à la plupart de nos cours d'eau, la Rivière du Diable ne peut pas faire parade de ses arbres de pin; et quoique ce soit une rivière bien boisée, elle manque de bois de pin. Mais presque tous les autres bois que l'on rencontre dans nos forêts canadiennes s'y trouvent en abondance de bonne grosseur et de bonne qualité. On y voit fréquemment du beau bois franc, y compris du merisier jaune et du bois blanc d'une grosseur peu commune. Près de la source de la rivière, le bois est petit, mais s'étend seulement à une courte distance de la rivière, où l'on trouve un grand bois. Je remarquai que les chantiers de bois s'étendaient le long de la rivière jusqu'au premier lac, et au delà, pas de pin d'aucune valeur.

Pêche et Chasse.

Pour ceux qui recherchent les amusements de la chasse ou de la pêche, je puis leur dire en toute sûreté, que la contrée arrosée par la rivière du Diable, est pour les chasseurs, un véritable séjour de délices, où la rivière et la forêt abondent en gibier. La truite, la perche, le brochet, le brocheton etc., remplissent les rivières et les lacs. La loutre, qui est leur seul ennemi, est dix fois plus destructive pour les poissons que les seines, lances etc.

Le gibier tel que le chevreuil, le caribou et l'orignal sont en abondance et rôdent en liberté, sans être inquiétés, dans ces paisibles forêts. Actuellement, ils sont tellement apprivoisés qu'ils n'ont aucune crainte de l'homme et peuvent être approchés facilement à quelques verges de distance. Le petit gibier est peu nombreux. Parmi les animaux à fourrure, l'ours, la loutre et le vison sont en grand nombre ; mais le castor est presque complètement disparu. La seule raison pour laquelle le gibier est si abondant sur cette rivière est l'absence du bûcheron dont la hache ne s'est jamais fait entendre en ces lieux.

Les Sauvages, je suis chagrin de le dire, sont maintenant presque totalement disparus sur la rivière Rouge et ses tributaires, et pour ces raisons le pays est encore resté à l'état primitif.

APPENDICE No. 38.

TABLEAU SPÉCIAL des Officiers, etc., employés dans différents bureaux du Cadastre pendant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Noms.	Localité—Emploi.	Traitement annuel.	REMARQUES.
	MONTREAL.	\$ cts.	
F. W. Blaiklock.....	Arpenteur et dessinateur.....	1,200 00	
G. A. Varin.....	Inspecteur.....	1,300 00	
	TROI-RIVIERES ET BONAVENTURE		
L. O. A. Arcand.....	Arpenteur et dessinateur.. ..	1,200 00	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

APPENDICE No. 39.

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux du cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887.

Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de lots entrés au livre de renvoi.	Par qui cadastré.
		Acres.	Roods.	Perches		
Stanstead.....	Beebe Plain, village.....	2,039	145	F. W. Blaiklock.
Bonaventure.....	Shoolbred, seigneurie.....	99,000	1,264	L. O. A. Arcand.
do.....	Nouvelle, canton.....					
Beauce.....	Broughton, do.....	50,226	1,016	Félix Legendre.
Brome.....	Sutton, do.....	64,800	1,526	Felix Farnan.
Wolfe.....	Weedon, do.....	66,582	1,204	P. E. Lavergne.
Montcalm.....	Ste Julienne, paroisse.....	23,342	976	J. A. Martin.
Richmond.....	Melbourne, village.....	439	183	E. S. Bernard.
Ottawa.....	Maniwaki, canton.....	20,880	1,143	G. C. Rainboth.
Drummond.....	Wendover, do [ptie].....	28,036	376	J. N. Gastonguay.
Beauce.....	Forsyth, do.....	33,396	634	J. Geo. Bignell.
Témiscouata.....	Viger, do.....	47,360	848	G. A. Doucet.
	Totaux.....	434,100	9,315	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 40.

BUREAU DU CADASTRE,

MONTREAL, 25 novembre 1887.

E. E. TACHÉ, Ecr.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Conformément à votre demande du 18 novembre courant, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant relativement aux travaux effectués par le bureau du cadastre de Montréal durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1887.

Différents arpentages et vérifications ont été faits en rapport avec la correction des erreurs et omissions qui ont été constatées dans le cadastre des localités ci-après, et des rapports particuliers en ont été adressés à votre département.

CITÉ DE MONTREAL.

Dans les quartiers Ste-Anne, St-Antoine et Ste-Marie, seize numéros ont été vérifiés et corrigés.

COMTÉ D'HOCHELAGA.

Dans la paroisse Montréal et le village du Côteau St-Louis, quatre numéros ont été mesurés et corrigés.

COMTÉ DE JACQUES-CARTIER.

Trois numéros ont été vérifiés et corrigés dans la paroisse Ste-Anne.

COMTÉ D'IBERVILLE.

Paroisse St Georges de Henryville, vérification spéciale et correction de six numéros.

COMTÉ DE CHAMBLY.

Dans les paroisses St-Joseph de Chambly, St-Antoine de Longueuil, et le village de Longueuil, quinze numéros vérifiés et corrigés.

COMTÉ DE LAVAL.

Paroisses St-Vincent de Paul et Ste-Rose, et village de Ste-Rose, six numéros corrigés.

COMTÉ DE MISSISQUOI.

Arpentage spécial et mesurage de quatre lots dans la ville de Farnham, et rapport en conséquence. J'ai aussi arpenté de nouveau l'ancienne ligne limitative entre la seigneurie de St Hyacinthe et le canton de West Farnham, en novembre 1886, et j'en ai transmis le plan, avec un rapport et une liste des lots affectés par le tracé de cette ligne, dans le courant de janvier dernier.

COMTÉ DE STANSTEAD.

Dans le mois de mai dernier, je procédai à l'arpentage nécessaire au cadastre du canton Stanstead, et à la fin de l'année fiscale, j'avais relevé et mesuré un parcours de cent dix-sept milles.

Trente-et-un plans de cadastre ont été copiés sur la toile et cent-trente tracés divers ont été faits en rapport avec le plan du quartier St-Antoine, à 200 pieds au pouce, que nous avons préparé, lequel doit indiquer toutes les subdivisions de lots et les corrections survenues depuis la mise en force du cadastre dans ce quartier.

Nous avons examiné et collationné, durant l'année, trente subdivisions de lots faites en conformité de l'article 2175 du code civil et de l'acte 38 Vict., ch. 15, et avons fourni les certificats requis par les intéressés.

En outre des travaux ci-dessus et des nombreuses informations relatives au cadastre données à grand nombre de personnes, nous avons expédié soixante-dix-neuf lettres, et en avons reçu et noté dans nos livres soixante-dix-neuf.

Le tout respectueusement soumis.

Votre obéissant serviteur,

F. W. BLAIKLOCK,

A. P.

APPENDICE No. 41.

RAPPORT DE L'ARPENTEUR DU CADASTRE DES DISTRICTS
DES TROIS-RIVIÈRES ET BONAVENTURE.

BUREAU DU CADASTRE,

Trois-Rivières, 2 juillet 1887.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire un rapport détaillé, accompagné d'un tableau général, des travaux exécutés dans le comté de Bonaventure, par le bureau du cadastre de Trois-Rivières, depuis le 30 juin 1886 au 30 juin 1887.

Vu les travaux que j'ai été obligé de faire pour l'arpentage des limites à bois sur la rivière Vermillon, dans le haut du St-Maurice, je n'ai pu fixer mon départ pour la Baie des Chaleurs que le 15 de juillet 1886. En conséquence, je quittai Trois-Rivières ce jour pour me rendre dans la seigneurie de Shoolbred et le canton Nouvelle, dans le comté de Bonaventure, lieu de mes opérations.

Le 16, en passant à Québec, je reçus de votre département des instructions m'autorisant à aller dans le canton Port-Daniel, comté de Bonaventure susdit, pour faire l'inspection d'une partie de ce canton, afin de faire connaître à votre département, s'il y avait lieu ou non de renouveler l'arpentage des rangs situés en arrière de ceux qui sont sur le littoral de la Baie.

En conséquence, je me rendis de suite au canton Port-Daniel, et fis l'inspection demandée. Ce travail m'ayant retenu dans ce canton jusqu'au 3 août, je retournai, le lendemain, reprendre mes travaux dans le canton Nouvelle, paroisse de St-Jean l'Évangéliste.

Suivant la demande qui m'en avait été faite dans les instructions ci-haut mentionnées, j'en ai fait un rapport spécial qui vous a été transmis le 5 du même mois. J'ai continué le cadastrage de la seigneurie de Shoolbred et du canton Nouvelle, que j'avais commencé en 1883, et dont j'avais soumis le plan de la partie ainsi cadastrée à l'inspection des propriétaires, le 14 septembre de cette même année. J'en ai ébauché le plan brouillon, que j'ai soumis de nouveau à l'examen des propriétaires, le 26, le 27 et le 28 décembre dernier, après avis publics à cet effet.

Au commencement de janvier dernier, je suis revenu à Trois-Rivières, et en suis reparti le 15 de juin dernier, pour Carleton, lieu de mes opérations.

Durant mon séjour à Trois-Rivières, j'ai terminé le plan brouillon du canton Nouvelle déjà commencé à la Baie des Chaleurs. J'en ai ensuite dressé le plan officiel et fait le livre de renvoi original, lesquels vous ont été transmis le 10 mai dernier. Ce canton contient 1264 parcelles ou désignations de lots, y compris les îles, et couvre une superficie de 99,000 acres.

J'ai rencontré beaucoup de difficultés dans le cadastrage de la seigneurie de Shoobred et du canton Nouvelle, par rapport à l'irrégularité des concessions ou rangs, et principalement à cause du terrain qui est très accidenté, surtout en suivant les lignes extérieures du dit canton.

A part des travaux ci-haut mentionnés, j'ai été obligé de faire le relevé de la rivière Escuminac depuis le pont du chemin public jusqu'à la ligne qui sépare ce canton d'avec le canton Manu ; ainsi que celui de la branche nord de cette rivière jusqu'à la ligne de Mann, et des îles situées dans cette dite rivière.

J'ai, en outre, fait le relevé de la rivière Nouvelle depuis le pont du chemin public (Pont à Faller) jusqu'à la ligne latérale nord-ouest du dit canton ; et aussi de plusieurs ruisseaux et lignes servant à vérifier certains arpentages.

J'ai, de plus, fait le relevé des chemins des rangs Rivière Nouvelle, partie du milieu et partie nord-est (appelées par les habitants du lieu : Grand-Platin) ; du chemin du rang Glenn, ainsi que du lac Glenn ; des chemins situés sur les deux côtés de la rivière Escuminac ; du chemin qui conduit chez George Lavoie et Onézime Bernier ; du chemin qui conduit au 4ième rang, communément appelé, par les gens de cette localité, montagne St-Louis ou Sandy Bay ; des lignes extérieures, sud est, nord-ouest et sud ouest de ce canton, sur un parcours de 70 milles, comprenant 480 courses ou stations.

D'après la demande que vous m'aviez faite le 22 mars dernier, j'ai fait un tracé du plan du canton Maria, demandé par L. J. Riopel, Ecr., M. P., pour les fins du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, en y inscrivant sur chaque lot le nom du propriétaire ou de l'occupant. Ce tracé de plan fut transmis à votre département le 28 du même mois.

De plus, d'après la demande contenue dans votre lettre du 31 mars, j'ai transmis à votre département, le 4 avril, un rapport indiquant les diverses localités du comté de Bonaventure où j'ai effectué les travaux du cadastre et spécifiant la nature de ces travaux, lesquels furent commencés en 1883.

Suivant la demande qui m'en fut faite, le 24 juin dernier, par George P. Roy, Ecr., arpenteur provincial, j'ai fait un tracé de la Rivière Cascapédia, et le lui ai transmis le 27 du mois dernier.

Entr'autres affaires courantes du bureau, j'ai eu à écrire quarante-huit lettres et j'en ai reçu quarante-une.

A part ce que je viens de mentionner, j'ai été obligé de passer un temps considérable à donner au public des informations relativement au Cadastre.

Le tout respectueusement soumis.

Votre obéissant serviteur,

Ls. O. A. ARCAND.

A. P.

APPENDICE No. 42.

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux de cadastre, dans le comté de Bonaventure, effectués par le bureau du cadastre de Trois-Rivières, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887.

LOCALITÉ.	Mesure anglaise. Superficie cadastrée.			Nombre de parcelles désignées au livre de renvoi.	Longueur en milles de rivières, chemins, rivières, etc.	Nombre de courses ou stations.	Date de clôture.	Date de transmission.	REMARQUES.
	Acres.	Roods.	Perches.						
Comté de Bonaventure. Seigneurie de Shoalbrod et Canton Nouvelle	99,000			1,264	70	480	3 janvier	10 mai	D'après des instructions de votre département en date du 16 juillet, j'ai été obligé de suspendre les travaux du cadastre dans le comté de Bonaventure, pour faire l'inspection d'une partie du canton Port-Daniel, où j'ai été retenu jusqu'au 3 août suivant.
Totaux	99,000			1,264	70	480			

Bureau du cadastre,
Trois-Rivières, 2 juillet 1887.

Is. O. A. ARCAND,
A. P.

APPENDICE No. 43.

ETAT des dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copies de livre de renvoi, copies de plans, et les dépenses du bureau général, pour les douze mois expirés le 30 juin 1887.

		\$	cts	
Montréal	Bureau	2,733	56	
Trois-Rivières.....	do	1,083	00	
Bonaventure	do	1,849	21	\$ 5,665 77
ARPENTAGES-PAROISSES, VILLES ET CANTONS				
J. Johnson	Canton de Wright	226	30	
J. G. Bignell	do Eaton	1,105	14	
J. C. Desmeules.....	Ile aux Lièvres	170	00	
J. N. Gastonguay	Canton de Tingwick	409	41	
do	do Simpson	557	95	
do	do Wendover	200	00	
John Sullivan.....	do Havelock et Hemmingford.....	263	60	
do	do Dundee et Godmanchester.....	50	50	
F. Farnan	do Durham, Magog et Sutton.....	1,845	60	
C. S. Lepage.....	do Cap Chat; Tourelle, etc.....	1,020	69	
C. E. McMartin.....	do Grenville	1,011	61	
P. E. Lavergne.....	do Weedon	962	84	
G. C. Rainboth.....	do Maniwaki.....	100	00	
N. H. Green.....	do Po'ton.....	721	90	
J. B. O. Legendre.....	do King-ey	200	00	
J. P. B. Casgrain.. ..	do Clifton, Compton et Newport.....	300	00	
A. A. Batcheller.....	do Hatley	408	06	
A. W. Mitchell.....	do Potton	300	00	
E. J. Rainboth.....	do Wells	166	45	
A. W. Mitchell.....	do Brome.....	1,191	50	
D. Sinclair	do Chatham	106	30	
J. H. Leclair	do Ste Agathe et St-Alexis.....	133	60	
do	do St-Hippolyte et St-Sauveur.....	441	35	
G. A. Doucet	do Viger.....	336	00	
P. A. Landry	do Princeville et Stanfold.....	105	10	
F. O. A. Legendre.....	do Shenley	305	00	
F. Legendre	do Broughton.....	914	40	
G. P. Roy	do Barford et Barnston	585	88	
do	do Standon	744	40	
E. S. Bernard	do Melbourne.....	150	00	
J. A. Martin.....	do Ste Julienne	535	14	
A. du Tremblay.....	do Hébertville.....	61	50	
P. T. C. Dumais.....	do Bagot	169	00	
H. Johnson	do Dunham, Freligsburg et St-Armand... ..	741	40	
Z. C. Dupuis	do Woodbridge.....	71	70	
G. F. Austin.....	do St-Jérusalem.....	4	25	
E. J. Harkin.....	Arpentage de ligne entre l'Assomption et St-Sulpice.....	70	00	16,736 57
				22,402 34

APPENDICE No. 43.—*Suite.*

ÉTAT des dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copies de livre de renvoi, copies de plan, et les dépenses du bureau général, pour les douze mois expirés le 30 juin 1887.

	Rapporté.....		22,402 34
Bureau Général.....	Inspections et vérifications d'arpentages du cadastre.....	\$3,901 16	
	Copies de plans.....	559 38	
	Copies de livre de renvoi.....	892 57	
	Dépenses générales.....	1,244 55	6,597 66
			<u>\$29,000 00</u>

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 44.

ÉTAT RÉSUMÉ des dépenses totales faites par le Département des Terres de la Couronne, concernant les travaux de Cadastre, dans la Province de Québec, depuis leur origine.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 Décembre, 1866	\$2,033 18			
do do six mois expirés le 30 Juin, 1867	4,401 89			
				\$ 6,435 07
do do 12 mois expirés le 30 Juin, 1868				6,963 56
do do do do 1869				8,925 95
do do do do 1870				12,733 51
do do do do 1871				16,202 70
do do do do 1872				20,000 00
do do do do 1873				18,262 00
do do do do 1874				26,118 95
do do do do 1875				44,518 33
do do do do 1876				56,100 21
do do do do 1877				93,899 79
do do do do 1878				100,000 00
do do do do 1879				65,223 78
do do do do 1880				65,618 66
do do do do 1881				40,000 00
do do do do 1882				41,960 00
do do do do 1883				30,993 00
do do do do 1884				36,000 00
do do do do 1885				20,000 00
do do do do 1886				21,000 00
do do do do 1887				29,000 00
				\$759,925 50

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 45.

RAPPORT SUR LES AFFAIRES DE PÊCHE ET DE CHASSE.

A l'Honorable

Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec la présente, les divers états relatifs à la chasse et à la pêche dans cette Province, requis pour le Rapport général du Commissaire des Terres de la Couronne sur les transactions de son département durant l'exercice financier terminé le 30 juin dernier (1887.)

A ces états ou appendices, je joins un résumé succinct des rapports de ceux—malheureusement trop peu nombreux—de nos gardiens de pêche provinciaux qui se sont conformés à cette partie de leurs obligations.

Certaines rivières à saumon ont besoin, si l'on en croit ces rapports, d'être repeuplées, ainsi que quelques lacs actuellement sous bail.

Une des principales raisons qui paraissent empêcher les locataires de lacs ou de rivières de s'occuper d'une manière sérieuse du repeuplement des eaux sous bail en leur faveur, ainsi que de l'amélioration générale des rivières, est la trop courte durée (cinq ans) des baux accordés par la Couronne. Ces locataires allèguent que l'espace de cinq années n'est pas assez long pour leur permettre de jouir eux-mêmes du fruit de leur travail et de leur argent; et, ne se trouvant pas intéressés au repeuplement, ils ne s'en occupent guère autrement que dans leurs rapports annuels au département des Terres de la Couronne.

Un moyen bien propre à remédier à ce mal serait donc d'amender—avant la prochaine enchère publique qui doit avoir lieu au commencement de l'année 1890—la loi provinciale des pêcheries de manière à ce que le Commissaire des Terres de la Couronne soit autorisé à octroyer des baux pour huit ou dix années. Je crois qu'une telle mesure, en même temps qu'elle favoriserait le repeuplement et l'amélioration de nos rivières et lacs, serait de nature à satisfaire et encourager les locataires, ainsi qu'à créer une plus forte compétition au jour de l'enchère. Dans tous les cas, elle mérite d'être soumise à la considération de nos députés à l'Assemblée Législative.

Plusieurs gardiens de pêche attribuent en grande partie le dépeuplement de nos rivières à saumon aux pêcheurs qui tendent leur rets à l'embouchure de ces rivières en vertu de licences accordées par le gouvernement fédéral. Les rets dont se servent ces licenciés en certains endroits sont très préjudiciables, paraît-il, à l'en-

trée du saumon dans nos rivières, et, partant, au repeuplement de ces dernières. L'attention du département des pêcheries à Ottawa vient d'être attirée sur ce fait, et il est à espérer que les mesures nécessaires seront prises pour la prochaine saison de pêche.

D'une manière générale, il y a eu, cette année, une amélioration sensible dans la bonne observation de la loi de chasse, grâce à la surveillance incessante et aux mesures énergiques employées par le Département des Terres de la Couronne. Le public, d'ailleurs, commence à s'intéresser au bon fonctionnement de cette loi et à en comprendre toute l'importance ; aussi, avec le concours des clubs qui se forment sur tous les points de la Province, il est à espérer que, dans peu d'années, Québec aura recouvré sa renommée d'autrefois et redeviendra, sans conteste, un des lieux de pêche et de chasse les plus attrayants et les plus fréquentés de l'Amérique du Nord.

J'ai l'honneur d'être, avec considération, monsieur le commissaire, votre dévoué et respectueux serviteur,

J. N. PROULX,

Surintendant de la chasse et des pêcheries, P. Q.

Québec, 21 déc. 1887.

APPENDICE No. 46.

ETAT relatif au poisson pris à la ligne, dans les RIVIÈRES, durant l'année 1887.

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	Nombre de Saumons.	Poids total. lbs.	Poids moyen. lbs.	Les plus gros saumons. lbs.	Les plus petits saumons. lbs.	No. de truites.	Poids. lbs.	Remarques.
Matapedia.....	Sir Geo. Stephen.....	260 00	49	1002½	22½	36½	8	Réservée pour reproduction.
Humqui.....										
Cascapédia.....										
Ristigouche 1ère partie.....	Fran. W. Campbell	200 00		
do 2e partie.....	Ristigouche Salmon Club.....	170 00	Pas de pêche.....			
Patapedia.....	do do	100 00	Pas de pêche.....			
Ecumenac.....	John Maitland.....	40 00		
Nouvelle.....	do do	55 00	18	1½		
Grande Cascapédia.....	Marquis de Lansdowne.....	500 00		
Petite Cascapédia.....	W. M. Ramsay.....	60 00	4	74	26	9	350		
Bonaventure.....	Will. H. Thorne.....	285 00	88	1350	15	30	8		
Grand Pabos (B. N.).....	Henry Hogan.....	50 00	Peu de truite. }		
do do (B. O.).....	do do	30 00	do	do }		
Petit Pabos.....	Louis Cabet.....	30 00	20	207	13	24	8		
Grande Riv. (par. supérieure)	Col. J. Walker.....	50 00		
St. Jean (Gaspé).....	John S. Hooper.....	240 00	20	245	13½	23	8		
Dartmouth.....	Will. H. Lane.....	520 00		
York.....	Chs. B. Barnes.....	340 00	57	1222		
Ste Anne des Monts.....	Henry Hogan.....	230 00	159	2677	16	33	7		
Matane.....	Sir A. T. Galt.....	75 00	Pas de pêche.....			
Murray.....	D. C. Thomson.....	50 00	280	120		
Laval.....	Sir R. W. Cameron.....	75 00		
Trinity.....	John D. Gilmour.....	105 00	32	426	13½	32	6		
Moisie (partie supérieure).....	Alex. Fraser.....	105 00		
Petit Saguenay.....	N. Pendleton Rogers.....	345 00	Pas de pêche.....			
St Jean (Clicoutimi).....	Evan J. Price.....	150 00	4	48	12		
À Maus.....	do do	235 00	2	22	11		
Ste Marguerite B. O.....	Ste Marguerite S.-Club.....	310 00	29	422½	24½	8	522	1051½	
do do B. N.....	Walter M. Brackett.....	120 00	4	73	18½	25	13	14	10	

Port Daniel.....	Loui J. Riopel.....	30 00
Ristigouche 3è partie.....	Ristigouche S. Club.....	90 00
Ristigouche 4è partie.....	Harry B. Hollins.....	25 00
Ristigouche 5è partie.....	A. Lansing & D. Olcott.....	80 00
St Jean (rive nord).....	J. E. Bacon.....	205 00	40	599	15	27	8
Petite Trinité.....	Henry T. Machin.....	20 00	4	60
Saguenay (partie).....	J. E. Aytwin Creighton.....	5 00
Cap-Chat.....	Hugh F. McLachlin.....	50 00
Spider & Arnold.....	Megantic F. & G. Club P. Q.	200 00	60
	<i>Sous bail depuis le 30 Juin.</i>	
Des Loup.....	W. H. Parker.....	100 00	5	1	479
Mastigouche (ptie.).....	Elizabeth Blanchard.....	30 00
Iles de la grande décharge etc.	B. A. Scott.....	20 00	Pas de pêche.....

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
 Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 47.

ETAT relatif au poisson pris à la ligne, dans les LACS, durant l'année 1887.

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	Nombre de truites.	Poids lbs.	Poids moyen lbs.	Les plus grosses truites lbs.	Les plus petites truites lbs.	Remarques.
Pointe Jérôme.....	D. C. Thomson.....	\$ 5 00	56	20				
Willey, Tonnerre &c.....	St Bernard Club.....	50 00	1896	948				
Batch-lor, Munro &c.....	Mad. E. Copeland.....	100 00						
Brodour Pizagonke &c.....	Shawenigan Club.....	100 00	2055	195				
De la Pêche, &c.....	Laurentian Club.....	50 00	46			7½	1	
Des cinq, Fou, &c.....	do do.....	75 00	2578			2½		
Des Roches, à Jacob, &c.....	Club de Rimouski.....	10 00						
Charles, Russell.....	Ste. Marguerite S. Club.....	40 00						Pas de pêche.
Echo, Whitefish, &c.....	James Gouin.....	50 00	200	150				
Clair, Charles, Miald, &c.....	J. Bte. Petit.....	20 00	385	221				
Bellevue.....	Thos. Beckett.....	30 00						Pas de pêche.
Des Côtés.....	Jos. Gagnon.....	10 00						
Lacs et Riv. aux Rognons..	Stadacona F. & G. Club.....	100 00	2864	1901				
Long, des Iles, Vert, &c.....	Club "Les Laurentides".....	100 00	900					
Archange.....	Club de C. & P. de 3 Rivières.....	10 00						
Des Passes, &c.....	A. L. Light.....	45 00						
Batiscan, &c.....	do.....	105 00						
Vert et "Poisson Blanc".....	H. H. Cameron.....	30 00						
Talbot, Stein &c.....	A. Talbot.....	25 00	1155	417				
Bon Lac, (ou L. à la truite).	Thos. Beckett.....	10 00						Pas de pêche.
Au lard.....	Antoine Audet dit Lapointe.....	25 00	800	1 à 4 lbs.				Pas de pêche.
Masketsy.....	P. B. Vanasse.....	10 00						
Kénogami.....	M. l'abbé Thos. Roberge.....	10 00	191	280				
Jobin, Croche, &c.....	Geo. H. E. Blaiklock.....	25 00	858	355				
Roberge.....	P. B. Vanasse.....							Pas de pêche.
A. la Courcuse.....	Col. F. nley Anderson.....	20 00						
	<i>Sous bail depuis le 30 Juin '87.</i>							
À la Croix.....	Jules Tessier.....	100 00						
Quaquamakakis.....	M. l'abbé J. E. Lizotte.....	10 00						
Clair.....	John G. Welch.....	50 00						
Mékinac.....	Laurentian Club.....	100 00		200				50 brochets & dorés.

Clair.....	W. P. Greenough	5 00	55	34	Pas de pêche.
Petit Lac Batiscau.....	Dr. Chs. S. Parke	30 00	
Des sables (ou L. Para 'is)...	Wm. D. Bishop.....	60 00	
Vert (Gooford)	Thomas Norris.....	10 00	
"Edward" "Kiskisink" (ou lac des Cèdres).....	La Cie du C. de fer de Québec et Lac St Jean.....	200 00	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 48.

RESUMÉ DES RAPPORTS DES GARDE-PÊCHES.

RIVIÈRE MATAPEDIA ET TRIBUTAIRES

Locataire : SIR GEO STEPHEN.

Gardiens : JOHN MOWATT ET ALFRED BLAIS.

Remarques :

Gardien MOWATT—.... La pêche avec rets fait un tort immense à la pêche à la mouche, et finira, assez prochainement, par la rendre à peu près nulle. Il faut absolument une entente à ce sujet entre le gouvernement fédéral et le gouvernement local. Il est de plus admis que chaque rivière doit être repeuplée avec du frai de saumons nés dans la rivière même et constituant l'espèce propre à chacune. S'il y a entente entre les gouvernements et que la condition du repeuplement soit observée, ces rivières redeviendront des rivières de première classe.

Gardien BLAIS—... Même nombre de saumons, à peu près, que l'an dernier. —Les causes qui en empêchent la reproduction et l'augmentation peuvent se résumer à trois : 1o. La trop grande quantité de rets en eau saumâtre ; 2. Le manque de sujets propres à la rivière, provenant du défaut d'un établissement de pisciculture *ad hoc* ; 3. La pêche ruineuse faite par les martins-pêcheurs et les becs-scies, les premiers surtout. Les jeunes saumons détruits par ces oiseaux se comptent par centaines de mille, comme l'a démontré une expérience coûteuse faite par Sir Geo. Stephen en 1887.

RIVIÈRE RISTIGOUCHE

Locataire : HARRY A. HOLLINS.

Gardien : JOHN MILES.

Remarques :

Durant le temps de sa surveillance, il a remarqué que le saumon, la truite, la carpe, le poisson blanc remontaient la rivière.

RIVIÈRE ESCUMÉNAC

Locataire : JOHN MAITLAND.

Gardien : DANIEL BROWN.

Remarques :

La seule espèce de poisson qui fréquente cette rivière est la truite de mer ; mais elle y existe en grande abondance et est d'une bonne grosseur. Si le gouvernement fédéral ne met pas fin à la pêche de la truite à la seine, à Carleton, en juin, les rivières Escuménac et Nouvelle auront beaucoup à en souffrir.

RIVIÈRE NOUVELLE.

Locataire : JOHN MAITLAND.

Gardien : PIERRE ALLARD.

Remarques :

“ La seule espèce de poisson qui fréquente cette rivière est la truite ; elle a été en très grande quantité, cette année. ”

RIVIÈRE PETITE CASCAPEDIA

Locataire : M. W. RAMSAY.

Gardiens : R. BURTON & JAMES ROBERTSON.

Remarques :

“ Gardien Burton :—Les maraudeurs ont dépeuplé la rivière du saumon qu

s'y trouvait ; par contre, la truite de mer y abonde. Les fosses à saumon sont si petites qu'on peut prendre tous les saumons en une nuit. Pour encourager les locataires de cette rivière à la repeupler de saumon, il faudrait leur accorder un bail de 10 ans ; cette année, ils ont fait creuser, à leurs dépens, le lit de pierre qui se trouve à l'entrée de la rivière et qui empêchait le saumon de la remonter. ”

RIVIÈRE GRAND-PABOS (Branches N. & O.)

Locataire : HENRY HOGAN.

Gardien : JAMES FOREST.

Remarques :

Il a compté de 70 à 80 saumons dans la Branche Nord et constaté l'existence de la truite en abondance. Beaucoup moins de saumon et de truite dans la Branche Ouest ; la truite remonte rarement cette branche, elle se tient à l'embouchure.

Pas de saumon, mais uniquement de la truite prise à la mouche durant cette saison.

RIVIÈRE PETIT PABOS

Locataire : LOUIS CABOT.

Gardien : OLIVIER BOUCHER.

Remarques :

Environ cent saumons ont été vus dans la rivière, durant cette saison. M. Cabot en a pris vingt, pesant ensemble 207 lbs.

 GRANDE RIVIÈRE (Gaspé)

Locataire : COL. JOHN WALKER.

Gardien : PETER CASEY.

Remarques :

Le poisson abonde dans cette rivière. Le 15 novembre 1887, lors de son dernier voyage au haut de la rivière, il a constaté la présence d'environ quatre cent cinquante saumons sur les frayères.

 RIVIÈRE ST-JEAN (Gaspé)

Locataire : JOHN S. HOOPER.

Gardien : JOHN DAVIS.

Remarques :

A constaté la présence de cent cinquante saumons cette année ; ce qui fait une augmentation de cent sur l'an dernier. Ceci est dû probablement à ce que le nombre de pêcheurs ayant été très-restreint, les saumons n'ont pas été dérangés de leurs fosses, dans le bas de la rivière où se trouvaient leurs frayères naturelles ; car quand ils sont chassés de ces fosses, pour une raison ou pour une autre, ils, sont obligés de remonter la rivière et se trouvent exposés aux coups meurtriers des becs-scies qui ne les épargnent pas, sans compter qu'ils y trouvent difficilement des endroits propices pour frayer.

 RIVIÈRE YORK

Locataire : CHS. B. BARNES.

Gardien : W. H. PATTERSON.

Remarques :

A constaté une augmentation d'au moins cent saumons sur les frayères, comparativement à l'an dernier. A cause du peu de profondeur de l'eau durant cette

saison, la pêche à la mouche n'a pas été un succès. Le jeune saumon existait en abondance en août, mais les becs-scies l'ont presque entièrement détruit. A son avis, le gouvernement devrait offrir une prime pour la destruction de ces oiseaux.

RIVIÈRE DARTMOUTH

Locataire : W. H. LANE.

Gardien : JAMES COFFIN.

Remarques :

Cent cinquante saumons vus dans la rivière en 1887. Truite en abondance.

RIVIÈRE STE-ANNE DES MONTS

Locataire : HENRY HOGAN.

Gardien : J. T. LÉTOURNEAU.

Remarques :

Le saumon et la truite fréquentent cette rivière ; le saumon, en plus grande abondance que l'an dernier, et la truite en moindre quantité, ce qui est loin d'être un mal, car il est bien avéré, aujourd'hui, que la truite nuit à la reproduction du saumon en en mangeant les œufs.

Le nombre de saumons pris à la mouche, cette année, a été de 159 contre 84 l'an dernier. Il y en avait dans toutes les fosses depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à 54 milles au dessus. Pas d'infractions à la loi.

RIVIÈRE MATANE

Locataire : SIR A. T. GALT G. C. M. G.

Gardien : RÉMI BLANCHET.

Remarques :

La truite et le saumon ont fréquenté la rivière en grande quantité durant la saison de 1887 ; toutefois, les poissons ont été en moins grand nombre dans le haut de la rivière qu'en bas de la chaussée.

RIVIERE MURRAY

Locataire : D. C. THOMSON.

Gardiens : LÉON BOILY ET ANDRÉ LABBÉ.

Remarques :

Gardien Boily.....Truite en assez grande quantité et de la plus belle espèce.

RIVIERE LAVAL

Locataire : SIR R.W. CAMERON.

Gardien : EUSÈBE TREMBLAY.

Remarques :

La rivière est fréquentée en abondance, par la truite, le brochet, l'anguille et le saumon ; la truite y était petite cette année, les autres poissons atteignaient une grosseur raisonnable.

RIVIERE TRINITÉ

Locataire : JOHN D. GILMOUR.

Gardien : AMBROISE BILODEAU.

Remarques :

Saumons en aussi grande quantité que l'an dernier ; plus gros, mais prenant moins la mouche, ce qui fait que la pêche en a été moins fructueuse en 1887 ;

croit que cela est dû aux basses eaux ; beaucoup de jeunes saumons ont remonté la rivière.

La rivière est fréquentée par deux espèces de truites ; la truite de mer et la truite saumonée : truites saumonées en grande abondance et d'une grosseur plus qu'ordinaire.

Une seule infraction à la loi constatée.

RIVIÈRE PETITE TRINITÉ

Locataire : HENRY T. MACHIN.

Gardien : JIMMY JORDAN.

Remarques :

Il est monté plus de saumons et de truites, cette année, que l'année dernière. Le locataire n'a pas pêché lui-même ; ses amis ont pris quatre saumons et cinq douzaines de truite.

Le saumon varie de huit à vingt livres, en pesanteur, et la truite atteint jusqu'à six livres. Il existe deux espèces de truites, la saumonée et la truite de mer.

RIVIÈRE PETIT SAGUENAY

Locataire : N. PENDLETON ROGERS.

Gardien : FLAVIEN MOREAU.

Remarques :

A constaté, sur les frayères, un nombre de saumons plus considérable que celui l'an dernier. Truite de rivière en abondance.

RIVIÈRE ST JEAN (Chicoutimi)

Locataire : EVAN J. PRICE.

Gardien : NAPOLÉON GAUTHIER.

Remarques :

A constaté la présence d'au moins 150 saumons sur les frayères. Neuf seulement ont été pris durant la saison de 1887.

RIVIÈRE A MARS (Chicoutimi)

Locataire : EVAN J. PRICE.

Gardien : ROMUALD CORNEAU dit " Canadien "

Remarques :

L'espèce de poisson qui monte frayer dans cette rivière est le saumon. L'écuse de M. A. Gravel, alimentée par cette rivière, qui reste ouverte tout l'été, donne accès à bon nombre de gros saumons qui y demeurent engagés. Le jeune saumon y entre en abondance; mais il est en partie détruit par les propriétaires riverains qui, en se livrant à la pêche à la truite, vis-à-vis leurs propriétés leur donnant ce droit de pêche, prennent aussi beaucoup de ces jeunes saumons.

RIVIÈRE STE-MARGUERITE (Br : O.)

Locataire : STE MARGUERITE SALMON CLUB.

Gardiens : M. W. GRAVEL ET SIMON DUFOUR.

Remarques :

Gardien Gravel : —A vu environ deux cents saumons dans la rivière. Truite en nombre assez considérable.

Gardien Dufour : —A vu environ quatre-vingts saumons durant le temps du frai. Truite en assez grande quantité.

RIVIÈRE STE-MARGUERITE (Br. N. E.)

Locataire : WALTER M. BRACKETT.

Gardien : PITRE GAUTHIER.

Remarques :

La moitié moins de saumons que l'année dernière et les précédentes; presque tous de quatre livres et au dessous.

 RIVIÈRES SPIDER et ARNOLD

Locataire : " MEGANTIC FISH AND GAME CLUB P. Q. "

Gardiens : PETER MATHESON et M. W. EDWARD LATTY.

Remarques :

Gardien Matheson :—Il n'y a pas eu de pêche dans la rivière Arnold en 1887, et peu dans la rivière Spider. L'espèce de poisson que l'on y rencontre est la truite de ruisseau ou de rivière, en assez grande abondance, mais de petite dimension. Ces rivières ont besoin d'être repeuplées.

Gardien Latty :..... On trouve la truite de ruisseau, la carpe et l'abiette dans les rivières Arnold et Spider, la truite étant en petite quantité et de grosseur au-dessous de la moyenne. Ces deux rivières ont besoin d'être repeuplées. Pour sa part, il n'a pas pris autre chose que de la truite de ruisseau dans " Arnold Bog ", mais on lui a dit qu'il y avait du Winnoniche, ce qu'il n'a jamais constaté.

 LACS JOBIN, CROCHE, etc.

Locataire : GEO. H. E. BLAIKLOCK.

Gardien : JOSEPH FOREST.

Remarques :

Les membres du Club Mattawin n'y ont pêché que très peu. Truite saumonée en abondance.

 LAC " POINTE JÉROME "

Locataire : D. C. THOMSON.

Gardien : LÉON BOILY.

Remarques :

Le seul poisson qui fréquente ce lac (mais en abondance) est la truite ; elle atteint une longueur variant de 15 à 18 pouces, et est d'un goût délicieux.

LACS WILLY, TONNERRE etc.

Locataire : ST-BERNARD CLUB.

Gardien : WILLIAM LAURIE.

Remarques :

Abondance de truite dans ces lacs où n'ont pêché que les membres du Club St-Bernard. Le nombre de poissons y va toujours en augmentant d'année en année, grâce à la surveillance exercée.

LACS BACHELOR, MUNRO, etc.

Locataire : DAME ELIZABETH BLANCHARD.

Gardien : E. M. COPELAND.

Remarques :

Les lacs tributaires de la rivière Mastigoucho (3 branches) sont bien pourvus de truite.

LACS BRODEUR, PIZAGONKE, etc.

Locataire : SHAWINIGAN CLUB.

Gardien : LÉANDRE GUILMETTE.

Remarques :

Abondance de truite (grise et saumonée); aussi dorés et brochets en quantité. Cette année, il a été pris, dans ces lacs :

douze mille livres de truite,
deux mille " brochets,
deux mille " dorés (environ)

LAC DES CINQ, FOU etc., DE LA PÉCHIE, etc.

Locataire : LAURENTIAN CLUB.

Gardien : FILAROME JOUINEAU.

Remarques :

Ces lacs renferment de la truite de rivière et de la truite saumonée; un seul contient de la truite grise (lunge). Et ces poissons y existent en quantité étonnante.

LACS CLAIR, CHARLES, MIALD, etc.

Locataire : J. BTE PETIT.

Gardien : JOHNNY GAGNON.

Remarques :

Par le locataire :— Les pires ennemis du poisson, dans ces lacs, sont les Sauvages qui ne se gênent pas de tendre des rets etc. Il est aussi d'avis que les gougeons, qui existent en grand nombre, détruisent le frai.

LACS LONG, DES ILES, VERT, etc.

Locataire : CLUB " LES LAURENTIDES ".

Gardien : SIFROY MARTEL.

Remarques :

L'espèce de poisson qui fréquente ces lacs est la truite. Il est d'opinion que la pêche sur les frayères, par les chasseurs, en octobre, contribue beaucoup à dépeupler ces lacs.

LAC DES PASSES, etc.

Locataire : A. L. LIGHT.

Gardiens : JEAN MORASSE et LIBOIRE PLAMONDON.

Remarques :

Gardiens Morasse et Plamondon :—Truite saumonée en abondance. Pas d'autre poisson.

LAC BATISCAN

Locataire : A. L. LIGHT.

Gardiens : JEAN MORASSE et LIBOIRE PLAMONDON.

Remarques :

Gardiens Morasse et Plamondon :—Truite saumonée en abondance. Pas d'autre poisson.

LACS VERT et POISSON BLANC

Locataire : H. H. CAMERON.

Gardien : CASIMIR LAFRAMBOISE.

Remarques :

“ Lac Vert ” : Truite (des deux espèces) en assez grande quantité, poissons blancs, carpes en abondance, *perchaude*.

Lac “ Poisson Blanc ”, est dans un meilleur état que l'an dernier ; la truite y existe en plus grande quantité.

LACS WINDSOR, GOWEN, CHABOT et MILLER

Locataire : W. J. MILLER.

Gardien : E. O'SULLIVAN.

Remarques :

Mr. Miller, du consentement de M. le commissaire, a remis son bail. La truite existe en assez grande abondance dans ces lacs, mais elle est excessivement petite et n'offre, par conséquent, aucun attrait pour le *sport*.

LACS MASKETSY et ROBERGE.

Locataire : P. B. VANASSE.

Gardien : CHS. AUDY.

Remarques :

Les lacs Roberge et Masketsy n'ont jamais été renommés pour leur abondance de poisson. La truite n'y dépasse pas une livre en pesanteur. Il existe aussi du gougeon etc., dans le lac Roberge.

APPENDICE No. 49.

ÉTAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche incorporés sous l'autorité de l'Acte 48 Vict., ch. 12, ainsi que la date de leur incorporation.

Clubs.	Date de l'incorporation.
Ste. Marguerite Salmon Club.....	5 juin 1885.....
Les Laurentides.....	31 décembre 1885.....
Stadacona Fish and Game Club.....	27 avril 1886.....
Fish and Game Protection Club of the Province of Quebec.....	26 mai 1886.....
Laurentian Club.....	26 mai 1886.....
"Club de chasse & de pêche de Mégantic P. Q."..	26 mars 1887.....
"Club de Québec pour la protection de la chasse et du gibier.".....	2 juin 1887.....
"Club de chasse et de pêche de Montréal".....	28 mai 1887.....
<i>Autres Clubs ayant des baux de lacs ou de rivières, P. Q. ou autres actuellement existant.</i>	
Club de Trois-Rivières.....	
Club de Rimouski.....	
Restigouche Salmon Club.....	
Club St-Bernard.....	
Club Shawenigan.....	
Club de chasse et de pêche du St. Maurice.....	
Club de pêche de Mattawin.....	
Club de chasse et de pêche de New-Glasgow.....	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 50.

LISTE des Garde-chasse de la province de Québec, pour les douze mois expirés le 30 juin 1887, etc.

J. N. PROULX, Surintendant, D.T.C., Québec.

N. B.—Tous les agents des Terres et des bois de la Couronne, ainsi que tous les garde-forestiers en exercice. I voir p. 33

(En vertu de 47 Vict., ch. 25 section 22.)

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
J. O. Goulet.....	29 avril 1887.....	Québec	Province de Québec.
J. Bolger.....	5 mai 1883.....	do	Ville et District de Québec.
D. MacCarthy dit Rosa..	1 février 1884.....	do	“ “ “
Jos. Lambert.....	22 mars 1884.....	Trois-Rivières.....	Ville et District des Trois-Rivières.
Arthur Galy.....	12 juin 1882.....	Montréal.....	“ “ Montréal.
J. B. Seers.....	do	do	“ “ “
Chs. Pépin.....	11 août 1884.....	do	Comtés de Chambly, Laprairie, et Napierville.
A. E. Gervais	12 juin 1882.....	Contreccour.....	“ Verchères.
Joseph Lesage.....	do	St. Léon... ..	“ Maskinongé.
Antoine Duchaine	do	St. Étienne des Grès.....	“ St.-Maurice, etc.
W. Dorion.....	do	Village de l'Assomption... ..	“ Berthier et L'Assomption (partie de).
A. Fairbairn.....	do	Wakefield.....	“ Ottawa.
G. Poirier.....	do	St. Zotique.....	“ Soulanges (partie de).
André Arseneau.....	do	St. Charles de Caplan.....	“ Bonaventure (partie de).
D. Bédard.....	do	Canton Lochaber.....	Cantons Buckingham et Lochaber.
C. Barbeau.....	do	Ottawa.....	“ “ “
R. H. Whitton.....	8 janvier 1887.....	St. Valentin d'Iberville... ..	Districts de Bedford, Iberville et St.-Hyacinthe.
Ths. Desroches dit Brien.	12 juin 1887.....	Pointe-aux-Trembles.....	“ Montréal.
François Duchesne.....	do	Godbout.....	Comté de Saguenay (partie de).
J. F. Picotin.....	do	Drummondville.....	“ Drummond.
James Mohr.....	do	Quio.....	“ Pontiac (partie de).
David Raitt.....	28 avril 1879, O.C.	Lachute	“ Argenteuil et Ottawa (partie de).
David Baker.....	23 août 1882.....	Dundee.....	“ Huntingdon (partie de).
Jos Laurent.....	29 septembre 1882.....	St. François	“ Yamaska, etc.
Roger Hébert.....	26 octobre 1882.....	Beauharnois	“ Beauharnois (partie de).
O. Lacoursière.....	19 décembre 1882.....	St. Tite.....	“ Champlain.
Ant. Dion.....	4 avril 1884.....	Ile Verte.....	Pairie de l'Ile Verte.
Joachim Laberge.....	1 juin 1883.....	Chateauguay.....	Comtés de Chateauguay et Beauharnois (parties de).

Peter Matheson.....	21 janvier 1884.....	Canton Whitton.....	Distriet du Lac Mégantie.
T. A. Poston.....	13 juin 1884.....	Lévis.....	Ville et Comté de Lévis.
Evremont Bernier.....	do	Cap St. Ignace.....	Paroisse du Cap St. Ignace.
John Nelson.....	29 août 1884.....	Montréal.....	Province de Québec.
Wm. Parker.....	do	"	"
Geo. W. Ahern.....	do	"	"
Geo. H. Mathews.....	do	"	"
W. H. Rintoul.....	do	"	"
Jean Gauvreau, sr.....	30 août 1884.....	Masham Mills.....	Cantons de Masham, Aldfield, Onslow, Low et Wakefield.
John Grondin.....	13 septembre 1884.....	Le Baie du Febvre	Comté de Yamaska, etc.
Ls. Rocheleau.....	28 octobre 1884.....	St. Esprit.....	Paroisses de St.-Esprit et Ste.-Julienne.
John Kelly.....	4 novembre 1884.....	Beauharnois.....	Comtés de Chateauguay, Beauharnois et Huntingdon.
Eugène O'Sullivan.....	2 mars 1887.....	Québec.....	Province de Québec.
Elie St. Maurice.....	10 décembre 1884.....	Ile Perrot.....	Comté de Vaudreuil.
Wm. Cosgrove.....	23 mars 1885.....	Hathaway.....	Comté de Pontiac et territoire non-subdivisé.
Théobald Jouineau.....	11 février 1886.....	St Mathieu... {	Comté Champlain (partie de).
Filarome Jouineau.....	do	" ... {	" " (partie de).
Jean Drolet.....	7 mai 1886	Rivière à Pierre.....	" " et Québec (partie de).
Chs. E. Levey.....	25 mai 1886	Montréal.....	Province de Québec.
Thom. Brownly.....	do	Vaudreuil Station.....	"
Wm. Morris.....	3 décembre 1886.....	Dundee	"
P. Danielson.....	4 mai 1887	Baie St. Paul.....	Comtés de Charlevoix Montmorency (est de St.-Tite).
J. B. Chevalier.....	12 juin 1882.....	St. Jean d'Iberville.....	Districts de Bedford, Iberville et St. Hyacinthe.
W. E. Latty.....	25 février 1887.....	3 Lacs (Beauce).....	District du Lac Mégantie.
Olivier Lecomte.....	12 mars 1887.....	Montréal.....	Province de Québec.
Théodore Catellier.....	1 avril 1887.....	St. Valier.....	Co. Bellechasse.
Erneat Cloutier.....	25 mai 1887.....	N.D. du Lac.....	Co. Témiscouata.
David Desjardins.....	13 juin 1887.....	Gardien du Phare.....	Ile-aux-Pelerins (Co. Kamouraska).
Alp. Martin.....	15 juin 1887.....	Rivière Beaudet.....	Cos. Soulanges et Vaudreuil.
P. T. Léonard.....	11 juillet 1887.....	Ste. Rose (Laval).....	Cos. Jacques-Cartier, Laval, Deux-Montagnes et Terrebonne.
Télesphore Turbide.....	18 juillet 1887.....	Ile-aux-oiseaux.....	Iles de la Madeleine, Co. Gaspé.
John McCaw.....	22 août 1887.....	Sherbrooke.....	Cos. Beauce Mégantie et Wolfe.
Samuel Houd.....	3 octobre 1887.....	Les Grondines	Co. Portneuf.
Auguste Leroux.....	7 octobre 1887.....	St. Zotique.....	Co. Soulanges (ptie).
Chs. Allard.....	do	Bassin de Chambly	Co. Chambly, Laprairie, Napierville.
Joseph Noël.....	do	Lac des Cèdres.....	{ Territoire compris dans le bassin formé par les rivières Bostonnais, Métabet- choran et St. Maurice (Q. Q.)
Patr. Wm. Dawson.....	29 octobre 1887.....	Laval	District de Québec.
André Labbé.....	3 novembre 1887.....	St. Urbain.....	Rivière Murray et tributaires, et territoires environnants (Co. Charlevoix).
Léon G. Villeneuve.....	15 novembre 1887.....	Canton Wolfe.....	Canton Wolfe et cantons environnants.

APPENDICE No. 51.

LISTE des Clercs surnuméraires employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1887.

Nom.	Emploi.	Date de la nomination.	Traitement.	Remarques.
J. N. Proulx.....	Secrétaire de l'Asst. Commissaire T. C.	1886, Août 3..	\$100 par année....	
M. J. Morrisson..	{ Sténographe et Secrétaire du Commissaire T. C..... }	1884, Fév. 1..	\$420 par année....	Discontinué le 29 janvier 1887.
Jos. P. Roy.....	do do	1887, Mars 4..	\$2.50 par jour.....	
M. J. Morrisson....	Clerc	1884, Fév. 1..	\$300 par année....	do do do
Wm. Delaney.....	do	1885, Mars 23..	\$1.50 par jour.....	
James M. Hall.....	do	1885, Mars 5..	\$1.50 par jour.....	Discontinué en décembre 1886.
W. A. Collins.....	do	1886, Déc. 20..	\$1.50 par jour.....	
E. E. Lajeunesse....	do	1887, Mars 22..	\$1.50 par jour.....	
J. A. Bolly.....	do	1887, Mars 15..	\$1.50 par jour.....	
Louis Caron.....	Messageur.....	1886, Nov 15..	\$400 par année....	
Louis Martin.....	do	1887, Mars 19..	\$1.50 par jour.....	Discontinué le 23 mai 1887.
E. Grenier.....	do	1887, Mars 15..	\$1.00 par jour.....	
BUREAU DU CADASTRE				
Gustave Rinfret....	Dessinateur.....	1883, Déc. 1....	\$150 par année....	
T. Lemoine.....	Clerc	1885, Avril 17..	\$1.50 par jour... ..	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 52.

ETAT comparatif d'une partie du travail exécuté dans le Département des Terres de la Couronne, durant les exercices financiers expirés les 30 Juin 1877 et 1887 respectivement.

	1876-77	1886-87
Instructions aux arpenteurs.....	20	48
Plans et tracés faits et copiés.....	323	428
Paroisses et villages érigés.....	13	17
Rapports.....	187	459
Adjudications.....	133	525
Etats.....	184	517
Ventes et locations annulées.....	259	463
Lots compris dans ces ventes et locations.....	273	592
Lettres reçues.....	6,098	9,387
Lettres expédiées.....	5,131	7,746
Chèques émanés.....	2,414	2,628
Reçus pour les dépenses.....	5,308	5,942
Recettes totales.....	\$465,222	\$652,986

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1887.

APPENDICE No 53.

RAPPORT
—SUR—
LES GAZ NATURELS COMBUSTIBLES

—PAR—
J. OBALSKI
Ingénieur des Mines du Gouvernement

Le présent travail a été fait à la suite d'une visite dans les districts de Pittsburgh (Pa.) et de Findlay (Ohio). Depuis six ans, j'ai cherché à attirer l'attention sur les dégagements de gaz combustibles dans la vallée du fleuve St-Laurent ; et, ayant reçu du gouvernement l'ordre d'étudier aux Etats-Unis l'exploitation et l'utilisation de ces gaz, je me suis rendu à Pittsburgh où je me suis mis en relations avec les personnes, (géologues, industriels, ingénieurs, etc.) les mieux placées pour me renseigner utilement. J'ai pris également leurs avis pour ce qui concerne notre région. De Pittsburgh, je me suis transporté à Columbus et Findlay (O.), où j'ai fait le même travail. J'ai visité, dans ces deux districts, les centres d'exploitation et les usines où ce gaz est employé. Ce rapport comprendra donc un résumé de mes observations sur le sujet ainsi que les observations des experts autorisés. Je terminerai par une étude de notre province, et une comparaison avec ce que j'ai vu. Je renvoie d'ailleurs, aux nombreuses publications ci-après citées que j'ai consultées avec fruit.

HISTORIQUE

L'utilisation en grand des gaz naturels combustibles aux Etats-Unis ne date que de quelques années ; mais leur présence a été signalée dans différents endroits il y a longtemps.

On rapporte que les Chinois les ont employés pendant des siècles, et que des sondages de 3,000 pieds ont été pratiqués dans le district de Tsien Luon Tsing. On les a signalés également à Bakou, sur la mer Caspienne, dans le midi de la France etc., etc. Les relations des Jésuites en parlent aussi.

Vers la fin du siècle dernier, on les a observés aux Etats-Unis. En 1821 la ville de Fredonia (N. Y.), l'utilise pour son éclairage ; vers 1830 on en éclaire un phare à Barcelona sur le lac Érié ; en 1841 on en chauffe des chaudières dans la vallée de Kanawah (West Virginia). Dans les premiers temps de la découverte de pétrole en 1859, il sort des puits en grande abondance, et est seulement considéré

comme une gêne. En 1860, découvert dans un sondage pour du sel, il est employé à East Liverpool, (Ohio) pour la concentration de l'eau salée, et dans ses poteries ; en 1874 il est utilisé à Leechburg (Pa.), dans une usine à fer ; en 1875 à Sharpsburg (Pa.), pour le même usage. Enfin en 1883 on établit de Murrayville à Pittsburgh (17 milles) une canalisation et on l'emploie couramment dans les usines à fer et dans les verreries.

Il se répand alors pour tous les usages industriels dans cette région ainsi que pour l'éclairage et le chauffage domestiques.

De nombreux sondages sont pratiqués et avec un succès tel que, dans presque tous les États, des compagnies se forment, des travaux et des recherches sont entrepris et il entre dans l'industrie comme un combustible remplaçant le charbon et les gaz artificiels. Aujourd'hui il est découvert et employé dans les États de Pennsylvanie, Ohio, Indiana, New-York, West-Virginia, Illinois, Kansas, Michigan. Il est signalé dans ceux de Kentucky, Tennessee, Alabama, Louisiane, Missouri, Iowa, Colorado, Dakota, Utah, Wyoming, Californie.

On peut ajouter qu'il est signalé dans les provinces d'Ontario et de Québec, au Canada, où des compagnies sont formées pour le rechercher.

COMPOSITION

D'après le professeur Francis C. Phillips, les analyses suivantes faites pour la commission géologique de Pennsylvanie montrent la composition de gaz pris à différents puits en l'ensylvanie :

Azote	4.51	2.02	9.91	12.32	15.30
Acide Carbonique.....	0.05	0.28	traces	0.41	0.44
Hydrogène.....	0.02				
Ammoniac					Traces
Oxygène	traces	traces	traces	acc s	traces
Hydrogène Sulfuré.....			traces		
Parafine	95.42	97.70	90.09	87.27	81.26
	100	100	100	100	100

Sous le titre " parafine " se trouvent les hydrocarbures appartenant à la série $C_n H_{2n+2}$ ayant les compositions suivantes correspondant aux provenances ci-dessus :

Carbone	77.11	74.96	76.42	76.48	78.68
Hydrogène	22.89	25.04	23.58	23.52	21.32
	100	100	100	100	100

Je dois ajouter que cette méthode d'analyse et les résultats sont discutés et critiqués.

M. S. A. Ford, chimiste, "Edgard Thomson Steel Works Co." donne les analyses suivantes des gaz des environs de Pittsburgh :

Acide Carbonique.....	0.06	0.04	0.03
Oxyde de Carbone.....	0.08	0.04	0.06
Oxygène.....	0.08	0.08	1.2
Hydrogène bicarboné (gaz oléfiant C_2H_4).....	0.08	0.06	0.06
Hydruure d'Ethyle C_2H_6	5.50	12.3	4.8
Hydrogène protocarboné (Marsh gas $C.H_4$).....	65.25	49.58	75.16
Hydrogène.....	26.16	35.92	14.45
Azote.....			2.89
	99.91	100	100
Pouvoir Calorifique théorique.....	698 853	745 813	745 591

Les deux premières analyses sont d'un gaz du même puits et pris le même jour ; la 3ème d'un puits voisin le même jour. On voit donc dans quelle proportion peuvent varier les compositions.

Le gaz, à l'état sec, a une densité de 0.520 par rapport à l'air ; saturé d'eau, la densité est 0.554. Mélangé avec 9 à 14 fois son volume d'air, il détone violemment.

M. Ford a cherché à établir la valeur de ce gaz comme combustible comparé aux combustibles ordinaires. Il prend comme type un gaz donnant la composition moyenne des gaz de Pittsburgh ,

Acide carbonique.....	0.6
Oxyde de carbone.....	0.6
Oxygène.....	0.8
Hydrogène bicarboné.....	1.0
Hydruure d'Ethyle.....	5.0
Hydrogène protocarboné.....	67.0
Hydrogène.....	22.0
Azote.....	3.0
	001
Pouvoir calorifique.....	789,691

1,000 pieds cubes de ce gaz pesent 38 livres, et ont un pouvoir calorifique de 210,069,604 unités.

Le même pouvoir calorifique est obtenu par 57 livres .25 de carbone pur. 62.97 de coke à 90 o/o de carbone, 54.4 de charbon bitumineux de Pittsburgh, c'est-à-dire que une tonne de charbon de 2.000 livres serait l'équivalent de 36,764 pieds cubes de gaz.

Ces chiffres sont théoriques ; mais, par expérience, on a constaté que, pour la production de la vapeur, mille pieds cubes de gaz remplaçaient de 80 à 133 livres de différents charbons, et on admet pratiquement en moyenne que 1 livre de charbon est l'équivalent de 7½ pieds cubes de gaz.

Sur cette dernière base, si nous comptons le prix du charbon, à Montréal par exemple, à \$4 la tonne, nous devrions avoir le gaz à \$0.20 les 1.000 pieds cubes pour pouvoir lutter. Mais il faut remarquer que, ainsi que nous le verrons plus loin l'emploi du gaz produit une grosse économie de main-d'œuvre et de plus, dans les districts à gaz des Etats-Unis, il n'est pas mesuré, mais le prix demandé est basé sur la quantité de charbon qu'il remplace habituellement. Ainsi une usine qui consommerait par exemple 10 tonnes de charbon par jour paierait un abonnement correspondant au prix de ces dix tonnes.

On remarquera cependant l'énorme pouvoir calorifique de ce gaz en le comparant au gaz employé par exemple dans les régénérateurs Siemens qui donne seulement 90 à 150,000 calories.

D'après le professeur C. C. Howard de Columbus, le gaz du district de Finlay aurait la composition suivante :

Hydrogène protocarboné.....	92. 61
" bicarboné.....	0. 30
Hydrogène.....	2. 18
Azote.....	3. 61
Oxygène.....	0. 24
Acide carbonique.....	0. 26
Oxyde de carbone.....	0. 50
Hydrogène sulfuré.....	0. 20
	100
Pouvoir calorifique.....	878, 082
Densité.....	0-57

Ce gaz serait donc supérieur à celui de Pittsburgh au point de vue de la chaleur produite ; mais la présence de l'hydrogène sulfuré lui communique une odeur très désagréable, tandis que celui de Pittsburgh est inodore.

ORIGINE

Les opinions sont divisées sur cette question.

Le plus grand nombre des géologues admettent que le gaz est formé par la décomposition de débris organiques animaux ou végétaux accumulés depuis les époques géologiques les plus reculées. D'autres personnes, en plus petit nombre, et se recrutant surtout parmi les gens dits pratiques, prétendent que le gaz se forme incessamment par suite de réactions chimiques au sein de la terre.

D'après la première hypothèse, il y aurait communauté d'origine entre les combustibles minéraux solide, liquides ou gazeux, la décomposition ayant produit des résultats différents sur des matières végétales ou animales. Dans ces conditions, les gaz et pétroles seraient indigènes des roches où on les trouve, et leur quantité serait limitée et sujette à épuisement comme tous les gisements minéraux.

La 2ème hypothèse prétend que, par suite d'infiltration, les eaux superficielles (eaux des mers) arrivent, à de grandes profondeurs, en contact avec des métaux actifs à de hautes températures, et là, en présence de carbone et sous de fortes pressions, sont décomposées, oxydent les métaux, et forment des hydrocarbures qui se dégagent dans les parties plus hautes lorsqu'ils trouvent des issues et des roches poreuses pour s'y emmagasiner. D'après cette théorie, la quantité de gaz serait donc inépuisable, puisqu'il se reformerait incessamment comme dans un vaste laboratoire.

Les compagnies exploitant le gaz se basent généralement sur la première théorie, et prévoient le temps où il disparaîtra. On cherche déjà à remédier à cet épuisement en fabriquant des gaz combustibles artificiels à bas prix, et en grandes quantités avec des combustibles inférieurs. (The Fuel, Gas and Electric Engineering Co.)

On utilisera ainsi l'organisation actuelle et le système de canalisation. M. G. Westinghouse, jr., est à la tête de ces entreprises ainsi que des plus importantes ayant trait à l'exploitation des gaz naturels, (Philadelphia Co.)

CONSIDÉRATIONS GÉOLOGIQUES

D'après ce que nous avons dit de l'origine des gaz, avec la 2ème opinion ils pourraient se trouver partout où certaines conditions stratigraphiques seraient réunies.

En admettant la première hypothèse et d'après l'avis des géologues compétents, je résumerai ainsi les conditions d'existence de dépôts de gaz exploitables.

1o. La roche doit contenir manifestement des débris organiques.

2o. Elle doit renfermer des strates poreux aptes à emmagasiner l'huile ou le gaz.

3o. Elle ne doit pas être perméable, ni en dessus, ni en dessous, et ne pas présenter de fissures ou crevasses.

4o. Elle doit être plissée et présenter des parties élevées où le gaz ait pu se rassembler.

Les mêmes géologues posent en principe que l'huile et le gaz ayant une même origine existent dans les mêmes régions en proportions variables.

Nous allons étudier successivement ces diverses conditions.

1o *La roche doit contenir manifestement des débris organiques ;*

Cette condition est réalisée en Pensylvanie où le gaz existe dans des schistes appartenant au terrain carbonifère inférieur ; là, le gaz serait dû à des produits végétaux. Dans l'Ohio, au contraire, on trouve le gaz dans les calcaires de Trenton formés de fossiles provenant de coquillages marins. Je ferai remarquer, en passant, que c'est cette dernière formation qui nous intéresse dans la province de Québec.

2o. *Elle doit renfermer des strates poreux ;*

On nomme généralement " gaz sand " ou " oil sand, " cette nature de roche où se trouvent les veines exploitables de gaz et d'huile. Cette roche n'est pas du sable, ainsi que le nom pourrait le faire croire ; mais, en Pensylvanie c'est un grès assez dur, et dans l'Ohio un calcaire partiellement cristallin. L'emmagasinement est constaté, pour l'huile, par le fait que, quand un sondage a frappé cette roche, pour provoquer une sortie abondante d'huile, on fait éclater en bas, une cartouche (torpedo) qui brise cette roche et laisse ainsi une sortie aisée à l'huile. Le gaz étant éminemment fluide, on n'a guère besoin de cet expédient. On doit se préoccuper également du mode de formation de ces strates poreux. Le professeur Orton de Columbus a remarqué, pour le Trenton, que ce sont des dolomies (carbonates doubles de chaux et de magnésie) ainsi que le montrent les analyses suivantes prises parmi un grand nombre pour des puits productifs :

	Dolomies	Findlay	Bowling Green
Carbonate de chaux.....	54	53 50	51 78
“ de magnésie.....	43	43 05	36 80
Matières siliceuses	3	2 95	4 89

Et il pose comme principe que cette condition doit être remplie pour que ces roches soient poreuses.

Dans un sondage, il arrive toujours que, avant de frapper les veines importantes (Main gas), on rencontre de petites veines (Shale gas,) qui proviennent de la réalisation partielle des conditions précédentes. C'est, à mon avis, le cas des sondages pratiqués dans la province de Québec qui n'ont pas encore frappé le "Main gas."

30. *Elle ne doit être perméable, ni en dessus, ni en dessous et ne pas présenter de fissures ni de crevasses ;*

Cette condition paraît évidente quant à l'imperméabilité des roches supérieures, au moins pour le gaz. En effet, vu sa haute pression, il faut qu'il soit renfermé dans un réservoir parfaitement clos, sans cela, depuis de longs siècles, le gaz aurait réussi à sortir complètement. Pour ce qui concerne les roches inférieures, la condition n'est pas absolue, car alors la pression du gaz peut être équilibrée par la pression des eaux de la surface ; c'est pourquoi, on doit tenir compte du niveau des puits par rapport au niveau de la mer.

On comprend alors que le gaz ne peut-être profitablement trouvé dans le voisinage des affleurements. Dans le cas de l'huile, lorsque les roches sont perméables, on a des roches bitumineuses.

40. *Elle doit être plissée ;*

En effet, si nous supposons les roches parfaitement en place, c'est-à-dire, horizontales, le gaz se trouve répandu sur une surface considérable, et immédiatement superposé à l'huile et à l'eau ; il n'y aurait donc pas, à proprement parler de grands réservoirs de gaz ; cette idée est bien figurée par ce qu'on appelle la théorie anticlinale.

Cette théorie est admise par les compagnies et par la plupart des géologues qui se sont occupés des questions d'huile et de gaz ; elle se trouve d'ailleurs vérifiée en de nombreux points. Ainsi, dans la région de Pittsburgh tous les puits riches en gaz se trouvent sur des anticlinales, tandis qu'en dehors de ces zones, on ne trouve que des puits pauvres.

Même observation pour le district de Findlay. Dans une direction, N. E. de la ville, les puits percés sur une largeur de $\frac{1}{2}$ mille, ont trouvé le gaz. A quelques centaines de pieds plus à l'Ouest, en cherchant le gaz, on a frappé l'huile, et enfin encore plus à l'Ouest on ne trouve que de l'eau salée.

Pour que les meilleures conditions soient réalisées, la roche doit avoir subi des plissements sans fractures, et pas trop accentués. M. Ashburner dit que les conditions les plus favorables sont réalisées dans des strates ayant une inclinaison, sur l'horizontale, de 20 à 125 pieds au mille.

Les sections suivantes montrent, d'après le professeur Orton, la section de deux puits productifs à Findlay et à Bowling Green, cette dernière région étant 24 milles au nord de Findlay :

	FINDLAY.		BOWLING GREEN.		
	É p a i s - seurs	Distance de la Surface	Distance de la Surface	É p a i s - seurs	
Terrain superficiel.....	8	0	0	0
Calcaire de Niagara.....	160	8		195	Calcaire de Niagara.....
Argile bleue.....	2	168		
Calcaire bleu.....	5	170		
Schiste de Niagara } Calcaire de Clinton }	108	175	195	110	{ Schiste de Niagara..... Calcaire de Clinton.....
Schiste rouge de Médina....	47	283	305	80	Schiste rouge de Medina....
.....					Gaz abondant.....
Schistes bleus avec lits cal- caires de Hudson River.... }	462	330	385	430	{ Schistes d'Hudson..... River
Gaz.....		516		
Gaz.....		618		
Gaz.....		640		
Gaz.....		718		
Schistes bruns d'Utica.....	300	792	815	275	Schiste d'Utica.....
Calcaire de Trenton.....		1,092			{ Calcaire de Trenton.....
Gaz Rock (Main gas).....		1,096	1,096	204	{ Main gaz.....
Calcaire.....		1,120		
Eau salée.....		1,648		

PRESSIONS

Le gaz est emmagasiné dans les réservoirs sous des pressions considérables, la plus forte observée ayant été de 950 livres au pouce carré (environ 67 atmosphères). La pression moyenne dans le district de Pittsburgh est de 500 livres ; elle est de 375 livres dans celui de Findlay. C'est d'ailleurs grâce à ces hautes pressions que le gaz peut-être transporté à de grandes distances, la perte de charge dans les tuyaux pouvant s'estimer à 4 livres au mille ; on doit d'ailleurs prendre de grandes précautions pour éviter les déperditions ; aussi tous les tuyaux sont vissés et joints sans aucun ciment, ils sont en fer pour les lignes à hautes pressions et éprouvés à une pression de 1,200 livres au pouce carré.

Nous reviendrons sur la question en parlant de l'utilisation du gaz ; mais nous dirons ici quelques mots de la mesure des pressions.

La pression dans les puits fermés telle que signalée ci-dessus, est obtenue en adaptant un manomètre sur le tuyau de sortie du gaz qui est alors fermé. Les puits d'une même région arrivent ainsi à avoir une pression maxima analogue mais en des temps différents, les plus importants en 1 minute $\frac{1}{2}$, les plus petits allant jusqu'à une heure.

La question de la pression à l'air libre a été étudiée par le Professeur S. W. Robinson, de Columbus, en tenant compte de la température, de la densité, etc. Sans vouloir entrer dans le détail complet de cette recherche nous pouvons dire que approximativement la quantité de gaz sortie par seconde sera obtenue en multipliant la section du tube de sortie par la vitesse à cette sortie. Dans les formules pratiques données, on prend la densité du gaz de 0.6 par rapport à l'air à une température de 60 ou 32 Fahrenheit. La vitesse sera obtenue pour les petits puits par un anémomètre qui donnera directement la vitesse du gaz, ou bien pour les puits à forte pression par un manomètre ordinaire adapté à un tube ouvert qu'on placera juste à l'ouverture du tube de sortie du gaz. Dans ce dernier cas on aura la pression en livres, et pour avoir la vitesse en pieds on appliquera la formule suivante pour les hautes pressions.

$$\begin{aligned} V. \text{ (Vitesse du gaz en pieds)} &= \dots\dots\dots 2,404 M \text{ à } 32^{\circ} \text{ F.} \\ V. \text{ do.} &= \dots\dots\dots 3,103 M \text{ à } 60^{\circ} \text{ F.} \end{aligned}$$

M étant un terme spécial fonction de la température et de la pression manométrique qu'on trouvera à l'aide d'une table préparée pour un certain nombre de pressions par M. Robinson. (Measurement of gas wells).

Pour les basses pressions aux environs d'une livre on emploiera un manomètre à eau ou un simple tube recourbé. Une livre de pression étant équivalente à la pression d'une colonne d'eau de 27 pouces $\frac{1}{2}$, on transformera cette hauteur d'eau en livres et on appliquera la formule.

$$V \text{ (vitesse du gaz en pieds)} = 437.3 \sqrt{V. P} \text{ (pression en livres)}$$

Comme il y a peu d'écart entre les températures à 32 ou 60° pour les basses pressions une seule formule suffit, tandis que pour les hautes pressions l'écart est bien plus considérable.

En multipliant la vitesse du gaz par la section du tube de sortie et par 86,400 on aura le nombre de pieds cubes de gaz fournis par 24 heures.

On doit d'ailleurs remarquer que la pression sera en raison inverse de la section du tube de sortie. Je donne comme exemple la mesure de deux puits du district de Findlay :

	Diamètre du tube	Pression	Vitesse	Capacité par 24 hrs.
Van Buren,.....	5 5/8	6 livres	1,105	15,000,000 pieds cubes
do	4	20 1/2 "	1,677	12,614,000 "
Karg.....	4	15 "	1,531	12,080,000 "

Le professeur Orton classe les puits dans l'ordre suivant :

1ère Class.	fournissant par 24 heures au delà de.....	10 millions de pieds cubes
2ème	do do	5 @ 10 millions
3ème	do do	1 @ 5 "
4ème	do do	500,000 @ 1 "
5ème	do do	100,000 @ 500,000 "

Au dessous de 100 mille pieds cubes par 24 heures, il les considère comme des petits puits sans valeur industrielle.

TRANSPORT

Le gaz est rarement consommé dans le voisinage des puits ; il est au contraire souvent utilisé à de grandes distances ; ainsi on consomme à Toledo le gaz de la région de Findlay à 40 milles de distance. Les régions qui fournissent le gaz à Pittsburgh sont Murrayville à 18 milles, et Tarentum à 22 milles.

On a donc à réaliser le transport de ce gaz dans des tuyaux à large section, et sous de fortes pressions ; ces tuyaux devront être parfaitement joints, ils devront traverser chemins, rivière, etc ; le problème est donc des plus complexes.

Les tuyaux sont en fer, éprouvés à une pression de 1200 à 1500 livres au pouce carré ; ils sont vissés entre eux et réunis par un joint spécial. Pour les hautes pressions, ils sont toujours en fer, et d'un diamètre de 4 à 16 pouces au maximum. Au delà de cette dimension on emploiera des tuyaux en fonte atlant jusqu'à 30 pouces, mais seulement pour les basses pressions. A Pittsburgh les lignes les plus nombreuses sont de 8 pouces. A Findlay les tuyaux de distribution ont 6 pouces.

On comprend qu'il serait dangereux de distribuer le gaz aux points de consommation sous des pressions de 300 à 400 livres ; on a donc dû réduire ces pressions, et on emploie pour cela des appareils spéciaux nommés régulateurs de pression, qui permettent de distribuer le gaz selon les besoins. Ainsi il est évident que le gaz employé pour l'éclairage ou le chauffage d'une maison devra avoir une pression bien moindre que pour une usine à fer consommant, par exemple, un million de pieds cubes par jour.

On a ainsi pour Pittsburgh réduit les pressions entre certaines limites dans les proportions suivantes :

Aux puits dans le tuyau de six pouces.....	500 livres
Aux stations réunissant plusieurs puits (tuyaux de 8 à 16 pouces.) ..	250 "
Des stations aux usines	10 "
Tuyaux de distribution en ville.....	5 "
Aux usines à fer.....	1½ "
Aux foyers de chaudières à vapeur... ..	10 onces
Aux foyers de chauffage.....	3 @ 6 "
Pour éclairage	3 @ 4 "

Ces chiffres sont pris pour la *Philadelphia Company* qui possède 494 milles de tuyaux en fer et en fonte de 4 à 30 pouces sans compter les tuyaux de distribution intérieure.

Le gaz à sa sortie du puits passe dans un réservoir en fer où il abandonne les matières qu'il a pu entraîner. De là il se rend aux stations d'où il est dirigé sur une ligne centrale. Toutes les stations de la *Philadelphia Company* sont reliées téléphoniquement au bureau central qui reçoit avis des pressions et transmet ses instructions. Pour un groupe de plusieurs postes il y a des soupapes de sûreté qui au cas où la pression deviendrait par trop forte laisserait échapper le gaz à l'air libre.

Le gaz est distribué sans passer par des compteurs : on régularise seulement son entrée au moyen de clefs à valves.

Dans les grands centres et pour les grandes compagnies on recherche tous les perfectionnements désirables pour économiser le gaz, éviter les pertes et les causes d'accidents tandis que dans les régions nouvelles comme à Findlay, on a seulement de six lignes de tuyaux, l'une pour la ville à 1 livre de pression sous régulateurs, et une autre de 10 à 15 livres pour les usines. J'ajouterai qu'à Findlay on ne se sert guère de régulateurs de pression et qu'on n'emploie que le gaz pour le chauffage, l'éclairage, etc, et sans aucun ménagement ce qui fait qu'on est saisi en entrant dans la ville par une odeur très désagréable ; et j'ai remarqué que toutes les argenteries y sont noircies par l'hydrogène sulfuré qui se dégage constamment avec le gaz. A Pittsburgh les régulateurs de pressions sont munis d'une fermeture automatique qui fonctionne en cas d'accident dans les tuyaux.

SONDAGES

Les puits à gaz sont de simples sondages de petit diamètre généralement faits à l'entreprise par des compagnies ou des particuliers. Ils sont d'ailleurs analogues à ceux pour l'huile et, dans toutes les régions que j'ai visitées, sont pratiqués à la corde ; cette corde en chanvre ayant généralement 1 pouce 7/8 de diamètre.

Dans les districts bien reconnus on sait à quelle profondeur on doit se rendre, et on peut estimer à priori le prix d'un sondage.

On sait également qu'on doit trouver l'eau jusqu'à une certaine profondeur, et comme en Pensylvanie on sort le gaz parfaitement sec, on place un tubage spécial (*casing*) pour retenir l'eau. Le *casing* est un tube qu'on descend jusqu'à la section de moindre diamètre pratiquée un peu plus bas que le niveau de l'eau, et qui s'appuie ainsi sur le rebord de la roche. Par son poids il exerce une pression suffisante sur la roche pour empêcher l'eau de filtrer. D'autres fois on emploie une garniture spéciale en caoutchouc.

Dans le district de Pittsburgh on perce les puits à une profondeur d'environ 1,300 pieds avec le *casing* vers 400 pieds : mais on a fait des puits d'essai bien plus profonds, par exemple, le "Dilworth well" à plus de 4618 pieds pour M. G. Westinghouse. Jr.

Habituellement on fait un trou dans les terres meubles de 8 pouces de diamètre jusqu'à la roche solide. On place un tube pour retenir les terres et on continue le sondage sur le même diamètre jusqu'à ce qu'on ait dépassé le niveau de l'eau. Alors on descend un *casing* de 5 pouces 5/8, et on continue jusqu'à la profondeur voulue sur un diamètre de 5 pouces 1/2. D'après un devis de la "Oil well Supply Co." pour un sondage dans ces conditions allant à 2000 pieds avec les roches de notre province, le coût du matériel complet, avec tubage jusqu'au fond, serait de \$3,000. Il faudrait deux hommes entendus pour conduire le travail à un salaire de \$ 200 par mois les deux.

Si nous supposons 3 mois de travail dans les conditions ordinaires, nous avons \$ 600. En ajoutant la construction du derryck, le combustible, etc, etc, pour une somme de \$600 nous voyons qu'un pareil sondage reviendrait à \$ 4,200 sans compter les accidents et les imprévus.

Dans le district de Pittsburgh le prix demandé à l'entreprise représenterait environ la même somme à \$2.00 le pied. Dans les régions à huile pour des puits de 600 à 1,000 pieds on demande de \$0,65 à \$1.00 du pied.

Dans le district de Pittsburgh on emploie les dimensions précédentes, cependant la "Philadelphia Co." tube tous ses nouveaux puits jusqu'au fond sur un diamètre de 6 pouces. Dans le district de Findlay on place le *casing* vers 300 pieds ; le gaz est rencontré vers 1100 ou 1200 pieds, et le tubage définitif a 4 pouces.

On peut à volonté placer un tubage définitif jusqu'au fond du trou. Dans certains cas, de même que pour les puits à huile on brise les roches du fond au moyen d'une cartouche. Cette opération a pour but de produire une plus abondante sortie de gaz dans les puits pauvres.

Le gaz ayant été atteint, on met le tuyau de sortie en communication avec les lignes de distribution ; mais comme on peut garder un puits en réserve, ou ne pas l'utiliser de suite, on ferme le tuyau au moyen d'une double valve. La pression est alors pleine, et pour éviter que le tuyau ne soit projeté au dehors ou l'ancre solidement sur un massif en maçonnerie ou en charpente établi autour du *casing*.

USAGES ET UTILISATIONS

Le gaz naturel est employé pour l'éclairage, le chauffage domestique, la production de la vapeur ; il remplace le gaz des générateurs (*producer gas*) dans la fabrication du fer et de l'acier. On l'emploie dans les verreries, les poteries, les fours à briques et à chaux etc. Il est aussi employé pour sa simple pression dans des machines où il remplace la vapeur ou l'air comprimé.

Eclairage et chauffage domestiques. — Le gaz naturel a un pouvoir éclairant moindre que celui du gaz d'éclairage ; on l'estime à environ 8 à 10 chandelles, tandis que ce dernier a un pouvoir éclairant de 16 chandelles. Il est donc peu employé pour l'éclairage des grandes villes telles que Pittsburgh où on se sert surtout de la lumière électrique. Toutes les petites villes l'emploient en se servant des becs ordinaires mais d'un plus grand grand débit. Dans les usines on l'emploie aussi même sans becs en laissant le gaz sortir par des tuyaux de $\frac{1}{4}$ de pouce. A Findlay, malgré la mauvaise odeur on n'emploie que ce gaz pour l'éclairage public et privé, et pour le chauffage.

On l'utilise dans toutes espèces de foyers, cheminées ouvertes, poêles de cuisine ou d'appartement, calorifères, etc. Les anciens appareils pour bois, charbon, ou coke, n'ont d'ailleurs subi aucune modification. On place dans le foyer quelques morceaux de brique réfractaire et on amène par dessous le tuyau à gaz de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ pouce, quelquefois perforé. Dans quelques cas on ajoute un dispositif Beunsen pour l'arrivée de l'air avec le gaz. D'ailleurs dans les nouvelles installations on s'ingénie à trouver des dispositifs pour la meilleure utilisation du gaz, et la plus grande commodité.

Production de la vapeur. — On utilise les anciens dispositifs en faisant arriver le gaz sous la chaudière par un ou plusieurs tubes de 1 à 2 pouces perforés ou seulement ouverts à un bout. On a fermé le cendrier, et l'air arrive au même niveau que le gaz.

Usines à fer. — On emploie le gaz dans les fours à puddler et à réchauffer ainsi que dans les fours pour acier (autres que le Besserré). On n'a rien changé aux anciens dispositifs : on a seulement fermé le cendrier. On fait même des essais pour l'employer dans la fabrication de la fonte.

Verreries.—Il est employé avec le plus grand succès dans les verreries (verres à vitre, à bouteilles, moulés, etc). On s'en sert dans tous les fours de fusion de réchauffage, etc.

Usages divers.—Ainsi que dit plus haut on s'en sert pour une foule d'autres usages tels que cuisson des poteries des briques, de la chaux, etc. On l'emploie aussi au lieu de vapeur dans les machines placées à l'air libre. On rapporte même qu'une mine de houille l'emploie pour ses machines d'extraction et d'épuisement au jour.

Pour tous ces emplois le gaz est facile à manier et sans danger en prenant les précautions élémentaires. Chaque foyer est muni d'une clef pour régler le feu ou arrêter le gaz. La seule précaution à prendre est quand on allume de ne tourner la clef que quand on a placé en face du tuyau une flamme d'allumette, papier ou menu copeau.

CHAUFFAGE

Dans certains nouveaux districts le gaz est ridiculement bon marché ; mais même en supposant son coût égal à celui du charbon il a l'avantage d'être très propre, ne produisant ni cendres, ni fumée ; il produit rapidement des températures élevées, et est d'un maniement facile. Pour les usages industriels il produit une économie de main d'œuvre puisque on n'a plus de charbon à charger ni de cendres à enlever, il n'encrasse ni ne détériore les tuyaux, il procure une meilleure utilisation de chaleur et permet de régler facilement le feu sans avoir besoin d'ouvrir les portes du foyer. Pour une machine ordinaire le mécanicien suffit, pour les fours à puddler simples on n'emploie plus qu'un seul homme, etc., etc.

Enfin pour le seul district de Pittsburgh on signale une économie de 5000 ouvriers. On a craint aussi qu'il n'occasionât des accidents, mais avec le système des grandes compagnies on n'a plus guère cela à craindre, et les compagnies d'assurances ne font aucune objection à son emploi judicieux.

On peut dire que l'emploi du gaz naturel a créé une véritable révolution industrielle ; en Pensylvanie il remplace 25,000 tonnes de charbon par jour ; dans les districts nouveaux il permet de créer des industries nouvelles. Ainsi Findlay qui était une petite ville de 5,000 habitants a vu sa population tripler dans 18 mois, la valeur de la propriété foncière quintupler, et l'établissement de manufactures (5 verreries, 3 usines à fer, etc., etc.) représentant un capital de 5 millions de dollars, et donnant de l'ouvrage à 4,000 ouvriers.

Il faut aussi ajouter que pour certains produits tels que les verres et les fers le gaz produit une amélioration dans la qualité.

PRIX

Les chiffres montrant la valeur comme combustible permettraient au besoin d'établir un prix pour le gaz : mais ainsi que nous l'avons dit, on ne se sert pas de compteurs, et le gaz est distribué aux usines et aux maisons privées simplement en réduisant les pressions selon l'importance de la consommation. A Pittsburgh où existent d'importantes compagnies, les prix sont basés sur la dépense antérieure en charbon et à raison d'un prix fixe par quantité de produit fabriqué avec le gaz, tandis qu'à Findlay par exemple où on cherche à attirer des industries nouvelles, le gaz est fourni par abonnement à tant par mois ou par an, s'inquiétant seulement de l'importance de l'usine. Les quelques chiffres suivants donneront une idée des prix, ce sont ceux demandés par la " Philadelphia company, " la plus importante de Pittsburgh :

Par tonne de fer ordinaire puddlé.....	\$ 1,00	
do ou d'acier réchauffé.....	0,40 @	0,60
Par tonne d'acier fabriqué au four système Siemens Martin.....	0,70	
do au creuset.....	0,50	
Coût total de gaz par tonne de fer(1 chaude).....	1,80 @	2,10
Fer ou Acier fini.....	2,25 @	2,60
Pour les Verreries.....		
Pour chaque four de fusion de 10 pots par mois.....	160,00	
Pour les différents fours par mois.....	15,00 @	30,00
Coût total par pot et par mois		
Verre à bouteille et à vitre.....	33,00	
Verre moulé.....	28,00	
Chaudières.....		
Selon la dimension, par mois.....	20,00 @	150,00
Fours à briques et séchoirs par mille.....	1,00 @	1,40
Chauffage domestique		
Poêles par mois.....	2,50	
Cheminées par mois.....	2,00	
A Bradford, (Pa.).....		
Poêles par mois.....	1,07 @	1,40
Éclairage par bec, et par mois, pour magasins.....	0,11	
do do maisons privées.....	0,03	
A North Baltimore, (Ohio).....		
Poêles pour maisons privées par an.....	9,00 @	12,00
Chauffage de magasin do.....	10,00 @	20,00
Éclairage par bec et par mois.....	0,08	
Chauffage a vapeur par mois,.....	5,00 @	12,00
A Findlay, (Ohio),.....		
Poêles par mois.....	0,50	
Chauffage de magasin, par an.....	7,00 @	14,00
Éclairage par bec et par mois.....	0,05	

Prix spéciaux pour usines et grandes consommations. Dans les premiers temps à Findlay le gaz était vendu \$0,15 par poêle et par mois. Actuellement la municipalité exploite elle-même le gaz, et dans le but de développer le pays donne des conditions spéciales extrêmement avantageuses aux compagnies qui viennent établir des usines.

LE GAZ NATUREL EST-IL INÉPUISABLE ?

Les personnes se basant sur la théorie de la production continue ci-dessus énoncée disent " oui. " Celles qui ont étudié la question rationnellement, plus prudemment disent qu'il en sera ainsi que pour tous les produits minéraux et que les puits finiront par s'épuiser. On a fait une estimation fantaisiste d'après laquelle avec la consommation actuelle tout le gaz dans un rayon de 30 milles autour de Pittsburgh serait épuisé dans 8 ans.

En supposant même que cette hypothèse fut vraie, ce qui n'est pas prouvé, les compagnies subsisteraient quand même et remplaceraient le gaz naturel par le gaz artificiel qui, ainsi que nous l'avons dit, va pouvoir se fabriquer en grand, quantité et à bas prix. Les alarmistes ont donc tort puisque toutes les installations faites subsisteront et seront utilisées pour le gaz artificiel, les énormes sommes dépensées étant ainsi loin d'être perdues. D'ailleurs le gaz a pris une telle place dans l'industrie qu'il serait aujourd'hui impossible de revenir aux anciens modes de chauffage.

STATISTIQUES

Les quelques chiffres suivants donneront une idée de l'importance de cette industrie aux Etats-Unis.

Dans la Pensylvanie Occidentale il y a 66 compagnies de gaz naturel représentant un capital de \$21,877,500 et fournissant une quantité de gaz qui remplace 25,000 tonnes de charbon par jour.

Dans le seul district de Pittsburgh, le plus important des Etats Unis, nous avons 18 compagnies représentant un capital de \$16,500,000

600 millions de pieds cubes consommés	par 24 heures,
20,000 tonnes de charbon remplacé	do do
5,000 ouvriers économisés,	
1,800 milles de tuyaux principaux	
30,000 compagnies ou particuliers alimentés	
200 puits exploités.	

Les chiffres suivants d'après M. Jos. D. Week montrent la somme de charbon déplacé en 1885 et 1886 aux Etats-Unis.

	1885. Tons.	1886. Tons.
Pensylvania.....	3,000,000	6,000,000
New-York.....	56,000	60,000
Ohio.....	50,000	200,000
West Virginia.....	20,000	30,000
Illinois.....	600	2,000
Indiana.....		150,000
Kansas.....		2,000
Michigan.....		4,000
Autres Etats.....	5,000	5,000
Total.....	3,131,600	6,453,000
Valeur (au prix de vente dans les districts houilliers).....	\$4,857,200	\$10,012,000

Pour terminer je donnerai quelques chiffres relatifs à la Philadelphia Company.

\$7 millions $\frac{1}{2}$ de capital dont \$7.047.450 versés ; 66,318 acres de propriétés reconnus aptes à renfermer du gaz :

140 puits creusés,
 102 puits bons producteurs.
 65 " utilisés (Les autres fermés pour réserve.)
 230 millions de pieds cubes fournis par 24 h.
 14,000 particuliers ou compagnies alimentés.

Depuis octobre, 1885, époque à laquelle la compagnie a fonctionné régulièrement, elle a payé un dividende mensuel de 1 0/0 après prélèvement pour nouvelles installations et fond de réserve.

REDEVANCES

Dans les régions à pétrole, le droit de travail appartient au propriétaire de la surface, qui vend ou loue ce droit. Généralement les compagnies exploitant donnent $\frac{1}{8}$ du produit brut du puits au propriétaire. Pour les puits à gaz comme on n'apprécie pas la quantité sortie, les propriétaires vendent leur terrain ou le droit pour le gaz, ou bien permettent d'y forer des puits moyennant une redevance fixe par année. Cette redevance est variable selon l'importance de la région : dans celle de Pittsburgh on paie généralement de \$200 à \$250 par an et par puits pour les bons districts, et quelques fois davantage. Dans la région de Findlay on paie de \$50 à \$100 dans les mêmes conditions. Le gouvernement ne perçoit rien et les municipalités donnent l'autorisation de poser les tuyaux.

CHANCES DE SUCCÈS

Dans le principe on a pensé que le gaz était limité à la région sous carbonifère de Pittsburgh, mais par la suite on a reconnu qu'il pouvait être trouvé dans des terrains différents dans les conditions sus-indiquées. Des sommes importantes ont été dépensées pour faire des recherches et creuser des puits et comme toujours on a eu déplorer beaucoup d'insuccès dont les causes principales peuvent se résumer comme suit :

On s'est peu préoccupé des conditions géologiques et on a percé des puits au hasard. Dans les régions bonnes on a continué à creuser après avoir traversé les terrains devant être productifs, et alors inutilement. Dans les mêmes régions on n'a pas poussé les travaux assez avant.

Il faut cependant reconnaître que les théories géologiques sont relatives, et qu'on ne peut mathématiquement dire que tel point sera profitable. Le meilleur essai à faire est le sondage ; mais il doit être fait judicieusement en tenant compte des conditions précédemment établies de façon à se donner le plus de chances possible. Les grandes compagnies savent si bien ce'a qu'elles ne négligent rien, et d'ailleurs le succès récompense leur bon jugement. Je dois noter un point important concernant le district de Findlay : on cherchait le gaz et on a trouvé le pétrole. Dans la province nous sommes dans les mêmes conditions, et je ne doute pas qu'on trouve également du pétrole. Je signalerai pour terminer que dans la province d'Ontario où la formation de Trenton est très étendue on a trouvé du gaz, et que des compagnies se sont formées pour l'exploiter. Les renseignements certains me manquent sur ce sujet.

RÉFÉRENCES

Le travail que je présente est naturellement très restreint ; mais je me suis efforcé de condenser les matières de façon à donner un ensemble qu'on puisse voir aisément renvoyant pour une étude plus complète aux publications que j'indique ci-après :

"American Manufacturer and Iron World" journal hebdomadaire publié à Pittsburgh, par M. J. D. Weeks, et donnant à chaque numéro des travaux spéciaux aux gaz naturels. Suppléments d'avril, 1886, et de décembre 1887 consacrés aux gaz naturels.

"The Geology of natural gas in Pennsylvania and New-York," par Ch. A. Ashburner.

“ Something about natural gas ” - L. Bannister.

“ The geologic distribution of natural gas in the United States ”—Ch. A. Ashburner.

“ Natural Gas ”—Report of comittee of the Engineer's Society of Western Pennsylvania.

“ Long distance transportation of natural gas.” Thomas P. Roberts.

“Natural Gas” (Rapport officiel 1885).—Jos D. Weeks.

“Yellow Book on Natural Gas.”—Philadelphia Co.

“The Conveyance of Gas.”—Geo. R. Stewart.

“Pittsburgh Interests,”—Geo. B. Hill & Co.

“Preliminary Report Petroleum and Gas.”—Orton.

“The Sanitary Engineer and Construction Record” (journal de New-York) No. du 15 janvier 1887.

“Measurement of Gas Wells and other Gas Steam.—S. W. Robinson.

Je me fais un devoir de signaler et de remercier les personnes qui m'ont fourni gracieusement les renseignements et avis me permettant de remplir ma mission avec fruit :

M. Jos. D. Weeks, Editeur de l'“American Manufacturer” M. Ch. Paine, Gérant Général de la “Philadelphia Co” M. Ch. A. Ashburner, Ancien Géologue de l'Etat de Pensylvanie. M. E. Orton, Géologue de l'Etat de l'Ohio ; ainsi que les directeurs et ingénieurs des compagnies où je me suis adressé et des usines que j'ai visitées.

GAZ NATUREL DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Il y a très longtemps qu'on a signalé le gaz naturel dans la vallée du fleuve St. Laurent entre Québec et Montréal, notamment aux environs de Louiseville et de Trois-Rivières. L'attention de la commission géologique a été appelée sur ces faits, mais elle n'y a attaché aucune importance.

Les premiers travaux entrepris le furent avant 1880 par MM. Piret et Genest de Trois-Rivières. Un puits fut creusé près de St Maurice jusqu'à la roche solide à

une profondeur de 50 pieds, mais sans autre résultat que de sortir une espèce de conduit en argile durcie qui se trouve encore au musée géologique d'Ottawa.

En 1880, M. l'abbé Laffamme fit à Louiseville une conférence sur ce sujet en s'éclairant avec du gaz recueilli dans le voisinage, et fit ainsi constater la possibilité de l'utiliser.

En 1883, MM. Renaud frères, et Dubois pratiquèrent un sondage jusqu'à la roche à une profondeur de 70 pieds sur leur propriété (No 3 du cadastre de St. Henri de Mascouche). Ils obtinrent une violente sortie du gaz, mais ne purent continuer les travaux faute de moyens.

En 1885, M. Poirier, N. P., de Saint Grégoire, forma une petite compagnie; un sondage fut entrepris dans de bonnes conditions sur la propriété de M. H. Trudel (No 501 de la concession Beauséjour). Le sondage fut poursuivi jusqu'à 1,115 pieds, et une assez grande quantité de gaz fut obtenue à différentes profondeurs ainsi que le montre la coupe suivante :

de 0 à 75 pieds.	75 p.	Glaire et sable avec quelques veines de gaz sans odeur et d'eau.
75 à 215 "	140 "	Grès un peu calcaire.
215 à 640 "	425 "	Schistes, rouges et bruns, tendres, avec abondants dégagements de gaz ayant odeur de kerosine à 316, 370, 580, 640 pieds; la veine de 580 étant la plus abondante.
640 à 820 "	180 "	Calcaire impur, huileux en bas, veine de gaz à 820.
820 à 1115 "	255 "	Schiste noir compact.

D'après les derniers renseignements le gaz se dégage encore actuellement.

Enfin à la session du parlement de Québec en 1886, une compagnie canadienne sous le nom de "Compagnie de Gaz Combustibles," et sous la présidence de M. C. Duquet, de Québec, obtenait du gouvernement le privilège exclusif d'utiliser les gaz naturels dans la province de Québec.

Cette compagnie a fait un sondage de 1,500 pieds à Maisonneuve près de Montréal, et trois autres de 5 à 600 pieds à Louiseville. Du gaz en assez grande abondance a été obtenu de tous ces travaux et a même été employé quelque temps pour chauffer la chaudière à vapeur de la compagnie de l'eau à Louiseville.

D'ailleurs il ne se passe pas de mois qu'on ne signale du gaz trouvé en creusant des puits pour l'eau. Il a été reconnu aux endroits suivants; Chambly, Maisonneuve, La Longue-Pointe, Varennes St. Barnabé, Contrecoeur, St. Henri, Epiphanie, St. Paul, St. Cuthbert, Louiseville, St. Léon, Ste. Anne, Québec (Pointe aux Lièvres).

J'ai constaté à plusieurs reprises dans mes rapports l'importance de ces dégagements et j'ai même en 1884 appelé l'attention du Premier Ministre sur ce produit en notant les travaux à faire.

Si maintenant nous examinons la carte géologique de la Province nous remarquons que la vallée du fleuve entre Québec et Montréal est formée par des calcaires de Trenton surmontés de schistes d'Utica, Hudson River, et Medina : le tout recouvert d'une couche alluviale moyenne de 50 à 80 pieds.

En plusieurs points de la côte nord ces formations affleurent et sont visibles ; mais le plus habituellement elles sont recouvertes d'alluvions. Sur la côte sud on a peu de données et peut-être sont-elles recouvertes par d'autres. Dans tous les cas on a reconnu dans la région du sud de Trois-Rivières des schistes rouges qui paraissent appartenir à la formation de Medina. Le sondage de St Grégoire a été précisément fait sur ces schistes, et on n'a pas encore frappé le calcaire de Trenton. La formation indiquée sur la carte géologique pour la côte sud est un peu hypothétique par suite du défaut de sondages et de l'épaisseur des couches d'alluvion. Nous pouvons cependant dire que la formation comprise entre Québec et Montréal affleurant sur quelques milles de la côte nord et s'étendant sur 50 ou 60 milles au sud est apte à contenir du gaz et du pétrole.

Examinons les conditions énoncées au chapitre des "Considérations géologiques :"

1o. La roche (calcaire de Trenton) contient manifestement et en abondance des vestiges organiques.

2o. Nous ignorons si elle renferme des strates porceuses, les sondages nous renseigneront.

3o. Sur certaines parties de la côte nord le calcaire affleure soit directement, soit sous les couches d'alluvion, il n'y a donc là rien à faire. En d'autres points les schistes d'Utica les surmontent, donnant ainsi une couverture convenable, si l'épaisseur est suffisante. Sur la côte sud cette couverture se développe et est même recouverte par d'autres formations (voir le sondage de St. Grégoire). A ma connaissance, en dehors des grandes failles signalées par la commission géologique le terrain paraît occuper à peu près sa position originelle.

4o. D'après quelques sondages superficiels sur la côte nord et sur la côte sud on trouve audessous du terrain horizontal des épaisseurs de glaise variant de 20 à 80 pieds : le sous sol est donc plissé et doit présenter une série de reliefs.

En résumant ces conditions, nous remarquerons que celles visibles sans travaux sont reconnues bonnes soit 1 et 3, les autres seront vérifiées par des travaux spéciaux ; mais ce que nous connaissons nous fait espérer qu'elles seront réalisées.

Cela suffit avec les découvertes de gaz dans les alluvions superficielles et dans la roche solide pour encourager des travaux de recherche, et j'ai la ferme conviction, justifiée par mes études spéciales sur la question, que dans la région sus-indiquée existent des districts riches en gaz et en pétrole.

SUGGESTIONS

D'après mon avis pour arriver à une solution complète de la question, il faudrait :

1o. Faire un relevé exact du sous sol (au dessous de l'alluvion). Au moyen de petits sondages superficiels on déterminerait ainsi les reliefs.

2o. Constater autant que possible la nature des terrains recouvrant le calcaire de Trenton ; particulièrement sur la côte sud.

3o. Pratiquer sur un relief anticlinal et dans un point déterminé par les travaux précédents un sondage d'essai qui d'après moi ne devrait pas dépasser 2,000 pieds.

4o. Connaissant exactement la coupe du terrain, pratiquer d'autres sondages jusqu'au calcaire de Trenton.

J'estime qu'on arriverait ainsi à un résultat bien plus pratique qu'en travaillant à l'aventure. La découverte du gaz abondant dans un district donnerait immédiatement une plus value considérable à la propriété, et des industries nouvelles viendraient s'y établir, surtout si on leur donnait des facilités (terrains et gaz à bon marché). Je ne doute pas que la province avec ses moyens de communications prendrait immédiatement un développement considérable et que le gaz pourrait être fourni à des centres importants, voir même à Montréal.

(Signé) J. OBALSKI,
Ingénieur des Mines du Gouvernement. (P. Q.).

Montréal, 24 Décembre, 1887.